

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DÉMENT
Le général-major Meftah Souab n'a pas fui P. 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

ACTUALITÉ AUTREMENT

Une douleur nommée Liban

AKRAM BELKAÏD

■ **Faire l'apprentissage de la vie (commune) avec (ou sans) le covirus-19**

AREZKI DERGUINI



■ **«Le coronavirus est une bénédiction salutaire»**

HADJ AHMED BEY

P. 5 à 15



■ **Bernard-Henri Lévy le pyromane de retour sur la scène maghrébine**
ABDELKADER KHELIL

■ **Le Maghreb en question à l'heure des réveils identitaires**
NADIR MAROUF

■ **Le caillou dans la chaussure de l'Europe**
MOHAMED ZITOUNI



■ **Livres : la liberté assassinée**
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

■ **Pourquoi Sonatrach et Sonelgaz restent inaliénables**
REGHIS RABAH



■ **Créer impérativement des départements ou facultés de bio-épidémiologie dès la rentrée universitaire prochaine**
HASSINI TSAKI



Enseignement supérieur La reprise sera difficile



Ghania Oukazi

La mise en œuvre du protocole de gestion de la fin de l'an 2019-2020 et de la rentrée universitaire 2020-2021 dépend étroitement de l'évolution de la pandémie du COVID-19. « La date de la rentrée universitaire pour les premières années dépend, elle aussi, de l'examen du baccauléat », affirment nos sources du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Daté du 18 juillet dernier, le protocole en question désigné par « Mode Opératoire » a été élaboré à partir de la réflexion que la tutelle a engagé, depuis mars dernier, par visioconférence, avec les présidents des conférences régionales qui ont été les interfaces -dans les regroupements régionaux- des représentants des établissements pédagogiques et des établissements des œuvres universitaires. Validé par la réunion du gouvernement et par le Conseil des ministres, « le protocole renferme les grands axes de la gestion de la fin de l'année universitaire, en cours, et de la prochaine rentrée universitaire (2020-2021), les détails de sa mise en œuvre dépendront de chaque établissement universitaire qui en évaluera, lui-même, les conditions, les moyens et le moment opportun », nous explique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'on rappelle que la réflexion autour de ce document a été amorcée sous Chems-Edinne Chitour, alors ministre du secteur. C'est d'ailleurs lui qui a fixé, par arrêté, la rentrée universitaire au 23 du mois en cours (août). Il est cependant évident que la date reste incertaine et même « difficile à être respectée au regard de l'évolution de la pandémie du COVID-19 qui ne permet pas de préciser quoi que ce soit », soutiennent nos sources. « La rentrée universitaire ne peut se faire qu'en fonction de l'évolution de la pandémie », rappellent encore nos interlocuteurs. Les responsables du secteur sont persuadés que « les choses se feront progressivement, au fur et à mesure que les données sur la crise sanitaire deviennent rassurantes ». Toutefois, ils pensent que « la fin d'août pourra marquer le début de la mise en œuvre du processus de reprise au niveau des universités ceci, pour terminer l'année universitaire 2019-2020 ». Ils affirment alors que « les cours et les exa-

mens du 1^{er} semestre sont terminés dans tous les établissements du territoire national et les cours pour le 2^{ème} semestre ont déjà été assurés à hauteur de 40 à 50%, pour faire large, on peut dire que 70% des cours restent à assurer aux étudiants, entre la fin-août et l'approche de la fin septembre pour qu'ils puissent passer leurs examens fin-septembre ou durant les dix premiers jours d'octobre ». Les responsables du ministère assurent que « les plateformes de télenseignement vont toutes être réactivées avant la fin-août ».

«NOUS AVONS DE GROS PROBLÈMES AVEC ALGERIE TELECOM»

L'on rappelle que selon de nombreux enseignants ces plateformes ont été fortement perturbées par les coupures d'Internet et le faible débit de connexion.

La tutelle affirme à cet effet que « nous avons effectivement de grosses contraintes avec Algérie télécom, nous avons de gros problèmes de débit à cause des perturbations du réseau Internet dans plusieurs wilayas ». Des responsables nous font savoir que « le ministère a fait un sondage sur ce sujet qui reste un gros problème pour le secteur ».

Ils estiment, toutefois, que « pour gagner du temps et pour que les choses se passent correctement, les enseignants peuvent alléger les horaires au lieu d'une heure et demie de cours, ils assureront une heure et au lieu de 14 semaines de cours, ils en valideront entre 10 et 12 semaines, ceci évidemment à cause de la crise sanitaire ». Il pense alors que « tout de suite après, il faut programmer les rattrapages, faire les délibérations, remettre les diplômes, et c'est la clôture de l'année universitaire 2019-2020 ». Si tout marche bien selon ce processus, la tutelle lancera « une semaine après la rentrée universitaire 2020-2021 pour la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année, mais, faut-il le préciser, la rentrée pour les premières années dépendra de beaucoup du déroulement et des résultats du baccalauréat ». Au-delà de l'évolution du COVID-19 qui pèse de tout son poids sur la mise en œuvre du protocole du MESRS dans les délais qui lui sont impartis, l'examen du baccauléat peut, lui aussi, bouleverser la rentrée universitaire pour les premières années, s'il n'aura pas lieu à une date « raisonnable ». L'on souligne que les examens du bac sont prévus du 13 au 17 septembre. Et, expliquent nos sources, « si la crise persiste, et qu'il sera impossible de regrouper dans les classes d'examen 30 ou 35 candidats, sans respect de la distanciation physique, l'examen du bac sera carrément annulé ». L'on travaille, nous dit-on, « sur une option extrême qui est de calculer, pour les élèves concernés, les moyennes des trois trimestres de leurs deux dernières années secondaires, moyennes qui seront mises sous forme de fiche du bac avec un code et un numéro d'immatriculation qui permettront au ministère de les affecter dans les différentes filières, c'est-à-dire selon la moyenne exigée pour s'inscrire dans chacune ». Au ministère, l'évolution de la pandémie du COVID-19 fait recommander la vigilance à tous.

Les grands axes du protocole du MESRS

Appelé «Mode Opératoire Cadre» (selon les spécificités de chaque région), le protocole du ministère explique «les points importants sur lesquels les chefs d'établissements doivent se baser pour l'organisation et la reprise des enseignements et de la pédagogie dans les différentes facettes (évaluation, concours, examens...) dans un environnement marqué par la pandémie du Covid-19, tout en sachant que les dispositions peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays». Il rappelle les effectifs inscrits dans les différents types de formation. Licence : 940 000 ; Master : 450 000 ; Ecoles supérieures : 27 000 ; ENS : 19 200 ; Sciences médicales : 75 000 ; Sciences vétérinaires : 3 100 pour un total de 1.514.300 étudiants. Ce « Mode » s'articule autour du «maintien et renforcement de l'enseignement à distance (EAD) (cours et TD) pour terminer l'année(...). « Le volume horaire ainsi dégagé sera utilisé pour renforcer celui des matières fondamentales pour pouvoir clôturer le programme pédagogique dans les temps impartis », lit-on.

« Mettre à la disposition des étudiants des espaces internet et outils informatiques dans le strict respect des conditions de distanciation physique : mutualisation des équipements et des moyens entre les établissements universitaires, les étudiants peuvent accéder et utiliser les moyens pédagogiques de l'université de leur wilaya de résidence même s'ils sont inscrits

ailleurs : poursuivre l'effort de formation des enseignants aux techniques d'EAD ; pour l'année universitaire 2020-2021, les cours seront dispensés en ligne via les plateformes pédagogiques des établissements, par transmission télévisée et autres supports médiatiques ». La « Réorganisation de l'enseignement en présentiel » n'est envisagé que « lorsque les conditions sanitaires le permettent et dans le respect des normes établies ». Il est demandé aux « chefs d'établissements en concertation avec les instances pédagogiques d'affiner le dispositif opérationnel de reprise notamment en : organisant les enseignements en présentiel par vagues d'étudiants et par périodes bloquées aussi bien dans les universités que dans les écoles(...) ; prévoir en premier lieu, le retour des doctorants et des étudiants en M2 à partir du 23 août dans les établissements des hauts plateaux et du nord du pays et à partir du 1^{er} septembre pour les établissements du sud du pays(...) ; dans les régions du sud du pays, l'étudiant peut se rapprocher des secteurs de la jeunesse et sport, éducation et formation professionnelle pour exploiter leurs moyens en locaux et matériel informatique(...) ».

Les sciences médicales : 1^{er} et 2^{ème} cycle : du 23 août au 1^{er} octobre : EAD ; du 4 au 10 octobre : semaine de révision ; du 11 octobre au 1^{er} novembre : évaluation multiforme. Stages internat : du 23 août 2020 au 23 février 2021 : 6 mois de stages pratiques ; concours d'accès

au résidanat à partir du 27 mars 2021 ; examens de la session normale à l'issue de la 1^{ère} année : novembre 2021 ; DEMS : examen final fin avril 2021 ; examen de rattrapage de la session 2019-2020 : du 23 août à fin septembre 2020. Date du prochain concours de résidanat : à partir du 27 mars 2022 ; prochain concours de recrutement de maîtres assistants : décembre 2020 ; concours de passage au grade de maîtres de conférences et de professeurs: juin 2021 ; concours de chefferie de service : début septembre 2020.

Les normes d'occupation des chambres universitaires à respecter : 6 m²/étudiant ; 12 m²/2 étudiants : 18 m²/3 étudiants. La restauration est de type « à emporter ». Le transport pour une charge maximale de 25 étudiants par grand bus(...).

Mesures sanitaires : en plus de l'obligation de tous les gestes barrières, une formation spécifique est prévue pour le personnel des unités médicales et de prévention, des cellules d'écoute et d'aides psychologiques ainsi que la mise en place de moyens spécifiques d'accompagnement.

Le protocole comporte en outre les orientations et inscription administrative des nouveaux bacheliers, l'organisation des concours pour les écoles supérieures et doctorat, le cas des centres de recherche et autres mesures particulières pour les personnels administratifs et de plannings de reprises des activités pédagogiques. (Voir site MESRS) G.O.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Quel crédit accorder à ces études et analyses de cabinets étrangers spécialisés dans l'évaluation du risque social et qui prophétisent cycliquement la catastrophe pour l'Algérie ? Des mouvements de protestation il y en a bien eu ces dernières années, très nombreux même, mais le pire a toujours été évité. Parfois, contrairement à ce qu'en pensent les concepteurs des études et analyses en question, c'est la protestation populaire, elle-même, qui a fait éviter au pays la calamité. Le Hirak béni est bien là pour prouver que le vaste mouvement de contestation populaire, qui tire sa sève d'un profond malaise social et politique, et qu'on peut assimiler à des troubles sociaux majeurs, a fini par sauver le pays d'une dérive qui lui aurait été fatale.

C'est durant ces années d'incertitudes, avec un président malade et une faune de prédateurs qui tournaient autour, et qui ont opéré une véritable OPA sur le pays, que les études se sont faites plus insistantes et plus affirmatives quant au chaos qui guette l'Algérie. Même si l'on sait pertinemment que certaines études étaient tendancieuses, pas du tout innocentes, on ne pouvait pas douter de la justesse de vue qui prédisait la catastrophe en Algérie, durant le quatrième mandat de l'ex-président Bouteflika notamment. La majorité des Algériens eux-mêmes partageaient le même sentiment de désespoir et d'un avenir sombre. Déjouant tous les mauvais présages, l'Algérie a évité de sombrer dans le chaos et a même élu

un nouveau président le 12 décembre. Était-ce la fin de ces prophéties annonciatrices de cataclysmes sociaux avec cette nouvelle ère entamée par l'Algérie ? Que non. Car le Covid-19 est arrivé pour donner de l'eau au moulin aux études de mauvais présages. Selon un récent rapport du cabinet britannique spécialisé dans la gestion de risques Verisk Maplecroft, il y a lieu de craindre l'éclatement de troubles sociaux majeurs, sans précédent, avant la fin de l'année en cours à travers 37 pays, dont l'Algérie et l'Egypte. L'étude du cabinet en question se base sur la fragilité des économies de ces pays, aggravée par la pandémie de Covid-19, accentuant le chômage et les problèmes socioéconomiques qui en découlent. Il suffit d'une étincelle pour déclencher des troubles sociaux de grande envergure dans ces 37 pays, particulièrement dans les pays subsahariens, les plus exposés aux troubles de par les poches de pauvreté qui vont s'élargir et provoquer une crise alimentaire, indique le rapport.

Doit-on croire qu'il s'agit d'un rapport alarmiste ou peint-il une réalité à laquelle il faut s'attendre ? L'avenir n'est pas seulement incertain pour ces 37 pays mais, à quelques exceptions près, pour tous les pays de la planète. Et, il serait plus utile de prendre au sérieux ce que dit ce rapport afin de parer au plus pressé face à d'éventuels troubles sociaux. Non pas en méditant sur les moyens de répression des populations mais de gérer au mieux la situation dans le sens d'un apaisement de leurs souffrances et éviter le pire.

Marché du gaz **Attar vante la stratégie de Sonatrach**

**Z. Mehdaoui**

En dépit d'une crise sans précédent des prix du gaz du fait de la crise sanitaire mondiale, le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar est optimiste, mettant en exergue notamment la stratégie observée jusqu'ici par Sonatrach pour faire face à cette situation inédite. La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach gère l'impact de la pandémie du Covid-19 sur le marché gazier international en s'appuyant notamment sur les flexibilités prévues dans ses contrats gaziers et sur le recours à d'autres solutions, a déclaré en effet le ministre de l'Energie.

Dans un entretien accordé au site électronique britannique S&P Global Platts, M. Attar a affirmé que «les prix du gaz ont chuté à des niveaux historiquement bas», tout en soulignant que «Sonatrach a su gérer cette situation exceptionnelle avec ses clients grâce aux flexibilités prévues dans ses contrats gaziers, mais aussi à travers des solutions qui s'adaptent aux conditions du marché».

M. Attar a indiqué que «les marchés gaziers souffraient déjà d'une offre excédentaire depuis le début de 2019 et le Covid-19 et la baisse de la demande qui en a résulté ont aggravé cette situation». «Sonatrach est en discussion permanente avec ses clients pour trouver des solutions consensuelles, notamment en termes de flexibilité opérationnelle afin de faire face à cette situation exceptionnelle», a-t-il fait savoir.

M. Attar a soutenu aussi que les marchés du gaz ont évolué avec l'intervention de plusieurs acteurs assurant le commerce du GNL au niveau des marchés régionaux et proposant plus de diversité dans les contrats et les mécanismes de tarification, et ce, dans le contexte de la concurrence des autres carburants, notamment dans le domaine de l'électricité. En dépit de ce contexte, Sonatrach reste un acteur «important» sur le marché du gaz et a développé une «réputation de fournisseur fiable», a relevé encore le ministre de l'Energie mettant en avant la stratégie de coopération adoptée par la compagnie nationale et qui est basée sur un esprit gagnant-gagnant, notamment avec ses partenaires européens.

Le ministre de l'Energie a assuré également que «Sonatrach peut honorer ses engagements contractuels et avoir la flexibilité de placer des quantités supplémentaires sur le marché au comptant». Il a ajouté qu'un projet est en cours de réalisation au port pétrolier de Skikda devant accueillir de très grands

transporteurs de gaz, ce qui permettra, selon lui, d'élargir les options d'approvisionnement en GNL. Le ministre de l'Energie a aussi évoqué la diversification des clients du groupe public en soulignant que la stratégie marketing de Sonatrach est également axée sur l'expansion et la recherche de nouveaux marchés. Malgré les prix bas actuels et l'environnement difficile, M. Attar a souligné que le gaz resterait un «carburant clé à l'avenir». «La situation s'améliorera progressivement et le gaz demeure un combustible de choix et sa part dans le mix énergétique mondial va augmenter», a-t-il encore assuré.

LA CRISE SANITAIRE, UNE OPPORTUNITÉ POUR REFORCER LE GECF

Par ailleurs, le ministre de l'Energie, qui est aussi président de la réunion ministérielle du GECF prévue à Alger le 12 novembre, a estimé que la crise économique provoquée par la propagation de la pandémie du coronavirus et la baisse consécutive des prix du gaz représentent une «opportunité» pour renforcer le rôle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). «Cette crise est une opportunité d'innover et d'explorer les voies et moyens de renforcer davantage le GECF», a-t-il relevé, avant de souligner que la dynamique actuelle régissant le marché mondial du gaz n'a pas encore abouti à une quelconque stabilisation des prix.

Appelant à plus de coopération entre les producteurs mondiaux de gaz, M. Attar a mis en avant la différence existant entre les marchés du gaz et ceux du pétrole, d'où la nécessité, a-t-il signalé, d'une importante coopération entre les différents producteurs gaziers pour la stabilité du marché. Dans ce sillage, le ministre de l'Energie a fait observer qu'il n'existe pas d'«Opep pour le gaz».

En juin dernier, le secrétaire général du GECF, Yury Sentyurin, a déclaré qu'il considérait l'Opep comme un «modèle» pour les activités des groupes exportateurs de gaz. Il avait également estimé qu'il était «grand temps» de mettre en œuvre les connaissances et les solutions de l'industrie pétrolière et gazière. L'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, les Emirats arabes unis et le Venezuela sont membres des deux organisations (Opep et GECF). Le GECF a vu le jour en 2001 et détient environ 70% des réserves mondiales de gaz prouvées, selon les estimations.

Entretien téléphonique entre Tebboune et le président libanais



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu hier un entretien téléphonique avec le président libanais, Michel Aoun, au cours duquel il s'est enquis de la situation dans son pays, suite à l'explosion ayant secoué hier le port de Beyrouth, faisant des dizaines de morts, des milliers de blessés et d'énormes dégâts matériels», précise le communiqué.

A cette occasion, "le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu ce jour un entretien téléphonique avec son frère le président de la République libanaise, Michel Aoun, au cours duquel il s'est enquis de la situation dans son pays, suite à l'explosion ayant secoué hier le port de Beyrouth, faisant des dizaines de morts, des milliers de blessés et d'énormes dégâts matériels", précise le communiqué.

des victimes de l'explosion les condoléances de l'Algérie et ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés", ajoute la même source. Le président Tebboune l'a également assuré, une nouvelle fois, de "l'entièr solidarité de l'Algérie avec le Liban dans cette douloureuse épreuve et de sa disponibilité à répondre aux besoins qu'il exprimera pour atténuer l'ampleur de la catastrophe", conclut le communiqué.

Raiña Raïkoum

El-Houari Dilmî

Le harrag anonyme : il avait tellement soif de vivre qu'il s'enivrit... jusqu'à la noyade dans un verre grand comme la Méditerranée ! Sa vie durant, il passa le temps à regarder la vie lui faire des œillades, à travers la vitre translucide d'un aquarium à poissons rouges. Jusqu'à l'âge de déraison, où le prit à la gorge l'envie de boire la tasse sans jamais étancher sa soif de (sur) vivre ! Coincé entre un jour sans pain et une nuit sans grabat, il regarde la vie lui filer entre les doigts. Jusqu'au jour où il embarqua sur une grande voile fripée, la toison aux quatre vents. Pour se pourlécher la peau de caresses urticantes, il fera connaissance avec une méduse au cri de sirène. Son premier divorce d'avec la vie, il le fera avec la prodigalité liquide dans laquelle il ne s'est jamais mouillé, ni les doigts de la main gauche, ni le petit doigt du pied droit, ni même un traître cheveu sur sa tête de Turc. A la surface de l'eau, il observe, songeur, la houle qui ne joue pas à divertir les vagues. Derrière son dos rond se cache un requin omnivore. Ce dernier, caché sous une salopette en bois ver moulu d'un cheval de Troie, offre au harrag anonyme un aller sans retour à destination du pays de cagane. Et en voulant escalader ce qu'il croyait être un mât de cocagne, il se retrouva perché sur les cimes envenimées d'un gibet de puissance au sommet duquel il sera scalpé vif. Coincé dans l'œsophage de l'homme-squale, il est traîné loin au large de toutes les causes perdues à la rencontre de l'île promise. Solitaire comme Moïse face à la mer Rouge, il monte sur le creux des vagues pour crier son

amour à sa famille laissée de l'autre côté de la vie d'ici-bas. Dans un face-à-face fatal avec l'homme-squale, le harrag anonyme, dans son épique traversée vers le pays de cagane, est soumis à l'épreuve terrible de la roulette russe. Ratant d'un cil de se faire arracher le bourrichon par une murène affamée, il est vite tiré hors de l'eau par l'homme-squale qui le cacha aussitôt dans l'estomac d'un orque en colère. Happé ensuite par un cétacé friand de chair tendre, il est tiré par la langue avec deux bras et une jambe sectionnés. Et l'homme-squale le tira à la surface de l'eau, pour le faire marcher sur l'eau sans jamais laisser de traces ni échapper une seule bulle. Arrivé à mille lieues du rivage de tous les périls, le harrag anonyme fit la rencontre impromptue avec une pieuvre qui l'enlaça jusqu'à l'étouffement, avant de lui seriner à l'oreille que les voies de la mer sont inviolables. Au sommet d'une vague ellipsoïdale, l'homme-squale, charogne à ses heures paumées, surgit pour réclamer encore et toujours des sous mouillés à l'homme-épave, transformé en homme-tronc. Buvant l'océan par rases entières, seule sa tête sera retrouvée, la bouche obstruée avec un bâillon en plastique, dans le ventre creux d'un requin repu rôdant près du marigot des caïmans. Dans un dernier râle avant de couler droit vers les profondeurs abyssales de la mer trahisseuse, le naufragé ne manqua pas de braquer son œil embué à l'adresse de l'homme-squale venu embrasser très fort la gueule béante du requin en col blanc, converti plus tard en un passeur aux mâchoires en béton...

Covid-19 551 nouveaux cas et 13 décès

Cinq cent cinquante-et-un (551) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 427 guérisons et 13 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 32 055, dont 551 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour

100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1261 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 22 802, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 33 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 15 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 55 patients sont ac-

tuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Le ministère de la Défense dément Le général-major Meftah Souab n'a pas fui

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti «catégoriquement», hier dans un communiqué, des informations véhiculées par des «pseudo-journalistes» prétendant que le Général-Major Meftah Souab, ancien Commandant de la 2e Région militaire, serait «en fuite dans un pays européen et qu'il fait l'objet de poursuites judiciaires en Algérie». «Certains individus, en fuite à l'étranger, qui s'adonnent à la désinformation et à la diffamation, ont diffusé des informations mensongères conçues dans leur imaginaire prétendant que le Général-Major Meftah Souab, ancien Commandant de la 2e Région militaire était en fuite dans l'un des pays européens et qu'il fait l'objet de poursuite judiciaire en Algérie», précise le communiqué. La même source «tient à souligner que le Général-Major Meftah Souab a bénéficié d'une prise en charge par les services de la santé et du social du ministère de

la Défense nationale, pour des soins médicaux au niveau de l'un des hôpitaux d'un pays européen depuis février 2020 et qu'il n'a jamais quitté cet hôpital pour des soins dans un autre pays jusqu'à son retour en Algérie, hier 04 août 2020, après que ses médecins traitants lui ont préconisé de poursuivre son traitement à l'hôpital central de l'Armée Mohamed Seighir Nekkache à Aïn Naâdjia». Le MDN «dément catégoriquement ces allégations véhiculées par ces pseudo-journalistes, eux-mêmes poursuivis par la justice algérienne et en état de fuite à l'étranger, qui s'adonnent aux pratiques du chantage et de la désinformation pour induire en erreur et orienter l'opinion publique servant leurs objectifs malsains».

Il condamne «fermement» ces pratiques «pernicieuses» et prendra «les mesures juridiques adéquates pour poursuivre ces individus en justice», conclut le communiqué.

ENAD de Sour El Ghoulane Les travailleurs réclament leurs salaires

Une grève a été enclenchée lundi par les travailleurs de l'entreprise nationale de fabrication de détergents (ENAD) de Sour El Ghoulane (Sud de Bouira), qui réclament le versement de leurs salaires, le Président directeur général l'entreprise, Naili Douaouda, affirme que le service paie a pris en charge la question. «Nous avons entamé un mouvement de grève depuis lundi pour faire pression sur les responsables de l'entreprise afin qu'ils nous versent nos salaires impayés depuis plus de deux mois. Nous dénonçons tout ce retard, les responsables de l'usine n'ont pas honoré leurs engagements», a expliqué mercredi un groupe de travailleurs de l'ENAD à l'APS. Selon les protestataires, l'ENAD est confrontée à des difficultés financières, ce qui provoque à chaque fois la colère des travailleurs. Certains autres employés ont déploré le fait qu'ils travaillent dans des conditions difficiles notamment avec la propagation de la pandémie du Covid-19. «Nous réclamons les moyens de protection contre le coronavirus et l'amélioration de nos conditions

professionnelles. Nous travaillons sans masques protecteurs et sans gants. La situation est difficile», se sont-ils plaints. Les travailleurs grévistes ont soulevé également leurs inquiétudes face à l'arrêt de la production dans leur usine. «La production est à l'arrêt en l'absence de matière première», ont-ils dit. Ils réclament, en outre, la régularisation des travailleurs contractuels recrutés depuis plusieurs années dans le cadre des contrats pré-emploi (CTA).

Dans une déclaration à la presse, le PDG de l'ENAD, Douaouda, s'est engagé à «prendre en charge les doléances des travailleurs, tout en rassurant que les portes du dialogue sont ouvertes». «Je suis en dialogue permanent avec les travailleurs. Quant au problème des salaires, notre service de paie est en train de leur verser le salaire du mois de juin. Et tout sera pris en charge», a-t-il rassuré. D'autre part, M. Douaouda a démenti l'information liée à l'arrêt de la production. «L'usine est en activité, et la matière première existe. Donc il n'y a aucun problème à ce propos», a souligné le PDG de l'ENAD.

L'AADL signe un protocole d'accord avec SEAAL

pour assurer l'AEP de ses cités

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a signé mercredi un protocole d'accord avec la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) prévoyant la prise en charge de la gestion des structures d'AEP dans les cités AADL, indique un communiqué de l'agence. L'accord a été signé par le directeur général de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi, et le directeur général de la SEAAL, Brice Cabibel, au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement à Alger, en présence du directeur général adjoint à la ges-

tion immobilière, Rachid Belas. Le protocole qui concerne les wilayas d'Alger et de Tipaza intervient dans le prolongement des conventions conclues entre les ministères de l'Habitat et des Ressources en eau. Il prévoit la prise en charge de la gestion des structures d'AEP dans les cités AADL, des travaux de maintenance, de suivi et d'intervention, et de l'exploitation des réservoirs d'eau, des pompes et des réseaux de distribution d'eau potable. Le protocole vise à améliorer les services d'AEP et à faire face aux coupures d'eau récurrentes dans les cités AADL.

Djerad préside une réunion interministérielle L'indemnisation des personnes impactées par les feux de forêt au menu

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présidé, hier à Alger, une réunion interministérielle consacrée à l'examen des modes et moyens d'indemniser les personnes impactées par les feux de forêt et les moyens mobilisés pour faire face à ce phénomène qui a touché plusieurs régions du pays.

Ont pris part à cette réunion, le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que les directeurs gé-

néraux des Forêts et de la Protection civile.

Cette réunion a été consacrée à l'examen des derniers développements induits par les feux de forêt qui ont touché les habitants dans certaines régions rurales à travers le pays, ainsi que les répercussions de ce phénomène sur le milieu rural et la population, a indiqué M. Djerad avant la tenue de la réunion.

"Nous nous attelerons, lors de cette réunion, à l'évaluation des dégâts matériels causés par ces feux () fort heureusement, aucune perte humaine n'est à déplorer", s'est-il réjoui. "Nous discuterons également, en présence

des ministres de tous les secteurs concernés, des moyens disponibles actuellement, dans le but de les mobiliser pour faire face à ces feux", a-t-il fait savoir, rassurant, toutefois, de "la disponibilité des moyens à même d'atténuer cette crise conjoncturelle".

D'importantes mesures seront annoncées à la faveur de cette réunion, notamment celles relatives aux indemnisations matérielles et financières au profit des personnes impactées par ces feux, lesquelles indemnisations ont été décidées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé M. Djerad.

Tizi-Ouzou, El Tarf Confinement partiel dans des communes et prolongement

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier dans un communiqué, un confinement partiel à domicile de 20h00 au lendemain à 05h00 au niveau des communes de Tizi-Ouzou et Draâ Ben Khedda (wilaya de Tizi-Ouzou) pour une durée de 14 jours à compter du jeudi 6 août 2020.

Cette mesure a été décidée conséquemment à l'évolution de la situation épidémiologique dans cette wilaya.

Ce confinement partiel impliquera pour ces deux communes un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales, y compris la suspension du transport des voyageurs

et la circulation des voitures, précise la même source.

Cette mesure intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment l'article 02 qui accorde aux walis, si nécessaire, la prérogative d'instaurer, de modifier ou de moduler les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

Pour la wilaya d'El Tarf, le même ministère a annoncé, hier

dans un communiqué, le prolongement du confinement partiel à domicile de 19h00 au lendemain à 05h00 au niveau de la commune d'El Kala pour une durée de 14 jours à compter de ce jeudi. Il a été décidé également la levée du confinement dans la commune d'Ech-Chet "conséquemment à l'amélioration de la situation épidémiologique" dans cette localité.

Le prolongement du confinement partiel impliquera, pour la commune d'El-Kala "un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales, y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des voitures", précise la même source.

Décès d'un citoyen interpellé par la police à Alger Les précisions de la DGSN

M. A.

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a apporté, mardi, en fin de journée, des précisions sur les circonstances du décès d'un citoyen qui a été interpellé avec un groupe de jeunes et conduit au commissariat d'Hussein Dey à Alger.

Les services de communication de la DGSN ont précisé, à travers un communiqué rendu public qu'en date du «29 juillet 2020, et dans le cadre de leurs missions liées au respect de l'ordre public

et de la sécurité publique, les services de sécurité du département Hussein Dey de la sécurité de la wilaya d'Alger ont dirigé un groupe de personnes vers le siège de la sûreté urbaine Belle Vue »

Et d'ajouter qu'« à minuit un citoyen parmi ce groupe, et contre toute attente, s'est cogné volontairement la tête contre la porte de ce service, provoquant l'éclatement de l'isolant de ladite porte ». Suite à cet accident « volontaire », la personne en question a perdu connaissance. Elle a été par la suite transférée immédiatement par la protection civile

à l'hôpital Salim Zmirli d'El Harrach pour des soins. Elle a subi une intervention chirurgicale au niveau de la tête.

Quelques jours plus tard, et plus exactement le 04 août dernier, les services de police ont été informés de son décès », selon le même communiqué.

Les services de la police ont précisé que « tout renseignement complémentaire sur l'affaire fait l'objet d'une déclaration de l'autorité judiciaire compétente dans le cadre de l'enquête».

Accidents de la route

5 morts et 213 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi ce mercredi par les services de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger où deux personnes sont décédées et 13 autres blessées. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, il a été enregistré, durant la même période, 17 incendies ayant causé des pertes estimées à 813 ha

de forêt, 440 ha de maquis, 326 ha d'herbes, 2350 bottes de foin et 300 arbres fruitiers brûlés. A noter aussi l'intervention des secours de la Protection civile suite à une explosion, suivie d'un effondrement à l'intérieur d'une mine d'exploitation du zinc, au lieu dit Chaâba El-Hmara, dans la commune d'Aïn Azal, wilaya de Sétif, causant le décès de deux personnes et la blessure à une autre. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour le repêchage des corps de deux personnes décédées noyées en

mer à la plage Azefoune dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En ce qui concerne les activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 122 opérations de sensibilisation à travers 16 wilayas où les citoyens ont été appelés à respecter le confinement, ainsi que les règles de la distanciation physique, parallèlement aux opérations de désinfection ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles au niveau de 17 wilayas du pays.

Le caillou dans la chaussure de l'Europe

La Sublime Porte n'est plus le siège du gouvernement du sultan de l'Empire ottoman et ne menace plus aucun peuple d'invasion depuis son déclin et sa chute à la fin de la Première Guerre mondiale. C'est de l'histoire ancienne, certes, mais sa diplomatie et son armée n'en continuent pas moins aujourd'hui d'envenimer la vie de ses partenaires et de ses voisins qui savent, eux, pourquoi elle peut se le permettre impunément.

Par Mohamed Zitouni

D'abord, la Turquie est membre de l'Otan. Elle a rejoint cette puissante institution militaire internationale depuis 1952, lors de la guerre froide. Ce sont les Occidentaux eux-mêmes qui insistèrent lourdement pour son intégration afin d'éviter qu'elle ne bascule de l'autre côté du rideau de fer. Elle s'est ensuite associée à l'Union européenne et aux communautés qui l'ont précédée depuis 1963 et a officiellement été reconnue candidate à l'adhésion depuis 1987 dans le but d'en être membre à part entière et non plus seulement comme associée croupion. Elle voulait peser pour en tirer le maximum de bénéfices diplomatiques, économiques et financiers.

Mais quatre-vingt millions de Turcs musulmans dans une Europe très majoritairement chrétienne posent forcément problème, car si les Etats européens persistent à s'accorder de cette diversité contrainte, leurs peuples, eux, renâclent et traînent les pieds. A chaque échéance électorale, l'épouvantail « turc et musulman » s'invite dans les débats. Nombre de gouvernements européens voient leurs oppositions gonfler exagérément pour atteindre des sommets, et pour certains d'entre eux prendre les rênes du pouvoir. Seules des interrogations politiques et idéologiques continuent de freiner le processus de son adhésion, aujourd'hui presqu'à l'arrêt.

Mais dès que les discussions reprennent, l'élan vers la droite extrême repart à la hausse.

Elle est également la puissance militaire occupante d'une partie de l'île de Chypre depuis 1974.

Elle s'y était installée au temps de sa splendeur mais dut, dès sa chute, céder ses droits aux Britanniques qui en firent une colonie peuplée par les deux communautés. Lorsque ces dernières décidèrent de ne plus vivre ensemble, les Turcs qui représentaient 18% de la population lancèrent alors une offensive militaire pour s'accaparer de presque 40% du territoire chypriote.

Bien que désavouée par les Nations unies, la situation est toujours en l'état.

Récemment encore, la Turquie lança une opération militaire d'envergure dans le nord de la Syrie contre les Kurdes qui fit beaucoup de morts civils et déclencha un exode massif de plusieurs centaines de milliers de réfugiés qui s'élançèrent à leur tour vers le nord pour rejoindre les principales routes migratoires via les Balkans avec l'espoir de rejoindre l'Europe. Ces masses humaines, quatre millions contenus à sa frontière nord et quelques autres millions à sa frontière sud, pour la plupart confinées dans une misère effroyable, constituent le robinet avec lequel la Turquie négocie le reste de la manne financière qu'elle touchera. Et à chaque contrariété d'ordre politique ou de besoin d'argent criant, elle se manifeste par « Retenez-moi ou j'ouvre le robinet », autrement dit « j'ouvre les portes ».

Très récemment encore, le vide créé en Libye par la disparition de Mouammar Kadhafi a ouvert un boulevard à nombre d'opportunistes de ce pays, tous cornaques de l'extérieur. Un ancien de ses généraux, Khalifa Haftar, devenu maréchal depuis, représente les intérêts de l'Egypte, des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite et de la Russie. Face à lui, un rival, Fayez el-Sarraj, dont le gouvernement a pris de plus en plus d'importance parce que reconnu et légitimé par la communauté internationale, compte sur l'appui du Qatar et de la Turquie, deux têtes de pont pour l'idéologie des Frères musulmans. Mais pas que, parce que la Libye est à seulement 200 km des frontières de l'Europe. Et pour la Turquie, faire des côtes libyennes un second robinet, dont le débit est celui-là bien plus important, est politiquement et financièrement inespéré.

On comprend mieux pourquoi l'Europe, et à travers elle la France, devient de plus en plus fiévreuse ces temps-ci. Si la Turquie s'offre la porte libyenne par où afflueront tous ceux déversés jusque-là et depuis des années sur les côtes italiennes et dont les bataillons en attente continuent de grossir, ils ont de quoi se faire du mouron. Y a-t-il encore un doute sur l'identité du caillou dans la chaussure de l'Europe ?

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Une douleur nommée Liban

C'est la chronique d'une interminable descente aux enfers. Celle d'un pays martyr qui ne compte plus ses drames et ses tragédies. Le Liban est, hélas, cela. Une tragédie récurrente, qui ne lâche pas prise, qui ne veut pas céder, qui refuse l'espoir définitif, qui s'oppose à la banale tranquillité d'un pays normal. La double explosion dans le port de Beyrouth, quelles qu'en soient les causes, n'est pas un événement isolé. C'est le maillon d'une longue chaîne de douleurs et d'accablements. En apprenant la terrible nouvelle, en visionnant, incrédules, les images du blast diffusées en boucle sur les réseaux sociaux, nous sommes nombreux à avoir pensé : Mon Dieu, ils n'avaient pas besoin de cela.

Où que l'on se tourne, le pays du Cèdre fait face à d'immenses problèmes. Il y a d'abord cette immense crise économique et financière. Un pays ruiné, lourdement endetté (92 milliards de dollars de dette extérieure) où sévit désormais une extrême pauvreté et même la famine, témoins ces faits divers relatés par la presse locale à propos de bagarres pour une miche de pain ou pour quelques morceaux de sucre. Dans ce contexte, les « discussions » avec le Fonds monétaire international (FMI) sont présentées comme l'une des rares perspectives de solution. Personne ne contestera que le Liban a besoin de réformes profondes mais il ne faut pas être naïf. C'est un traitement à la grecque qui attend ce pays.

Encore faut-il que le grand argentier obtienne satisfaction car l'opposition sourde à ses injonctions de réformes ne vient pas actuellement de la population, du moins pas encore. C'est le système politico-financier qui ne veut rien entendre mais pas pour les bonnes raisons. Il ne s'agit pas ici de sentiment nationaliste ou de vigilance en matière de souveraineté mais de volonté de perpétuer les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles ont toujours été. Le jeu de dupes des banques le démontre bien. Promptes à geler l'épargne des Libanais, elles refusent de payer leur écot à la crise et ne veulent pas entendre d'une remise en cause de leur mode de fonctionnement peu

conforme aux exigences internationales en matière de transparence.

La nature du système politique libanais est aussi à mettre en accusation. Il ne s'agit pas ici d'aborder la question du confessionnalisme qui est bien plus délicate à aborder qu'on ne le croit. Il est facile de réclamer un État civil quand on vit tranquillement dans un pays laïc où il n'existe pas une mosaïque de confessions au passé commun souvent marqué par la violence et les divisions sectaires. Par contre, confessionnalisme ou pas, on ne peut qu'être écoeuré par l'immobilisme, le clientélisme et la corruption qui caractérisent l'ensemble des acteurs politiques majeurs, et cela sans aucune exception.

Tous sont persuadés que, tôt ou tard, les grandes puissances se décideront à allonger l'argent qui servira à gagner quelques répits sans pour autant régler les problèmes de fond. Mais l'environnement international change. Même s'il a une place à part dans la perception occidentale, le Liban est aussi confronté à la volonté américaine de mettre au pas l'Iran et ses alliés régionaux dont le Hezbollah. Cela est porteur de risques importants de déstabilisation car l'on sent bien que l'habituelle regaine des « chiites contre les sunnites » est agitée ici et là comme si le pays glissait irrémédiablement vers un nouveau type de confrontation confessionnelle. Et là encore, on se demande de bien quelle est la stratégie des dirigeants libanais.

Le jour même de la catastrophe du port, la plupart des agences de presse et des médias internationaux commentaient encore la démission de Nassif Hitti de son poste de ministre des Affaires étrangères. Qu'a dit ce dernier après avoir constaté ses désaccords avec le gouvernement ? Il a souhaité que son pays puisse voir apparaître « des esprits créatifs, une vision claire, des intentions sincères, une culture d'institutions et d'État de droit. » Les deux derniers termes sont fondamentaux. Ils concernent tout le monde arabe, y compris l'Algérie.

Le drame du Liban est la faiblesse entretenue de l'État. Interrogez n'importe quel chaland de la rue Hamra, c'est ce qu'il vous dira. Et l'exemple concret qui sera le plus souvent cité concerne l'entreprise publique Électricité du Liban qui détient un quasi-monopole sur la production, le transport et la distribution d'électricité et dont l'incurie est responsable des longues heures de coupure de courant. C'est en 1990 que le pays est sorti de la guerre civile. Comment expliquer que, trente ans plus tard, le réseau électrique soit toujours délabré ? Posez la question aux Libanais et les réponses afflueront : incomptence des ministres, désinvolution des dirigeants, mauvais choix d'investissements publics (le béton plutôt que le cuivre) et, pour reprendre l'expression d'un ami de Tripoli, « l'habitude » de composer sans sourciller avec les trop nombreuses choses qui clochent. Néanmoins, depuis au moins quinze ans, la société civile libanaise est en mouvement. Comme l'a montré le Hirak d'octobre dernier, elle exprime régulièrement sa colère et son ras-le-bol. C'est d'elle dont dépend l'avenir d'un pays dont le sort nous importe tous.

P.S.: Sans des femmes et des hommes engagés, l'édification d'institutions et le renforcement de l'État sont impossibles. L'Algérie vient de perdre un grand homme qui a fait beaucoup pour elle et pour son système de santé publique : le Professeur Jean-Paul Grangaud. A sa famille, et plus particulièrement à son fils Pierre-Yves, ami et camarade de révisions, je présente mes condoléances attristées.



Faire l'apprentissage de la vie (commune) avec (ou sans) le covirus-19



Par Arezki Derguini

1ère partie

Cela va dépendre de nos manières d'apprendre, en rangs serrés ou en rangs dispersés^[1] et de nos capacités d'organisation. Le Hirâk avait pour cri « que tous partent » (« yat-haou gâ3 »). Une demande de place nette, de mise à plat plutôt que de décapitation, qui rende possible une autre organisation. Ce n'est pas en remplaçant les hommes que l'on change un système, mais en lui donnant un autre fonctionnement. Chacun apportant ce par quoi il peut et veut contribuer et chacun étant rétribué selon ce qu'il est convenu.

LE POUVOIR POLITIQUE MENT ET PRÉPARE MAL LA SOCIÉTÉ

Le pouvoir politique continue d'ordonner à la population sans vraiment se préoccuper de l'exécution. Commander se confond ici avec interdire, contenir. Il en résulte une méfiance redoublée. Pourquoi persister dans une telle attitude ? Probablement pour suivre une politique qu'il ne peut avouer. Volontaire dans le propos, fataliste dans les faits. En cela, le comportement de la société et du pouvoir s'apparente. Advienne que pourra. Seule une partie de la société pourra se protéger. Le pouvoir politique ne peut en effet qu'obéir à la politique de ses moyens et cela quelles que puissent être ses intentions et ses déclarations. La population a pris l'habitude d'attendre de lui qu'il promette. Ne pouvant avouer la faiblesse de ses moyens, il cache l'incohérence de sa démarche. Ne pouvant aller à contre-courant des attentes de la population, refusant de donner aux soignants et à la population les moyens de faire l'apprentissage de la vie avec le covid-19, il suffit sur ses mouvements et rabâche des promesses qu'il ne peut tenir.

Une autre politique est possible. Au lieu d'interdire, de contenir, on aurait pu aider la population à s'informer et à s'organiser. À trouver la manière de se coordonner, de serrer les rangs pour se protéger et dresser et fixer la carte la plus avantageuse de la circulation du virus. La population doit apprendre à vivre avec le virus tant qu'il existe. Le virus nous incite à prendre soin de notre vie commune. Il est un rappel à l'ordre. De ce point de vue le covirus-19 d'en-nemi peut devenir un allié. Il nous ferait faire ce qui est souhaitable pour notre cohésion. Il nous permettrait de transformer son irruption en occasion de transformation. Notre

La société va faire l'apprentissage de la vie avec le covirus-19, quels que puissent être la manière et le résultat. L'épidémie peut nous rendre plus forts ou plus faibles. Plus forts, parce qu'elle aura révélé des capacités, plus faibles parce qu'elle aura détruit des vies et des ressorts.

ennemi serait alors notre état de désordre et de dispersion sociale. C'est cet état qui va faire faire au covirus-19 de nombreuses victimes. Mais le pouvoir politique et la société ne semblent pas prendre les choses de cette façon, l'ordre qui pointe n'est pas nouveau, on peut se demander alors jusqu'où peut aller la répression. La relative indifférence sociale quant à l'arrestation du journaliste Khaled Drarni révèle une certaine atonie du milieu social. Il faut se méfier de l'eau qui dort. L'évènement n'attend pas qu'on le prévoie, ses effets dépendent de la manière avec laquelle il sera accueilli.

Les « patients » et les soignants auraient pu se donner la main, bien faire chacun de son côté, plutôt que de mal faire et de se taper les uns sur les autres. Nous ne disposons pas des moyens matériels qui fassent de nos hôpitaux de solides défenses. Notre protection ne pourra pas trop compter sur eux. C'est sur l'autodiscipline sociale qu'il faut compter, c'est à elle qu'il faut donner des raisons d'exister. Pour quoi et comment mobiliser la jeunesse ?

On oublie de prendre en compte la piété filiale, pilier de la société extrême-orientale, comme solide rempart contre la létlité de l'épidémie. Prendre soin des personnes malades et âgées donne du sens aux gestes barrières. On verrait alors une autre jeunesse. Au lieu d'une jeunesse insensible, on aurait probablement une jeunesse fière du devoir accompli : protéger les proches vulnérables. Étant donné les différences de condition sociale, la nécessaire solidarité sociale serait plus aisément mise en œuvre. La jeunesse veut voir le résultat de ses actions, elle veut être contente de ses accomplissements. La joie d'être est plus importante pour elle que les manifestations de richesse et de réussite personnelle.

Faut-il donc abandonner la jeunesse à son insensibilité, à son irresponsabilité et attendre que chacun soit atteint dans son voisinage, qu'un des parents en soit victime, pour que les gens apprennent que le virus est bien réel, qu'ils sont responsables de leur décès ? Le pouvoir est sourd au débat social. En ne l'informant pas de la réalité de l'épidémie, du cheminement du virus, des moyens et des raisons de se discipliner, il « désarme » la société face à la létlité du virus. En refusant de définir avec la société la meilleure manière de faire avec le virus, l'échec

est programmé^[2]. L'on pourra se donner ensuite un bouc émissaire sur lequel se défausser. On criminalisera une partie de la société. On voit déjà se profiler une bataille entre les enfants des Lumières et les obscurantistes.

LA DÉSINFORMATION DÉSARME LA SOCIÉTÉ

La désinformation désarme la société face aux évènements qui surviennent. À défaut de cet apprentissage, la société et le corps soignant vont subir le virus. Les moyens matériels ne sont pas tout, il est ici surtout question d'organisation et de volonté qui fassent faire corps à la société, d'une mobilisation générale avec l'émergence de nouvelles capacités humaines et organisationnelles. Il faut innover en matière d'organisation et de solidarité. Or tout se passe comme si, le système n'avait pas d'autre souci que de se conserver. La société doit rester passive alors que le pouvoir n'a plus les ressources de lui commander, de la protéger. Elle doit obéir à des ordres qui l'entraînent au lieu de la mettre en bon ordre. Comment cette passivité préparera-t-elle la société à faire face à l'évènement ? Obéira-t-elle au doigt et à l'œil ? Elle est ainsi préparée à subir. La vie avec le virus n'est pas une guerre entre deux armées. Si c'est une guerre, elle se mène au sein de la société. C'est la résilience et l'efficacité des dispositions et institutions de la société qui sont éprouvées.

Le coronavirus ne sera pas le seul évènement à faire irruption dans notre vie future : comment se préparer, pouvoir politique et société ? Comment former des rangs serrés qui puissent absorber les chocs, utiliser leur énergie ? Comment pourra-t-on avoir les bonnes réactions si nous ne prêtons pas attention à ce qui pointe déjà et ne tardera pas à survenir, si nous ne disposons pas du bon modèle d'organisation ? Quelles surprises sont-elles en train de se préparer ? Et quelles réactions vont-elles susciter ? Une meilleure organisation ou une escalade de la répression ? Car, à ne pas en douter, tout le monde n'est pas également informé, tout le monde ne se fera pas également surprendre. Une minorité avertie, au contraire de la majorité, aura certainement su se protéger. Trop nombreux sont ceux qui tiennent à

leurs anciennes habitudes, beaucoup trop croient que demain sera comme hier. Mais très peu pourront être confortés et beaucoup trop ne pourront faire autrement que subir.

Le pouvoir politique se contente d'édicter des règles de manière autoritaire. Il joue du haut de son magistère de l'autorité de la Science, mais dans les faits l'autorité scientifique est continuellement piétinée. Des médecins ne sont-ils pas agressés, la majorité des médecins n'est-elle pas en situation d'impuissance ? Ils sont incapables de dire de quoi est décédé leur malade. On traite du covid-19 les patients sans tenir compte de leur état de santé, qu'ils soient autrement malades ou pas. Ne pouvant vraiment tester, on fait plus avec ce que l'on ne sait pas qu'avec ce que l'on sait. La majorité des décès sont causés non par le covid-19, mais par des complications. Pratiquement impossible de définir la cause du décès, de rassurer la famille des patients, de suivre la bonne conduite. N'y-a-t-il pas ici de quoi indisposer le corps médical et dresser les proches des victimes contre lui ?

LE COVID-19 ET SES TERRAINS

Pourquoi avoir regroupé tous les malades du covid-19 dans un service pour leur appliquer un traitement standard que n'impose quel médecin peut appliquer alors que le patient peut relever d'un service particulier qui est capable d'appliquer le traitement et de traiter des complications que celui-ci peut avoir ? On a mis les médecins traitants du covid-19 dans des situations qui ne leur permettent pas de traiter de l'état de santé du patient. Ils ne traitent que le covid-19 sans être capables de prendre en compte les effets du traitement sur le patient. Ce n'est pas du covid-19 qu'il fallait seulement traiter, mais de l'état de santé, le covid-19 y ajoutant sa complication. Bien sûr, à ne pas en douter, il doit y avoir des services où une bonne coordination des services autour de celui du covid-19 existe. Il doit y avoir des patients bien encadrés. Mais on se gardera de les donner en exemple, ceux-là ont les moyens. On a perdu de vue la « grande image », the big picture disent les Chinois : l'état de santé global.

Suite en page 7

Faire l'apprentissage de la vie (commune) avec (ou sans) le covirus-19

Suite de la page 6

Cet oubli n'est peut-être ni mal intentionné ni ignoré. Il n'y a qu'à se placer du point de vue des patients bien encadrés pour le comprendre. Ceux-là savent que tout le monde ne peut pas bénéficier des mêmes services. Une bonne organisation de l'ensemble des services de santé demande d'autres dispositions plus difficiles à généraliser. On a fait comme si on avait un système de santé avec les dispositions adéquates. On a pris l'habitude d'importer des recettes qui correspondent à d'autres contextes dont peut profiter une minorité ensuite on fait semblant de l'appliquer à tout le monde. On ne veut toujours pas comprendre la société, faire avec elle, on continue de l'infantiliser. On ne veut pas voir ce qu'elle peut bien faire qui peut la contenter.

Si le traitement du covid-19 doit tenir compte de l'état de santé du patient, ne doit pas isoler le covid-19 de son terrain d'action, l'Etat ne doit pas non plus isoler l'état de santé médical de l'état de santé général, ce par quoi on tient à la vie.

Une bonne politique ne peut être autrement dressée. En 'nidham châkh disait le défunt Abdelhamid Mehri. Il est sourd et ne voit pas, il ne veut, ni ne peut comprendre.

LES MYTHES DE LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE

Le mode occidental et capitaliste soumet le milieu naturel au milieu social au travers du mythe de la domination de la nature et soumet le politique et la société au mythe de la Science. Il ambitionne de soumettre la société aux lois du marché. Le mythe de la Science capture le politique et déprend la société du politique^[3]. Il en résulte crises écologiques et crises sociales. C'est de nouveaux rapports entre ses trois dimensions qu'il faut créer pour préserver un équilibre social et écologique. La loi ne doit plus être de substituer continuellement du travail mort au travail vivant, mais de les faire coopérer pour une meilleure vie sociale et matérielle.

La lutte contre le coronavirus ou la politique de cohabitation avec le coronavirus est piloté par un comité de scientifiques qui se donne pour mission d'enseigner la Raison à la population, qui considère les citoyens comme des patients à qui il faut administrer un remède et non d'abord comme des agents qui doivent eux-mêmes prendre soin de leur santé. Peu importe ce que fera le patient de l'ordonnance, la Science a fait sa prescription, le citoyen qui ne la suivra pas est condamnable. Le politique et la population sont démis de la politique. La Science et les institutions internationales qui croient penser pour tous ont délivré leur traitement : testez, testez, testez... dit l'OMS. Ses représentants locaux ne pourront pas les suivre, leurs bras sont trop courts, ils manquent de tests. Comment comptent-ils alors endiguer l'épidémie, faire respecter les mesures attenantes, faire admettre le confinement, sorte de mort lente, à ceux dont la vie ne tient qu'à un fil, à ceux pour qui importe le présent plus que le futur^[4]? Ils ne veulent pas s'attacher aux pratiques de la société.

La Science ne s'occupe pas de prendre en compte les moyens réels dont disposent les différents milieux sociaux et professionnels, de comment chacun peut vivre, avec ou sans le virus. Leur recette est valable pour qui-conque, en tout lieu et en tout temps. Pour elle la pratique doit se plier à la théorie. Elle empêche chaque milieu de faire de ses pratiques la théorie et de sa théorie la pratique, de refléchir aux moyens dont il peut disposer pour vivre avec le virus : « Taisez-vous, la Science s'est prononcée ». La Science n'arme pas la société dans ses débats avec le virus, elle la désarme. C'est une idéologie qui permet d'exclure les protagonistes du débat. Elle ne correspond en rien à la pratique des scientifiques qui prend soin des éléments qu'elle s'incorpore et de leur action. Cette commission devrait être composée non seulement de médecins et d'épidémiologistes,

mais aussi de toutes les compétences en mesure de contribuer à bien disposer la société. De plus, il faudrait non pas seulement une commission nationale qui plane sur tous les contextes, mais d'abord des commissions locales, chaque fois qu'elles peuvent être possibles. Ces commissions aux compétences multiples ne s'enfermeraient pas dans des bureaux attachés à des livres et rapports venus d'outre-mer, mais aux interactions du covirus-19 et de la population. Il ne suffit pas de concevoir un plan, il faut qu'il puisse passer dans la réalité, que la population en fasse son plan et sa réussite. Ces commissions seraient au centre de mobilisations sociales et seraient confrontées à une pratique scientifique inédite qui ne s'abriterait pas derrière une théorie importée, ses outils prêts à l'usage. Elles travailleraient avec les milieux à la construction de collectifs en mesure de se protéger, d'apprivoiser le virus. C'est à l'émergence de tels collectifs que se refuse le politique capturé par un Léviathan armé de la Science pour finalement servir des intérêts financiers.

COMMANDER À L'EXPÉRIENCE SOCIALE

Le pouvoir politique, la société et le corps médical ne sont pas obligés de subir. Le fatalisme est l'excuse des vaincus. Ils peuvent accorder leurs moyens et leurs fins, ils peuvent apprendre à vivre avec cet étranger qui a fait irruption dans leur vie. Le pouvoir politique peut commander autrement à la société. Que cela soit de manière directe ou indirecte. Il doit disposer d'une certaine autorité pour le faire directement. Il faut admettre qu'une telle autorité lui fait défaut. On a déjà oublié le Hirak, c'était pourtant hier. La promesse de changement de régime aussi. Si certaines autorités ont du crédit, il faut pouvoir s'appuyer sur elles. Des abus d'autorité ne peuvent que discréditer. Seule la réussite est aujourd'hui source d'autorité.

C'est donc indirectement qu'il faut commander à la société : par le biais de son action, de son expérience et de ses réussites. Il est du devoir du pouvoir politique de mettre la population et le corps médical en situation d'apprendre à se protéger de cet inconnu qui a surgi de nos externalités négatives. Nous avons détruit les écosystèmes de nombreux êtres vivants. Ils ont rejoint les écosystèmes existants qu'ils dévastent à défaut d'y trouver leur place. Ils poursuivent le travail de destruction que nous avons commencé. J'ai à l'esprit une commune montagneuse dont les singes dévastaient les jardins. Ne pouvant plus subsister dans leur écosystème, ils ont rejoint les zones de peuplement humain et ont placé la population devant un dilemme : laisser vivre le singe ou protéger le jardin.

LE NOUVEL ART DE GOUVERNEMENT

Le régime est passé maître dans un certain art de faire faire à la population. Disposant d'une rente qui lui donnait une autonomie vis-à-vis de la population, il pouvait monopoliser la décision économique et politique et entretenir la population. À partir du moment où s'engage une privatisation du pouvoir économique, un tel monopole se fragmente. Avec la réduction des ressources publiques, ces fragments ont tendance à se constituer en centres de décision dont la coordination tend à se défaire en même temps que la population doit chercher des ressources en dehors de celles publiques. Des mouvements centrifuges se dessinent auxquels il faut alors donner des centres de gravité qui puissent eux-mêmes graviter autour d'un centre unique pour préserver la cohésion sociale. L'ancien art de gouverner est mis en porte-à-faux : il ne s'agit plus de défaire des centres de gravité pour protéger le centre de gravité unique, il s'agit de créer des centres de gravité afin de donner de nouveaux appuis à celui central qui se délite et ne peut plus trouver d'appui en lui-même. Il s'agit de donner des centres de gravité à un mouvement de dérive de la société sur lesquels le centre de gravité central doit maintenant s'appuyer. L'intégration sociale

ne pouvant plus compter sur la redistribution publique et le marché, le mouvement de dérive social doit être autrement contenu. Les centres de décision issus de la privatisation du pouvoir économique et politique seront-ils en mesure d'ordonner la société ? Tout dépend de la capacité du mouvement de la société et des centres de gravité à se coordonner. L'art de gouverner la population ayant longtemps consisté à défaire les collectifs, à disperser les rangs, doit devenir un art de les former, de les coordonner. Il faut envisager de reverser certaines populations dans de nouvelles occupations, de transformer des pratiques et des attitudes en leur contraire.

LE RANG DE LA SOCIÉTÉ

Il faut dans le même temps remettre les riches dans le rang de la société. Qui gagnera les riches ?, le capitalisme mondial ou la société ? Tel est le combat qui va s'engager dans la période à venir. Après avoir gravité autour du centre unique, autour de quels centres graviteront-ils ? Ambitionneront-ils de capturer l'Etat pour servir et être servis par d'autres plus puissants qu'eux ou la société réussira-t-elle à les faire rentrer dans son rang ? L'Etat ne peut plus les faire graviter autour de lui.

Les riches sont redévolables à la société, ils ont été enrichis par la propriété commune, l'argent des ressources naturelles, les terres des collectivités traditionnelles. Ils se sont enrichis de la prédatation générale. La différenciation sociale est récente, initiée par la colonisation, elle s'est poursuivie à grande vitesse au cours de la période postcoloniale grâce à une appropriation privative des ressources publiques. La propriété privée en général n'a pas un siècle d'âge et a été produite par des politiques contestables. C'est une excroissance de la colonisation. L'Etat postcolonial a fini par discréditer ses propres choix, il a pavé la voie aux choix privés. À l'indépendance la « forme supérieure de propriété » a disqualifié la forme tribale. On en a profité pour jeter le bébé avec l'eau du bain, la forme archaïque a emporté avec elle la décision collective. Pour finalement faire triompher la forme privée devenue « universelle ». Sans le Léviathan, la forme privée n'aurait pu l'emporter sur la forme collective. Avec les crises à venir, la société acceptera-t-elle de continuer à laisser faire dans cette voie, toujours plus de privatisation des ressources collectives et toujours moins d'appropriations collectives, ou reviendra-t-elle à des choix collectifs pour préserver sa solidarité ?

La lutte de classes chez nous va emprunter les mêmes voies que celles des sociétés de classes. La solidarité sociale va-t-elle passer à la trappe ou se réveiller de l'envoutement dans lequel l'a maintenu le système rentier ? La lutte de classes chez nous n'est pas celle de classes constituées, mais de classes en voie de constitution. Une partie de la société qui n'a pas d'autre horizon que celui du capitalisme mondial veut s'ériger en propriétaire des moyens de production. La majorité de la société suit le cours à défaut d'avoir un autre horizon. À chaque jour sa peine, semble-t-elle vouloir dire. Mais l'avenir prévisible ne pourra pas la satisfaire.

ALIGNER LES INTÉRÊTS

On se souvient du Président Tebboune décrétant le 22 février Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie. Voilà une manière de dire au monde que loin de dégrader l'image de l'Algérie, ce mouvement l'a rehaussée. Certains sont allés jusqu'à parler de renaissance de l'Algérie. Ainsi, loin d'opposer la société que le monde extérieur et une certaine opposition voudraient dresser contre le pouvoir politique pour leur imposer un bon gouvernement selon leurs critères, le Hirak les ressoude. Si le souffle populaire a pu réellement pénétrer dans les arcanes du pouvoir, si une telle intention du pouvoir politique est réelle, elle devrait se confirmer. Mais je pense que le passif est trop lourd. Beaucoup de choses restent à faire, en particulier le bi-

lan critique de l'expérience politique. Mais le temps n'attend pas et comme dit en substance le proverbe, les vents n'apportent pas ce que les bateaux désirent. Pas le temps et pas l'espace pour regarder trop longtemps en arrière. Il faudra compter sur de bons réflexes pour que les mauvais ne l'emportent pas. Il faudra quand même regarder.

Une histoire du parti unique, trop vite remplacé par un pluripartisme de façade, reste à faire. Au moment où celui-ci voulait représenter la volonté populaire, où la société militaire voulait s'en défaire, on s'est appuyé sur la rue pour lui substituer un pluripartisme plus facilement contrôlable. Le parti FLN aurait pu être un front réel à l'image du parti communiste chinois^[5], devenir un creuset pour l'ensemble des forces de la vie sociale et politique. Il a été le bouc émissaire. Ce front en faisant prévaloir les droits sociaux et économiques sur les droits dits politiques et en recrutant les différentes élites sociales aurait permis d'intégrer, de faire débattre les différentes forces sociales, militaires, économiques et culturelles. Mais on a laissé le FLN se corrompre en excluant de son recrutement les nouvelles élites sociales. Et quand il a voulu se ressaisir, on l'a défait. Et on a laissé faire, quand on ne l'a pas utilisé, le travail corrosif de l'argent. On n'a pas voulu que l'avant-garde sociale se renouvelle. Les princes de la guerre n'ont pas su que sans l'encastrement de l'économie dans la société, sans le contrôle de la solidarité sociale sur les forces de l'argent, ils ne pourraient pas contenir indéfiniment les nouvelles puissances de l'argent. L'Etat monarchique a été corrompu par la bourgeoisie qui en est devenue maîtresse quand les princes de la guerre incompetents ne se sont pas convertis en princes des nouveaux temps.

IMPUISANCE ET DÉNONCIATION

Ce n'est pas le mensonge, l'effet de surprise des événements qui ressouderont la société et le pouvoir politique, quoiqu'un événement puisse en être l'occasion. Quand un citoyen se révolte, est choqué par le mensonge et agite la vérité aux yeux du public et exhibe des images sur l'impuissance des hôpitaux, le désespoir des malades, l'effet qui est obtenu avec son isolement n'est pas forcément celui qui est recherché ou tout du moins pas le seul. S'il disconvoit avec le discours politique selon lequel tout va bien, il n'en exprime pas moins un mal qui ne peut pas être tu et qui peut se propager. Le monde s'inquiète alors certes pour son bon ordre et ses intérêts, mais la société n'en a pas moins mal et ignorer le fait n'en dissipera ni le trouble ni le mal. S'il dénonce un état, c'est parce qu'il ne peut pas le transformer. Il veut alors crier son impuissance et demande de l'aide. Pourquoi prendre les choses par un seul bout : noter la dénonciation, mais non la demande d'aide ? Pourquoi ne pas donner aux individus la possibilité de changer leur état en soutenant les bons exemples au débat ?

L'opposition en comptant sur la conquête du pouvoir central pour changer l'état des choses, imitant en cela les démocraties occidentales, consolide les rapports de pouvoir et aggrave l'état de dépendance de la société. En restant obnubilée par le pouvoir central, elle consolide la croyance en son omnipotence. Ce ne sont pas les élections qui permettent la conquête du pouvoir, les élections ne font que cueillir un fruit mûr. La défaillance de la rente pour couvrir les besoins fondamentaux de la société exige de nouveaux rapports de pouvoir, de nouveaux rapports entre profits, salaires et rentes, de nouvelles capacités sociales. Les gens doivent pouvoir autrement mener leur vie, moins dépendre de la rente. Qu'une minorité continue de se disputer les restes de rente et en oublie les conditions de vie de la société, cela place les rapports de pouvoir en porte-à-faux.

La dénonciation sur laquelle vit l'opposition ne sert ni la société mais plutôt le pouvoir à qui elle conserve l'omnipotence et les forces extérieures qui sont en quête d'appuis intérieurs. Il ne faut pas s'étonner que le pouvoir, lorsque la dénonciation sert davantage les forces extérieures, se mette à réprimer et à crier au complot extérieur. L'Algérie n'est pas hors du monde.

A suivre...
Arezki Derguini

Créer, impérativement, des départements ou facultés de bio-épidémiologie, dès la rentrée universitaire prochaine

Cette pandémie, et toute particulière agression de cette entité biologique, sans précédent, se décline sur nos sociétés par une exceptionnelle crise multilatérale et globale qui nous a déjà fortement éprouvés et continuera, dans le futur et d'une manière récurrente, à nous atteindre dans nos biens les plus précieux et les plus fondamentaux. Telle notre santé, de nombreuses destructions de vie et de dislocations de familles, nos plus utiles biens économiques et leurs contingences sociales déjà fragilisées, ainsi que dans nos limites de formation adéquate de nos jeunes et futures élites.

Par Hassini Tsaki*

1ère partie

Retenons, que l'Homme du 20 et 21ème siècle sait aller sur la lune, et en revenir. Il sait greffer un rein, un bout de foie, et même un cœur pour prolonger la vie de personnes pourtant condamnées. Il sait fabriquer et accumuler une quantité incroyable de munitions atomiques pouvant détruire plusieurs fois la planète. Mais, il ne sait pas lutter contre une petite entité biologique de quelques centimètres de microns, enfin un ridicule fragment d'ARN, avec lequel nous partageons, pourtant, une parenté biologique, qui aujourd'hui est en mesure d'infliger à toute l'humanité des sévices et destructions sans précédents, car autant sanitaires, qu'économiques et sociales inimaginables. Sommes-nous, au juste, en présence d'une aberration et gros manquement en matière de gestion et de quête de la connaissance et des savoirs et de leurs maîtrises technologiques.

Notre science et ses applications sont-elles frappées de la tare d'une humanité devenue unijambiste, car n'ayant pu faire marcher qu'une science, partielle et incomplète, et essentiellement intéressée par les profits rapides et l'arrogance effrénée des puissants et des Nantis. Sommes-nous en mesure d'évaluer réellement, aujourd'hui au sein de cette conjoncture éprouvante par l'intrusion du COVID 19, ce que nous imposent à tous désormais, nos mal-orientations caractérisées passées, et leurs disgrâces résultantes dans le développement de la connaissance à travers les différentes disciplines universitaires. Nous savons aller sur la lune et en revenir, comme nous savons comment pulvériser "atomiquement" notre planète. Mais nous ne savons pas grand-chose sur les éléments pourtant élémentaires qui nous entourent et qui continueront, d'une manière récurrente, à s'imposer biologiquement à nous, pour ne pas dire, à accompagner durablement notre jeune humanité, comme cela a été le cas par le passé selon une résilience naturelle ou maîtrisée durant des millions d'années de l'évolution et adaptation de notre espèce sur terre.

Oui, il nous faut savoir observer et relever avec acuité que notre civilisation est non seulement unijambiste aujourd'hui mais suffisamment myope pour ne pas s'intéresser à l'essentiel et parfaire ses savoirs et connaissances fondamentales. En moins d'une vingtaine d'années, l'Homme a su



faire connecter presque l'ensemble des individus de la planète. Aujourd'hui, des milliards d'individus, malgré les frontières et limites des langues, des cultures et des sensibilités et croyances, échangent des informations, des images, des discussions et pourquoi pas des potentiels de savoirs et de connaissances. Tous les individus de la planète ont, et se déplacent avec leur "Boule de cristal" personnelle qui peut les mettre en relation instantanément avec leurs innombrables semblables. La planète pourrait désormais devenir une impossible, une immense, une globale et merveilleuse université interactive.

Cependant, malgré ces merveilleux accès et immenses possibilités pour le transfert, le partage, le cheminement et l'amplification des connaissances, nous constatons aujourd'hui notre grande et si préoccupante méconnaissance de notre monde biologique et des relations et interactions de ses constituants. Nous nous sommes tous réveillés nus, hébétés, impotents et désarmés, et nous le sommes encore après six mois de pandémie au COVID-19 (Cf. 1, 2 et 3), car nos savoirs fondamentaux et essentiels sur notre propre monde et destin biologique, ont été déviés et bien malheureusement négligés car considérés comme non-rentables dans l'immédiat économique et financier qui domine nos relations sociales et notre monde économique. Alors que, chaque année la planète s'enrichie de millions de diplômés universitaires, de surdiplômés à Bac + 8, allant grossir encore les foules des "sachant-chômeurs", certaines disciplines fondamentales ne sont plus prisées, ni fréquentées. Ainsi, elles sont parfois même purement et simplement abandonnées, faute de recrues. Il n'y a presque plus d'étudiants intéressés et motivés par les filières fondamentales de Botanique, de Zoologie, d'Entomologie, de Pédiologie, de Virologie, de Minéralogie, d'Epidémiologie, etc...

Afin de pouvoir envisager des redéploiements impératifs et plus que nécessaires aujourd'hui, entre autres, en matière de hiérarchisation des formations et adéquate préparation des futures compétences, il nous faudrait constater et reconnaître, que malgré ses grands et impressionnantes acquis modernes, notre civilisation unijambiste actuelle avance

et se meut tel un bateau ivre. Elle navigue, depuis les quelques décennies de Mondialisation, pratiquement à vue, à travers le déferlement des vagues qui l'emporte sans direction consentie, et surtout par manque de véritable esprit-timonier à la barre. Ce dernier déchaînement des vagues, qui pourrait provoquer un naufrage imminent, se remarque particulièrement depuis les derniers six mois de pandémie qui nous voit et nous surprend, non seulement désarmés mais sans perspectives claires d'un dénouement possible et rapide de cette agression inédite.

Dans cette nécessité absolue de redéploiements stratégiques de notre civilisation éperdument perplexe pour ce qui est de son avenir immédiat, et quant à ses perspectives sanitaires, économiques et sociales, il nous faudrait absolument revoir et corriger cet urbanisme spéculatif et ravageur avec ses nouvelles cités où sont entassés des dizaines de millions de personnes, et ayant atteint indifféremment tous les continents et cultures. Celui-ci, reste un facteur essentiel, de diffusion, de contamination spectaculaire et d'explosion, tous azimuts, des épidémies, présentes et à venir (Cf. 4 et 5).

Pour demeurer aussi positifs que constructifs, retenons qu'il est notamment connu et admis que les crises importantes ou grands conflits que traversent les nations, constituent, par ailleurs, et dialectiquement pour celles qui savent réagir et rebondir, des conjonctures particulières et propices car suffisamment obligeantes, qui nous incitent à nous préparer à des redéploiements impératifs, à des innovations, et à de nouvelles mutations multidimensionnelles plus adaptées aux nouvelles données et situations de la nouvelle réalité, par une nécessité de changements rapides et, parfois même, fondamentaux.

Alors, cessons de ne voir réagir nos populations, y comprises leurs élites politiques et scientifiques, qu'avec les mains et espoirs toujours suspendus vers des solutions et prescriptions d'outre-mer dans le traitement et protocole curatifs de cette pandémie. Cessons de «singer» les analyses, les inspirations et les recommandations organisationnelles d'importance et de parrainage bien contraires à notre volonté de libre exercice de notre

souveraineté, formellement tant affirmée et, par monts et par vaux, souvent fièrement revendiquée. Il nous faudrait dès à présent rechercher des moyens propres, fondés scientifiquement, dans le cadre d'une stratégie nationale de prévention et de résilience biologique aux coronavirus actuels et à réapparaître en des formes similaires dans un futur proche ou moyen (Cf. 6).

LES NOUVELLES CHÈVRES DE M. SEGUIN

Beaucoup d'entre nous se rappellent, parfois avec la tendre nostalgie de l'enfance, cette belle histoire des Lettres De Mon Moulin, écrite par Alphonse Daudet vers 1860, et qui parlait du bon et perspicace M. Seguin et de son amour tout particulier pour ses belles chèvres que le loup ne manquait jamais de les lui manger, l'une après l'autre jusqu'à sa septième dernière petite Blanchette. En conclusion et moralité de l'histoire, si on s'amusait aujourd'hui de la méditer à notre profit de l'heure et de son actualité sanitaire encore imminente, M. Seguin s'est révélé être, malgré son caractère fort affectif et généreux avec ses animaux, un personnage bien naïf et peu attentif aux nécessités et priorités de son époque.

A suivre

* Professeur

Sources et notes explicatives:

- (1) *Le coronavirus et nous ou l'intrusion sociale et politique d'une entité biologique et ses enseignements pour le présent et l'avenir.* http://www.lequotidien-oran.com/?archive_date=2020-03-15
- (2) *Le coronavirus et nous, acte 2, ou l'expression d'une nature, suffisamment agressée, qui reprend ses droits (1ère partie).* <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5288218>
- (3) *Le coronavirus et nous, acte 2, ou l'expression d'une nature, suffisamment agressée, qui reprend ses droits (Suite et fin).* <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5288250>
- (4) *Le Coronavirus et nous, acte 3: Sur-urbanisation effrénée, exodes ruraux hémorragiques, mode alimentaire globalisé et crises sanitaires mondialisées et récurrentes (1ère partie).* <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5288448>
- (5) *Le Coronavirus et nous, acte 3: Sur-urbanisation effrénée, exodes ruraux hémorragiques, mode alimentaire globalisé et crises sanitaires mondialisées et récurrentes (Suite et fin).* <https://algeria.shafaqna.com/634940>
- (6) *Comment anticiper et mieux préparer les prochaines pandémies.* <https://pro.medias-dz.com/article.php?id=1080164966>

Pourquoi Sonatrach et Sonelgaz restent inaliénables



Par Reghis Rabah*

Que les deux mastodontes fassent l'objet d'une enquête ou d'un audit approfondi, et qu'apparaissent des dysfonctionnements ou des insuffisances de gestion, que des responsabilités seront situées suivies de sanctions, est une forte possibilité. Mais penser une seconde que l'Etat se désengage pour les laisser à la merci d'une gestion déléguée par des étrangers ou céder un centime de leur capital serait un pur fantasme. Pour l'Etat jusqu'au décollage effectif d'une vraie économie diversifiée, ces deux sociétés resteront une ligne rouge. Il faut d'emblée rappeler pour mémoire que la tactique des entreprises notamment françaises est typique pour pénétrer les créneaux économiques algériens à fortes croissance. Il s'agit de commencer à dévaloriser les entreprises publiques à travers leurs satellites médiatiques sur place et à l'étranger, puis rentrer par des contrats de gestion déléguée afin de mieux préparer carrièvement leur privatisation. Les années 2000, les attaques ont commencé contre l'Algérienne Des Eaux par le slogan « seulement 9,5% des 32 millions d'Algériens bénéficient d'un accès à l'eau du robinet 24h/24h. ». Ensuite pour préparer l'opinion publique à l'arrivée de Suez pour la ville d'Alger, on disait que 60% des Algériens ont de l'eau dans les robinets quotidiennement avec une plage horaire entre deux et seize heures. Enfin, après toutes ces coupures d'eau durant l'Aïd El Adha 2020 qui a même fait réagir le président de la république, Brice Cabibel, le DG de SEAAL se justifie « les Algériens consomment 3 fois plus d'eau comparé aux standards internationaux »⁽⁰¹⁾. C'est ainsi que le groupe français rentrera par la grande porte pour cette gestion déléguée de la distribution et de l'assainissement de l'eau potable de la grande ville d'Alger. Lors de son installation, elle était à l'époque accompagnée d'une importante délégation du Medef l'équivalent Algérien du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) pour montrer que l'offensive française a comme le dit l'adage populaire « attraper un lion par sa queue » lorsqu'on sait l'importance distribution de l'eau à travers le territoire national. On promettait même à l'époque que si cette expérience réussit à Alger, ce partenariat étranger, inédit dans l'économie dirigiste Algérienne sera renouvelé dans les autres grandes villes du pays telles qu'Oran, Constantine, et Annaba. Des manifestations d'intérêt ont déjà été enregistrées de la part notamment du groupe français Saur (Société d'aménagement urbain et rural) pour la ville d'Oran. En définitif, cet objectif n'a jamais été atteint sinon une simple déstructuration d'un groupe puissant Algérien par région. Selon toute vraisemblance, la Société Nationale de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz), serait entraînée à suivre le même cheminement ces derniers temps. Il est clair que ce groupe comme le reste des entités algériennes connaissent des difficultés de trésorerie à cause de la crise sanitaire qui s'est encrée en Algérie à partir du mois de mars 2020 puis s'est étalée à ce jour sans visibilités limpides en perspective. Ceci est de même dans pratiquement tous les pays du monde dont la France qui manipule ces lobbies. En effet, la crise du coronavirus a précipité plusieurs entreprises françaises, dont certaines étaient déjà en difficultés, dans des faillites ou restructurations lourdes de conséquences sur l'emploi surtout dans les secteurs de distribution, l'ameublement, l'automobile, l'audiovisuel, chaussures et vêtements, loisirs etc. ?⁽⁰²⁾.

QUEL EST EXACTEMENT LE PROBLÈME DE SONELGAZ ?

Les responsables du groupe Sonelgaz qui ont constaté ces derniers mois un manque sérieux de rentrée de caisse et qui ne voient pas des perspectives claires de reprises immé-

diates se sont inquiétés sur l'éventuel remboursement d'une dette de ces 20 dernières années estimée à près de 2000 milliards de dinars et dont l'échéance d'acquittement débutera en 2024 et surtout, étant donné les circonstances, récupérer ses créances vis-à-vis de l'Etat de plus de 62 milliards de dinars. Il faut préciser par ailleurs que cet endettement a en majorité servi à la construction et mise en place des différentes centrales de production de distribution d'électricité et du gaz. Il s'agit donc plus d'une dette vis-à-vis du Fond National d'Investissement (FNI) que des crédits d'exploitation reçus des banques nationales avec lesquelles Sonelgaz dispose d'un compte. Le groupe a donc élaboré un plan d'action sous forme d'un programme de « prévoyance » pour ne pas insister sur le terme « sauvetage » complet pour alerter les pouvoirs publics du danger que le groupe pourrait courir et qui nécessite désormais des décisions essentiellement et impérativement politiques et qui relèvent bien entendu de sa tutelle. Profitant de l'arrivée d'un nouveau ministre, le premier responsable du groupe, devait remettre ce rapport séance tenante lors d'une rencontre des responsables du secteur de l'énergie. Moins d'une semaine, on apprend par la presse qu'il est entre les mains du premier ministre et des chiffres ont été divulgués dans les médias algériens et étrangers sous des titres des plus extravagants comme ; « Sonelgaz est à genoux », (03) « Sonelgaz est dans le rouge », « dépôt de bilan pour 2023 » (04) etc. alors que les intentions de ces responsables du groupe Sonelgaz s'attendaient à toute autre réaction notamment des pouvoirs publics pour lesquels, elle agit dans la mission de distribution du gaz et de l'électricité aux citoyens algériens.

SONELGAZ N'EST PAS UN SIMPLE OPERATEUR MAIS UN INSTRUMENT DE SON PROPRIÉTAIRE

Que Sonelgaz accompagne l'Etat dans la conduite de sa politique sociale n'est pas incompatible avec ses objectifs politiques ni une honte vis-à-vis de ses pairs à l'étranger et encore moins une entrave à sa démarche actuelle pourvu qu'on n'oublie pas les rétrospectives pour nous concentrer sur les perspectives avec les lunettes que les lobbies veulent qu'on porte. C'est un choix que l'Algérie a fait depuis l'indépendance. En effet, après avoir rassemblé les fondements de l'étape allant jusqu'au 1978 qui s'est fortement inspirée du programme de Tripoli, considéré comme conforme aux aspirations populaires. Ceci peut être facilement vérifié en parcourant les grandes lignes du plan quadriennal qui couvre la période 1970-1973 et dont l'objectif primordial est de créer les conditions qui permettraient de fournir un emploi durable à l'ensemble de la population masculine active d'ici l'horizon 1980 (5) quels que soient les moyens utilisés, ce plan vise essentiellement l'épanouissement des citoyens ce qui est effectivement une aspiration fortement populaire. Les principes s'érigent en vrai projet de société autour de ces puissantes sociétés nationales, il définit les règles de jeux et fait appel à l'adhésion de toutes les forces vives pour entamer une deuxième révolution cette fois industrielle et culturelle pour parachever le processus d'indépendance économique, moyennant bien entendu des sacrifices à l'instar de la révolution armée.

D'autre sont venues plus tard remettre en cause cette démarche sur la simple base d'opinion et de mimétisme avec d'autres pays occidentaux dont l'objectif est de ne pas voir l'Algérie industrielle et indépendante de l'expertise étrangère et qui ont mené le tissu industriel ainsi bâti vers une restructuration pour laquelle l'Algérie paye les pots cassés aujourd'hui. Le groupe Sonelgaz comme ses consœurs dans d'autres domaines accompagne l'Etat dans l'électrification urbaine. Justement, en matière d'électrification, « l'Algérie est major de promotion en Afrique. Selon les chiffres de la Banque mondiale, le pays est couvert à 100%. Il est d'ailleurs le seul dans ce cas, même si l'Egypte et la Tunisie (99,8%), ou encore la Libye (99,4%) s'approchent elles aussi de la



perfection. La majeure partie du continent est couvert pour moitié, comme par exemple au Sénégal (61%), au Nigeria (57,7%), en Namibie (49,6%), ou encore au Soudan (44,9%).

En revanche, de nombreux pays africains sont encore faiblement électrifiés. C'est le cas au Mali (23,7%), en Somalie (19,1%), à Madagascar (16,8%), ou encore en République démocratique du Congo (13,5%). Le Liberia (9,1%), le Tchad (8%), le Burundi (7%), et le Soudan du Sud (4,5%) sont les pays ayant le taux d'électrification le plus bas en Afrique. » Le taux national de pénétration du gaz naturel a permis d'attendre un taux de couverture de 60% à l'échelle nationale, ce qui place l'Algérie leader en Afrique aussi.⁽⁰⁶⁾

TOUT CELA N'EST PAS LE PROGRAMME DE SONELGAZ MAIS CELUI DE L'ETAT

Pour arriver à ces performances pour l'épanouissement des citoyens comme prévu les différents programmes, l'Algérie fait des sacrifices en subventionnant les tarifs qui n'ont pas bougé et permettent ainsi à Sonelgaz d'équilibrer son budget d'exploitation d'où le recours en permanence à ses banques pour des apponts financiers pour équilibrer son budget d'exploitation courante à cause de ces tarifs sous-évalués.

On estime le prix du KW/h en Algérie au 1/4 de la moyenne européenne. L'équation qui tendra vers l'équilibré sans pour autant l'atteindre exige le double des tarifs actuels mais ce n'est pas à Sonelgaz de prendre une telle décision qui restera du ressort de la politique sociale menée par les pouvoirs publics qui eux tentent raisonnablement de trouver des modèles de subvention sélective sans heurter les habitudes et surtout s'assurer qu'une telle levée des aides de l'Etat ne se répercute pas sur les prix à la consommation à la hausse et, partant gonfle l'inflation. Pourtant, les secteurs industriels continuent de profiter de ces tarifs bas de l'électricité et du gaz. Pour les cimenteries par exemple réputées énergétivores, le coût de l'électricité ne représente qu'à peine 10% du prix d'un sac de ciment alors que la moyenne chez nos voisins européens se situe entre 30 à 40%.

La question donc reste posée sur la subvention par l'Etat du secteur industriel, facile à identifier dans les modèles proposés ? Il faut souligner par ailleurs que la subvention est double. En effet, le

gaz qui sert à la production de l'électricité est déjà subventionnée et l'électricité produite est subventionnée à son tour. Sonelgaz avait proposé comme solution la création d'un fond de subvention que dégage l'Etat comme cela a été des stations de dessalement de l'eau de mer ? Aujourd'hui par exemple l'Etat demande à Sonelgaz de raccorder les agriculteurs au réseau sur efforts proches, comment va-t-elle pouvoir le faire sans recourir aux crédits bancaires d'exploitation ?

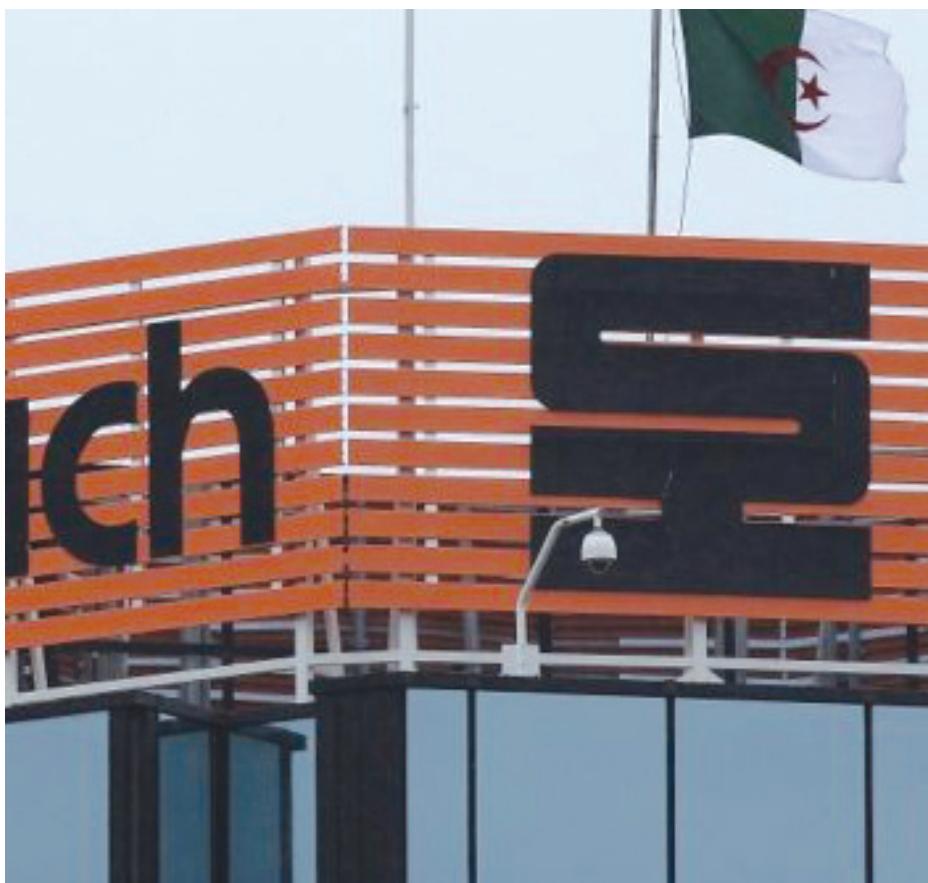
L'ETAT NE PEUT PAS S'EN PASSER DE SONATRACH AUSSI

Il faut préciser pour mémoire que cette crise sanitaire n'a épargné aucun secteur. En effet, pour la première fois depuis plus de 20 ans, l'économie algérienne entre en difficulté économique.

L'Office national des statistiques (ONS) révèle dans son dernier rapport (07) que la croissance économique a enregistré un chiffre négatif. L'ONS a calculé l'indice de croissance à -3,9 % pour le premier trimestre de 2020, contre une croissance positive (+1,3%) à la même période de 2019. C'est assez important et cela ne présage pas une quelconque amélioration durant le second trimestre. Et pour cause, la difficulté économique a eu lieu avant la déclaration du coronavirus en Algérie. On retiendra, à ce propos, une croissance négative des hydrocarbures de l'ordre de -13,4%. Cette chute était deux fois moindre (-7,1%) à la même période de l'année dernière. Les services marchands ont enregistré pour la première fois une baisse de (-2,8%) contre une hausse de (+5,0%) durant la même période de comparaison. Cette baisse de croissance s'explique, essentiellement, par des baisses de la valeur ajoutée des différents sous-secteurs. Il s'agit, notamment, des transport et communications (-4,8% contre +5,3%), hôtels, cafés et restaurants (-2,7% contre +5,5%), commerce (-1,5% contre +4,8%) et enfin les services fournis aux ménages (-1,8% contre +3,8%). Donc c'est dans cet ensemble qu'il conviendrait de juger des performances du secteur public en Algérie mais en aucun cas saisir cette faiblesse due au coronavirus pour remettre en cause le patriotisme des sociétés publiques au service de l'Etat et du citoyen même si on relève ici et là quelques carences.

*Consultant, économiste pétrolier
Suite en page 10

Pourquoi Sonatrach et Sonelgaz restent inaliénables



Suite de la page 09

Quant à Sonatrach, elle est une personnalité morale patriote, consciente de son rôle social et sociétal, 7 PDG sont passés entre 1963 et 2001 et ont réussi parfaitement à l'adapter en conciliant ses objectifs politiques avec ses engagements économiques avec ses partenaires. Entre 1990 et 1995, il y a eu quelques divergences d'ordre stratégique avec le feu Abdelhak Bouhafs, de suite remise à l'ordre par le président Liamine Zeroual pour rappeler que cette entreprise est une entité qui appartient à l'Etat et devra lui venir en aide à chaque fois qu'il en a besoin.

A cette époque rappelons-le, l'Algérie était sous perfusion dans l'hôpital du Fond Monétaire International (FMI) en pleine application de ses conditionnalités, des milliers de travailleurs du secteur du bâtiment ont été déboursés pour réclamer leurs salaires, l'Etat a jugé que le mastodonte doit jouer son rôle et mettre la main dans la poche pour lui venir en aide afin d'éviter un chao qui menacerait l'unité nationale. Depuis, leçon tirée de cet événement, le patriote Zeroual, sur recommandation du feu Abdelhak Benhamouda l'a érigé en groupe puissant inaliénable, inaccessible, insaisissable, société par actions (SPA), certes mais elles sont toutes détenues par l'Etat, qui en a la charge par le biais d'un Haut Conseil de l'Energie (HCE) qui lui définit les axes stratégiques.

C'est malheureusement à partir de l'élection de Bouteflika en Avril 2019 que son affaiblissement devait commencer. Contrairement à ce qui est dit ici et là, Chakib Khelil n'est pas venu dans les bagages de Bouteflika lors de son premier voyage aux Etats Unis en juillet 2001 mais il pourrait en être l'artisan puisqu'il a été désigné son conseiller très proche à l'énergie avant de prendre en charge le secteur dans sa totalité.

Il faisait partie de ce que les médias ont préféré appeler carrément « les hommes du président ». Après les élections du troisième mandat de Bouteflika, il est devenu encombrant pour son ami d'enfance il quitte le poste de ministre de l'énergie et des mines mais garde son influence soit à travers le président lui-même soit son frère Said pour être derrière toutes les nominations des ministres qui lui sont succédés et les PDG de Sonatrach jusqu'à la démission de son ami en avril 2019. Cependant, la période 2014- 2017 lui a échappée par la perturbation du dossier corruption qu'il a eu avec le tribunal de Milan et le mandat de recherche lancé contre lui par la justice

Algérienne. C'est durant les deux dernières années de cette période que Sonatrach a soufflé pour reprendre son rythme de développement.

Après un intérim de l'année 2014 confié au vice président amont. Aujourd'hui la nouvelle direction de Sonatrach est soumise à de fortes pressions internes et externes par le biais d'organes de presse interposés, dictées par des lobbyings outre-mer, qui tentent à tout prix de porter préjudice à l'entreprise via son PDG. Ce dernier, ayant à peine été installé, a été l'objet de critiques virulentes et malsaines, quoiqu'il ait hérité d'une institution dont la situation était complètement instable pour plusieurs raisons. Cette instabilité a été accentuée par la nomination successive à la tête du ministère de tutelle des cadres de la Sonelgaz qui n'ont pas une connaissance approfondie des spécificités et des aléas de l'industrie pétrolière et gazière. La nomination de Monsieur Attar, risque de ne pas apporter les résultats escomptés et ce, pour plusieurs raisons, surtout son appréhension critique vis-à-vis de la loi sur les hydrocarbures et sur d'autres questions d'ordre stratégique bien qu'il soit partie prenante lors de son élaboration. Il a été en effet, consulté au même titre que les autres anciens PDG de Sonatrach.

Dans un entretien accordé à l'APS, Toufik Hakkar, alors, chef du groupe chargé de la révision de cette loi a précisé que trois formules contractuelles ont été retenues dans le nouveau texte qui était à proposé pour adoption. Pour faire une évaluation exhaustive, le groupe de travail composé d'une quinzaine d'experts spécialisés dans les questions fiscales, économiques, juridiques a consulté d'anciens responsables du secteur de l'énergie comme Nordine Aït Laoussine, Youcef Yousfi, Abdelmadjid Attar, Nazim Zouiouche, Noureddine Cherouati et Said Sahnoun. (08)

Renvois

- (01)-<https://www.facebook.com/elhouari.dilmi/posts/320564594514154>
- (02)-<https://www.lefigaro.fr/societes/licenciements-faillites-les-secteurs-qui-souffrent-du-coronavirus-20200522>
- (03)-http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5291931&archive_date=2020-07-22
- (04)-https://facebook.com/l.4p?u=https%3A%2F%2Falgeriepartplus.com%2Fexclusif-lequivalent-de-20-milliards-de-dollars-de-dettes-envers-le-plan-de-sauvetage-de-sonegaz-sur-le-bureau-de-djerda%2F&h=AT2pFYAs1B0g3sqd0y-xHejd3Rlk9hsVBPZ_zRPXjd-3r7pSWg0jkawP04X6k2G0q_Po1RtO4BOr6RSplc2WF61ZRqDV0TpLFuQ8YAg3ECXBdUYFKyq4hbNTHfKybkOOOfM
- (05)-<http://www.energy.gov.dz/?article=le-ministre-de-lenergie-a-tizi-ouzou>
- (07)-<http://www.ons.dz/IMG/pdf/CNT-1T-2020.pdf>
- (08)-<http://www.aps.dz/economie/86807-nouvelle-loi-sur-les-hydrocarbures-trois-types-de-contrats-petroliers-retenus>

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière
Centre Hospitalo-universitaire d'Hussein dey-Alger Hôpital Pr N.Hamoud

NIF : 099816179005416

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2020

Le Centre hospitalo-universitaire Hussein-Dey Hôpital Pr N.Hamoud lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux réparti en Huit (08) lots :

- Lot N° 01 : Six (06) Respirateurs de réanimation
- Lot N° 02 : Une (01) Colonne d'endoscopie
- Lot N° 03 : Cinq (05) Echographes sur chariot
- Lot N° 04 : Deux (02) Stations d'anesthésie
- Lot N° 05 : Deux (02) hottes à flux laminaire de paillasse -pose de sécurité microbiologique type II
- enceinte de travail PCR sur paillasse : pose de sécurité microbiologique type III
- Lot N° 06 : Matériel pour analyses physico-chimiques de l'eau et des aliments
- Lot N° 07 : Matériel pour analyse Microbiologique de l'eau et des Aliments
- Lot N° 08 : Equipements pour dosage des endotoxines dans l'eau pour hémodialyse, au profit du CHU HUSSEIN DEY au titre de l'année 2020

Le présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires admis à concourir et ceux dont les capacités répondent aux critères sous cité :

Capacités professionnelles :

1-Opérateurs nationaux, fabricants de matériel présentant des certificats de conformité établis par les organismes compétents.

2-Opérateur importateur : ayant l'agrément d'importation des équipements médicaux délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière,

-Capacités financières : Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2016-2017-2018) au minimum de 28 000 000,00 DA.

-Capacités techniques : Ayant réalisé trois (03) prestations au minimum de même nature pour chaque lot, objet du cahier des charges durant les trois dernières années dans le secteur public (justifier par trois (03) attestations de bonne exécution des trois dernières années successives 2017-2018-2019 signées par l'ordonnateur) pour chaque lot.

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale (Bureau des marchés) du C-H-U Hussein- Dey Hôpital Pr N. HAMOUD, Rue Boudjemaa Moghnii Alger, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 3000,00DA non remboursable auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire Hussein-Dey, Hôpital Pr N. Hamoud.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «Dossier de candidature »

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique »

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière».

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 13 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront mises dans une autre enveloppe unique fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU HUSSEIN- Dey, Rue BoujemaaMoghnii Alger, Bureau des Marchés.

L'enveloppe anonyme extérieure ne doit porter que les indications suivantes :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

C-H-U .Hussein- Dey Hôpital Pr Nefissa Hamoud

Rue Boudjemaa Moghnii, Hussein Dey, Alger.

Bureau des marchés

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04 /2020 acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux réparti en Huit (08) lots :

- Lot N° 01 : Six (06) Respirateurs de réanimation
- Lot N° 02 : Une (01) Colonne d'endoscopie
- Lot N° 03 : Cinq (05) Echographes sur chariot
- Lot N° 04 : Deux (02) Stations d'anesthésie
- Lot N° 05 : Deux (02) hottes à flux laminaire de paillasse -pose de sécurité microbiologique type II
- enceinte de travail PCR sur paillasse : pose de sécurité microbiologique type III
- Lot N° 06 : Matériel pour analyses physico-chimiques de l'eau et des aliments
- Lot N° 07 : Matériel pour analyse Microbiologique de l'eau et des Aliments
- Lot N° 08 : Equipements pour dosage des endotoxines dans l'eau pour hémodialyse, au profit du CHU HUSSEIN DEY au titre de l'année 2020

«À ne pas ouvrir »

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8h 00 jusqu'à 13h 00, l'heure d'ouverture.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Bernard-Henri Lévy le pyromane de retour sur la scène maghrébine

Par Abdelkader Khelil*

En septembre 2002, Michael Ledeen, proche de Georges W. Bush, disait dans « Guerre contre les maîtres de la terreur » : « ... D'abord nous de vons en finir avec les régimes terroristes, à commencer par les trois grands que sont l'Iran, l'Irak et la Syrie. Puis nous nous occuperons de l'Arabie saoudite ... Nous ne voulons de stabilité ni en Irak, ni en Syrie, ni au Liban, ni en Iran ou en Arabie saoudite. Nous voulons que les choses changent. La question n'est pas de savoir s'il faut déstabiliser mais comment le faire »,

En fait, ce qui est programmé, c'est la création du « Grand Israël » (Cf. mon article : « Trilogie pénalisante pour l'éveil d'une société d'un pays menacé » paru le 6 octobre 2016 sur le Quotidien d'Oran) comprenant toute la Palestine, l'espace jordan-libanais, la moitié de la Syrie, les deux tiers de l'Irak, un tiers de l'Arabie saoudite jusqu'à Médine, la Ville sainte, et la moitié du Sinaï. Rien que ça, messieurs les stratèges israélo-américains ! Qu'elle infamie pour ce Monde arabe qui malgré ses 429 millions d'habitants et son potentiel détourné par des oligarques civils, militaires et/ou religieux a perdu toute dignité et pouvoir, au point où un petit État créé artificiellement et d'à peine 9 millions d'habitants au mois de mars 2020 (selon le Bureau central des statistiques israélien) cherche à le démanteler, à le « saucissonner » et à le balkaniser.

Il est vrai que l'État sioniste colonialiste et raciste est largement soutenu par l'Occident et à sa tête les États Unis d'Amérique. Complexé, culpabilisé et surtout tolérant à son égard car n'oubliions pas qu'il fut un acteur direct et/ou indirect du génocide des juifs d'Europe. Les pays occidentaux traînent sans fin leur culpabilité à l'égard du drame de la shoah, devenu ce « registre de commerce » agité à tout vent, par l'entité sioniste et ses sponsors, y compris les auxiliaires arabes de l'Occident dans les pays du Golfe et du Moyen-Orient. Tout ce qu'elle en tire comme dividendes, l'est bien sûr, au détriment des intérêts actuels et futurs des peuples avilis et formatés par la politique distillée depuis la grande révolte arabe (1916-1918) contre le pouvoir ottoman, par Lawrence d'Arabie.

Dans son habit de bédouin, cet officier de liaison britannique a réussi par inculquer aux tribus nomades, le plaisir de la léthargie, de l'immobilisme et du suiviisme, pour ne pas dire de « l'aplaventrisme », en les plongeant dans un sommeil profond à la limite de l'état comateux, alors que bercés en « rois fainéants » par la poésie galante de « Kaïs wa Leïla », celle de « Antar Ibn Chedad » de la bravoure juste fantasmée par sabre tiré de son étui pour exciter la foule, ou celle de « Omar El Khayyam » l'enivrant ...

Pendant tout ce temps gaspillé en jouissances et luxure par les dirigeants arabes, les stratégies israéliens eux, en parfaits « illusionnistes », sont arrivés à faire d'un acte d'agression et de spoliation des terres de la Palestine, bafouant et au mépris de toutes les règles du droit international, un rêve partagé par le plus grand nombre de juifs en Israël et dans le Monde (malgré l'existence de certains intellectuels y compris israéliens peu nombreux et malheureusement inaudibles parce que leur point de vue reste boycotté par les « média-mensonges » de l'Occident qui sont partisans farouches de la cause palestinienne). Ces stratégies sont relayées et soutenus à travers le monde, par l'Amérique et l'Occident sous la houlette de la diaspora juive avec à sa tête, la « Fondation Rothschild », du nom de ce maître de la finance mondiale et « roi des juifs ». Nous aurons alors compris que le changement attendu par les néo-conservateurs du pentagone et de la Maison Blanche, se doit d'être fait au seul profit de l'État Hébreu en entité virtuelle et en appendice satanique de l'occident des « va-en-guerre » source de pagaille à travers le Monde, au moment où les peuples arabes tenus par le ventre, roupillent d'un sommeil profond entretenu à dessein par leurs « dirigeants et gouvernants » cupides, lâches et au service des intérêts stratégiques de l'Occident. Non ! Ce n'est pas cette poignée de sionistes qui est forte ! Ce sont les dirigeants arabes corrompus et lâches, qui pratiquent le musèlement de leurs peuples, qui sont les « constructeurs » d'États faibles et dociles devant leurs maîtres occidentaux !

Excitant divers prétextes pour convaincre la communauté internationale à les suivre ou au moins, à les laisser-faire, « l'axe du mal » établi entre Washington et Tel Aviv, utilise la puissance militaire et les moyens subversifs pour réaliser cette recomposition au service exclusif de leurs propres intérêts économiques et géostratégiques. N'est-ce pas qu'à peine dix jours après les attentats du 11 septembre 2001, Donald Rumsfeld en chef du Pentagone, avait présenté au général Wesley Clark un mémorandum dans lequel il est précisé que sept pays arabo-musulmans devaient dans un premier temps « passer à la casserole » ? Il s'agissait de l'Afghanistan, de l'Irak, de la Syrie, du Soudan, de la Libye, du Liban et de l'Iran. Nous sommes là, dans une véritable stratégie de destruction massive des pivots du Moyen et du Proche

Orient (l'Algérie étant loin d'être exclu bien sûr, des tablettes des stratégies américains et israéliens, pour avoir été aux côtés de l'Irak, de la Syrie, du Soudan, du Yémen du Sud, de la Libye et de l'OLP, dans le « front du refus » ou « front de la fermeté », constitué au sommet tenu à Tripoli, du premier au 5 décembre 1977).

Il s'agit en fine, de créer l'anarchie totale et le chaos nécessaires pour que sur les ruines de ces pays devenus fragiles et dociles face aux stratégies occidentales, puisse s'édifier le « Grand Israël » tellement rêvé que consigné pour la postérité, sur une pièce de monnaie de 10 agorot sur laquelle est imprimé le chandelier juif à sept branches sur fond de la carte du projet fantasme, pour en transmettre le rêve de génération à génération israélienne. Nous l'aurons tous compris, il n'a jamais été question par ces actions et cette politique agressive, d'instaurer la « démocratie », de défendre les droits humains des peuples, ni de sauver les peuples arabes d'Irak, du Soudan, de la Syrie ou de Libye de la main mise de leurs dirigeants autoproclamés comme ils le faisaient croire à qui voulait les entendre, mais plutôt, de faciliter l'emprise hégemone des États-Unis et de son allié stratégique Israël, dans toute la région.

Triste sort que celui de tous ces pays arabes qui l'un après l'autre, risquent d'être réduits en une mosaïque d'« États-tribus » pas plus grands que nos dâras, sous domination de « l'empire sioniste » après leur découpage selon leurs appartenances ethnico-religieuses, sans souveraineté réelle, sans puissance, sans voix ni consistance dans le concert des Nations et avec à leurs têtes des dirigeants auto-désignés, de véritables fantoches et / ou mercenaires sans étoffe, installés par la volonté de l'occident, c'est-à-dire, des « chefs de tribus » apathiques, sans dignité ni honneur, parce que sans réactivité autre, que celle de l'avilissement et de la répression de leurs communautés. « El mahgour ya oukhti », dit un proverbe bien de chez-nous !

BHL LE FANTASSIN ZÉLÉ DU SIONISME

Qui des maghrébins et des syriens ne connaît pas cette vipère venimeuse de Bernard Henri Lévy le fantassin sioniste ? Que l'on sache que ce « va-t-en-guerre », est un esprit fourbe et démoniaque qui dispose de puissants relais dans les rouages de l'État français, notamment par le truchement de l'annexe française du gouvernement de droite israélien le CRIF et de son ami le bouillant et impétueux « Sarko ». Election primaire de droite, « zaïmisme » à la française et crainte de rivalité obligent, alors que ratrépété par le scandale du financement de sa campagne électorale par El Kadhafi, le président Sarkozy a fini par avoir la tête du dirigeant libyen, en le réduisant au silence éternel. Mais cela ne l'a pas empêché d'être lui aussi, poursuivi par la justice. Plus de dix ans après les faits, l'Office anticorruption (OCLCIFF) de la police judiciaire a signé le 5 septembre 2017, un premier rapport accablant dans « l'affaire des financements libyens » de Nicolas Sarkozy et de son entourage.

Quant à la guerre en terre libyenne, l'aveu fait par son acolyte Bernard Henri Lévy à la Convention nationale du CRIF, est significatif tant son alignement sur Israël est clair : « J'ai porté en étendard ma fidélité à mon nom et ma fidélité au sionisme et à Israël [...] C'est en tant que juif que j'ai participé à cette aventure politique, que j'ai contribué à définir des fronts militants, que j'ai contribué à élaborer pour mon pays et pour un autre pays, une stratégie et des tactiques. » Voilà pour le moins que l'on puisse dire, une position et un engagement des plus clairs de la part de ce fantassin sioniste qui prétend être « philosophe ».

Il est cependant loin d'être, pour cette personne à la recherche de la vérité et cultivant la sagesse, comme l'ont été : les Platon, Pythagore, Hippocrate, Socrate, Confucius, Al Kindi, Al Farabi, Ibn Sina, Al Ghazali, Ibn Rochd, Ibn Arabi, Ibn Khaldoun, Descartes, Pascal, Montesquieu, Rousseau, Kant, Goethe, Hegel, Russel, Bachelard, Bergson, Nietsche, Sartre, Frantz Fanon, Arkoun et tant d'autres érudits aux mains non tâchées de sang d'innocents et non adeptes de la fitna générée par l'ingérence étrangère ...

Mieux encore, BHL ce subversif invétéré persiste et signe. Il reconnaît l'implication d'Israël dans l'aventure libyenne et il a supplié le locataire de l'Elysée de refaire la même expédition cette fois-ci en Syrie, en s'associant à l'ex ministre des affaires étrangères Laurent Fabius, cet autre sioniste qui en, enraged d'anti Assad, a montré toute sa hargne et sa détermination à détruire l'État syrien, lui qui a fini par être promu comme président du Conseil Constitutionnel, cette auguste institution française. BHL martelait dans son appel au président Hollande qui a succédé à Sarkozy, qu'il est aussi important de sauver le peuple syrien que de sauver l'euro.

À la tête de ses émules, cette faune de charognards source de manipulations et de malheurs, BHL le bellicieux champion de la politique d'ingérence, en porte étendard et « vampire » aux canines bien aiguisees, est celui qui hante le plus, le profond sommeil des dirigeants arabes « assis en tailleur » sur des gisements colossaux de gaz et de pétrole, dont la courte vue des



Tripoli, 15 septembre 2011.
Bernard-Henri Lévy au milieu de Nicolas Sarkozy et de David Cameron, en compagnie du président et du premier ministre du Conseil National de Transition (CNT) Moustafa A bd el Jalil et M ahmou d Jibril.

intérêts de leurs peuples et de leurs pays vassaux n'a jamais été plus loin que leurs nombrels, alors qu'oubliés par l'amour du « koursi » et du « 3arch » à tout prix et par les jouissances qu'il procure chez ces potentats qui exercent leur pouvoir en toute impunité, sans souci d'alternance.

Fort de ses soutiens apparents mais aussi cachés, ce sioniste haineux à l'égard de tout ce qui est arabe et musulman n'en est pas à son premier coup bas. Il est à chaque fois disponible et prompt à récidiver. Si nous lui prêtons une certaine « dangerosité » d'une réputation tout de même surfaite, c'est que dans cette France de plus en plus obsédée par le risque islamique grossi à l'extrême, ses élucubrations prennent valeur de parole d'Évangile, chez ceux qui le courtisent et le caressent dans le sens du poil, comme s'il détenait la pensée infuse, lui, le « philosophe » imposteur. Il porte déjà sur sa conscience, en marionnette agitée par ses commanditaires et en agent avéré du Mossad, une grosse part de responsabilité de ces millions de réfugiés syriens et libyens déracinés, réduits à l'errance sans but ni fin, dans l'indifférence d'une communauté européenne de plus en plus recroquevillée sur elle-même dans un silence assourdissant, après avoir laissé faire les pyromanes de tous bords qui ont agi en son nom en terre arabe, et comble de traîtrise, soutenus en cela par les milliards de pétrodollars des monarchies du Golfe et de la Presqu'île arabique devenues les bailleurs de fonds des sales opérations de l'Occident dans les pays du Machreq et du Maghreb.

Comme il est aussi, responsable d'autant de morts enfouis sous les décombres des quartiers des villes arabes détruites par suggestion humaniste, arrimée au peu convaincant principe des « droits de l'homme » (comprendre par là, les intérêts stratégiques du complexe militaro-industriel des grandes puissances dans leurs courses effrénées de croissance et de maintien de l'emploi et d'accès faciles aux ressources naturelles et aux marchés des pays arabes), sans se soucier de l'effacement de civilisations millénaires dans le « Bilad Acham », la Mésopotamie, la Palestine et partout ailleurs en terre d'Islam. Tout cela s'est soldé en pertes colossales pour les pays arabes, et en profits faraïmieux pour l'Occident et son allié Israël.

Que l'on en juge ! À peine rentré de Libye, Bernard-Henri Lévy foulait le tapis rouge du Festival de Cannes pour y présenter son nouveau film fiasco : « Le serment de Tobrouk », qui relate son action aux côtés des traitres insurgés libyens du CNT, en guerre contre Mouammar El Kadhafi, qui faut-il à chaque fois le rappeler, ont été reçus par Sarkozy à l'Elysée, à la demande insistante de son ami BHL. Il va sans dire que les commentaires des directeurs de rédaction et éditorialistes qui lui sont proches, furent des plus élogieux ... Si c'est ainsi, c'est que ce richissime personnage se montre très généreux à leur égard. Mais qui oserait dire le contraire sans s'attirer les foudres des médias et de se voir privé des principaux plateaux de télevision, dans une France régentée par les lobbies de l'information et de la communication, au service de l'idéologie sioniste et de la politique colonialiste, raciste, annexionniste et arrogante de la droite laïco-religieuse d'Israël ? Et pourtant ! Dans son « Édito » du 15 juin 2012, le vaillant Pascal Boniface s'adressant dans une lettre ouverte aux journalistes français leur dit ceci : « ... Mes bons seigneurs, avouez quand-même que vous avez l'air malin ! Le film « Le serment de Tobrouk » n'était pas encore sorti sur les écrans, que vous célébriez les louanges de son auteur

et faisiez des comparaisons avec Malraux et Chateaubriand. Vous dressiez le portrait flatteur de l'homme qui par son engagement a changé le cours de l'histoire. Je ne reviendrai pas sur l'absence de regard critique entre le récit du documentaire et la réalité. Je l'ai fait dans un précédent papier où je pronostiquais qu'il y aurait un écart entre l'accueil des éditorialistes et celui du public. Mais je veux souligner l'empressement avec lequel vous avez rendu compte du « Serment de Tobrouk » comme s'il s'agissait d'un blockbuster hollywoodien. Ce film a en effet bénéficié d'une promotion rarement vue pour un documentaire de guerre. Il est vrai qu'il s'agit en fait d'une fiction, ce que vous avez omis de préciser... Ne commencez-vous pas à réaliser le ridicule de la situation à mettre massivement sur le devant de la scène un personnage que le public rejette tout aussi massivement et avec constance ? Le même phénomène s'était déjà produit lors de la sortie de son livre « la guerre sans l'aimer ». Ne comprenez-vous pas que cela commence à affecter votre propre crédibilité et celle des médias en général, ce qui est plus grave ? Il y a tellement de révélations et d'informations qui ont été publiées que croire encore aujourd'hui à BHL relève soit de l'incompétence, soit d'une conivence coupable. » Voilà ce qu'a dit ce chercheur, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et enseignant à l'Institut d'Etudes européennes de l'Université de Paris VIII, ce « F'hal » qui fait honneur à son pays. C'est dire, qu'au-delà du rôle d'étandard que lui fait jouer sa secte sioniste satanique, il ne peut tromper que ceux qui n'ont jamais porté dans leur ADN, une once de bravoure et qui payent, comme ces faux frères qui sont à l'origine de nos malheurs, leur lâcheté en bases militaires et en armement financés au profit du rêve israélien, pensant de la sorte se prémunir en gagnant les bonnes grâces d'Israël et de ses soutiens, bien évidemment, au détriment des intérêts de leurs peuples !

RETOUR RATÉ DE BERNARD HENRI LÉVY EN LIBYE

Comme dans les films d'horreur, celui qui se targue d'avoir œuvré pour la liberté et la démocratie en Libye après avoir convaincu Nicolas Sarkozy d'intervenir militairement pour protéger le peuple libyen est revenu dans ce pays le samedi 25 Juillet 2020, tel un criminel de retour sur la scène de son crime. Sa dernière apparition mémorable dans le pays, remonte au 15 septembre 2011, aux côtés de Nicolas Sarkozy et du premier ministre britannique David Cameron. Ils sont venus tous les trois pour célébrer en apothéose, la victoire de l'Occident et de leurs auxiliaires arabes contre le régime de Mouammar Kadafi.

Mais ce qu'ils tentent de cacher à leurs opinions publiques, c'est que leurs bombardements qui ont duré deux mois pour appuyer, de facto, l'avance de la rébellion au sol, ont livré la Libye à la guerre des milices, aux djihadistes et au drame humanitaire des réfugiés et des migrants sub-sahariens après l'effondrement du régime et en l'absence totale d'opposition organisée. Voilà le vrai visage côté cour, de ce qu'est la démocratie d'ingérence prônée par BHL et ses acolytes en terre d'Islam !

Suite en page 12
*Professeur

« Le coronavirus est une bénédiction salutaire »

Par Hadj Ahmed Bey

En ces époques sécularisées fascinées par la quincaillerie technologique, la dispersion des prêtres - depuis des temps im mémoriaux jusqu'à il y a peu, préposés aux oraisons et aux extrêmes onctions - a laissé place aux processions des médecins qui envahissent les journaux et les plateaux de télévision depuis le mois de mars. Le Pr Éric Caumes, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, dans une interview au Parisien (ce dimanche 02 août) a eu une « idée de génie ».

Cet infectiologue émérite estime impossible d'imposer aux jeunes de 20 à 40 ans de porter « le masque partout », ou de « leur interdire de se rassembler, surtout en plein été ». « Le problème, c'est que l'on court toujours après l'épidémie au lieu d'anticiper. Ce virus est visiblement trop intelligent pour les Européens, à l'exception des Allemands », dit-il.

Faute de pouvoir interdire les comportements à risque des jeunes, il propose d'opérer un revirement acrobatique à 180° qui a donné le vertige à nombre de ses collègues. « Ce n'est peut-être pas politiquement correct, mais je pense de plus en plus qu'il faut les laisser se contaminer entre eux. »

1.- Entendons-nous bien : « Laisser les jeunes se contaminer entre eux », c'est accepter qu'ils meurent. Et ils mourront en grand nombre. « Les jeunes peuvent aussi avoir des formes graves... », reconnaît pourtant le professeur avec un cynisme confondant.

Appelée par BFMTV à réagir à ces déclarations, l'épidémiologiste Catherine Hill a estimé que laisser les jeunes « se contaminer entre eux » était « une extraordinaire mauvaise idée ». « Une idée catastrophique » « C'est une ignorance complète des relations entre les gens, dans la ville, dans l'espace. Les gens de moins de 30 ans vont croiser des gens de plus de 30 ans (...) Cette histoire ne tient pas du tout la route. Il faudrait que l'on vive dans des mondes étanches, avec étanchéité en fonction de l'âge, c'est complètement fou (...) Les gens jeunes rencontrent des gens de tous les âges tout le temps ». (Huffingtonpost 02 août 2020)

L'OMS avertit de manière très claire : « Nous l'avons dit et nous le redisons encore : les jeunes peuvent être contaminés, les jeunes peuvent mourir, et les jeunes peuvent transmettre le virus »

La proposition de E. Caumes est d'autant plus surprenante que les « savants » ont fait depuis le début de cette malheureuse affaire, la démonstration de leur connaissance limitée du virus et de l'évolution de la pandémie. Ce qui amené les politiques qui les ont écoutes à des discussions qu'ils ont regrettées.

2.- Ce chef du service des maladies infectieuses le reconnaît encore : Les jeunes deviendront « un réservoir de contamination et on se retrouvera avec une épidémie ingérable. Ne les stigmatisons pas, disons-leur

respecter les anciens. » C'est pourquoi il leur pose une condition : les jeunes ne devraient pas voir « leurs parents ni leurs grands-parents ».

Il se résout donc à accepter qu'ils se contaminent entre eux parce qu'il serait illusoire d'espérer leur imposer quoi que ce soit et cependant il leur pose des conditions qu'il espère les voir respecter.

Qui est naïf ?

3. Cette sommité médicale semble savoir parfaitement ce qu'elle fait. Elle contribue à sa manière aux politiques libérales darwinianes conduites par la Grande Bretagne de Johnson, l'Amérique de Trump ou le Brésil de Bolsonaro qu'ils veulent imposer à tout le monde depuis le début de la pandémie. Ils appellent ça « l'immunité collective ». De quoi s'agit-il ?

L'immunité de groupe serait obtenue au-delà d'un certain seuil (70%) par l'infection naturelle ou par la vaccination. Et comme il n'y a encore ni traitements ni vaccins... On imagine le sort des 30% qui ne sont ni rescapés sans séquelles, ni asymptomatiques.

L'immunité collective, en l'état actuel des connaissances, est un mythe qui ne protège personne, sinon peut-être les privilégiés confortablement installés dans des cocons dorés, loin de tout, à l'abri des mauvaises rencontres, immunisés depuis le berceau contre la mauvaise fortune et les aléas épidémiologiques.

Il n'aurait qu'un objet : hâter le retour au labeur des travailleurs, préserver les intérêts économiques et financiers des possédants et cesser le « gaspillage » par le financement public des « chômeurs partiels », les payer à ne rien faire en endettant la collectivité, c'est-à-dire ceux qui se posent comme les uniques et authentiques créateurs de richesses.

Pour éviter cette dilapidation de précieuses ressources, il suffirait, comme le préconise notre professeur, de faciliter la diffusion des virus au lieu de la contrarié. Ce qui aurait dû être fait depuis le début au lieu de ruiner la nation en confinant tout le monde.

Laissons de côté les libertaires et les foules égarées qui manifestaient à Berlin ce 1^{er} août et écoutons ce qui se chuchote derrière les murs de ces sociétés vertueuses et exemplaires.

« L'immunité collective est une œuvre de salubrité publique qui permettra de délivrer les hommes en quête de légitime sécurité, liberté et prospérité de toute une foule de parasites :

« - Des vieux « improductifs qui coûtent cher à la sécurité sociale. Surtout les vieux indigents qui encombrent les hôpitaux, les services d'urgence et abusent de l'esprit charitable des honnêtes gens. »

« - Des pauvres « qui ne servent à rien et qui embouteillent les services sociaux et les rues. »

« - Des chômeurs qui rechignent à travailler, ces écornifleurs qui ne songent qu'à vivre sur le dos des vrais créateurs de richesses »^[1]

« - Des étrangers attroupés à plusieurs par logement qui ne produisent rien sinon des enfants en grand nombre, des délinquants en herbe qui menacent la paix publique des braves gens qui eux travaillent et

aiment leur pays et ne vivent pas grâce aux aides sociales et aux allocations familiales »

« - Des prisonniers entassés dans leurs cellules, dans la crasse en compagnie des rats et des cafards, une population de délinquants majoritairement étrangère qui coûte aux contribuables et que personne ne pleurera... sauf peut-être une cohorte éploie de droit-de-l'hommes en mal de causes porteuses »

« - Des malades mentaux au fond de leurs hôpitaux psychiatriques déjà zappés par les médias et dont la disparition fera des économies à des budgets dont chacun connaît l'état d'indigence et soulagera les familles les moins hypocrites ainsi soulagées de coûts, de peines et de pesantes obligations morales... »

« - Enfin de toute cette multitude proliférante qui déborde de partout sur une planète exigu, ces milliards de crève-la-faim qui menacent de submerger le monde de civilisé et qu'aucun Mur aussi haut soit-il ne semble pouvoir endiguer. »

« Ces hordes manifestent bruyamment, renversent les statues, brûlent nos héros et veulent réécrire l'histoire en biffant les pages les plus glorieuses. Et puis quoi encore ? »

« La pandémie, une bénédiction ! Pas un malheur. »

« Cela fera de la place. »

« On pourra enfin aller à la plage sans être piétiné par ces populos mimétiques qui étaillent leurs profils et leur gras sur le sable, bousculent l'élémentaire décence et polluent le paysage. »

« On pourra enfin visiter des églises et des musées sans être importunés par ces foules d'ignares bruyantes, irréversiblement incultes qui y vont parce que l'instituteur du coin a prétendu que c'était important pour la promotion de leurs chiards accrochés à leurs portables et qui s'en fichent. »

« Cela aérera l'environnement et fera faire ces écolos qui ne cessent de nous emm... avec leurs préventions et leurs alertes à la c... de nous culpabiliser avec notre empreinte carbone et les improbables et millénaristes futures fins du monde. »

Naturellement, il serait aussi absurde qu'injuste de faire peser sur les épaules de ce brave médecin le poids de tous les enchaînements logiques et cohérents qui précédent, aussi excessives paraissent-elles, choquant les oreilles prudes et hypocrites.

En fait, il a allumé une mèche dont il ne soupçonnait peut-être pas la taille du baril de poudre qu'elle menace de faire exploser. Pris au piège à un spectacle médiatique auquel les corps médicaux a été exceptionnellement invité, il suggère tout haut ce que pensent, tout bas, certaines élites occidentales, Hautes Consciences et bien-pensants ainsi que la plupart des dirigeants de ce monde chargés d'administrer une « démocratie obsolète et mal digérée » qui leur fait obligation de « protéger et d'entretenir une foulade de oisifs improductifs, protestataires et, tous comptes faits, malfaits ». La pandémie met au grand jour à la fois ce que les hommes ont de meilleur en charité, en dévouement et



et en solidarité. Un peu partout dans le monde des prouesses d'abnégations et de sacrifices ont été observées. Elle révèle aussi ici et là ce qu'habituellement la bienséance recommande de faire mais qui habite, honteusement dissimulées, des pensées et des actions exécrables entreprises discrètement derrière des discours convenus. Je recommande chaudement la lecture d'auteurs oubliés, comme Octave Mirbeau en son « Jardin des supplices », qui ont fait la peau à des idées de ce genre, à la mode sous une III^e République où triomphaient le boulangisme, le colonialisme universaliste et l'antisémitisme.

Sous cet angle, le coronavirus pourrait être tenu pour une bénédiction.

Note

^[1] Des entreprises américaines se sont plaintes que les aides aux chômeurs réduisent leurs capacités de négociation et perturbent un marché organisé de telle sorte qu'il demeure toujours à l'avantage de l'offre. Le président de la Réserve fédérale de Dallas, Robert Kaplan, a tenu à les rassurer : « Bien que cela ait pu compliquer l'embauche de certaines entreprises, cette aide a contribué à créer des emplois en contribuant à doper les dépenses de consommation, de sorte que l'effet net a probablement été positif pour l'économie de l'emploi. » (Reuters, lundi 03 août 2020). Avec quelle élégance euphémique ces choses-là sont dites...

Bernard-Henri Lévy le pyromane de retour sur la scène maghrébine

Suite de la page 11

Agissant en conquérant, BHL décrit dans son livre : « La guerre sans l'aimer-journal d'un écrivain au cœur du printemps libyen » ses aventures de 2011 en pays conquis, à travers deux voyages en Libye, par route en février 2011 et par bateau quelques semaines plus tard. Mais cette fois-ci, ce « Lawrence d'Arabie » des temps modernes, a opté pour un mode plus rapide et s'est posé à bord d'un jet privé sur l'aéroport de Misrata. Mais qu'est venu faire en Libye, l'[']éminent défenseur des droits des peuples ? N'est-ce pas qu'il a été missionné en éclaireur de bons offices, pour redorer le blason de la France dans l'Ouest libyen après son soutien au maréchal Khalifa Haftar ?

C'est pourquoi, il a cherché à rencontrer des responsables locaux et députés à Misrata avant de rendre visite à la ville de Tarhouna, pour dit-il, enquêter en « journaliste » et non en « philosophe » cette fois-ci, sur les charniers découverts après le départ des troupes de Khalifa Haftar. Il raconte bizarrement, être venu pour faire pour le compte du Quotidien américain « Wall Street Journal », un reportage.

Mais depuis quand est-il journaliste d'investigation, ce sacré menteur, cette graine satanique ? Disons que si sa visite a été un lamentable fiasco, il a pu quand même prendre une photo sous haute surveillance devant des tas de terre supposés être des tombes collectives, avant d'être refoulé de Tarhouna, visé par des tirs de sommation et des insultes de citoyens libyens.

Et tel ce coyote privé de chair sanguinolente, finit par dégouliner la queue entre les pattes, BHL « l'humanitaire » a décollé quelques heures après son arrivée. Nul doute qu'en habile faussaire, il saura tourner à son avantage cette mascarade, avec

le concours de ces « médias mensonges » français dénoncés par le courageux Pascal Boniface.

ET NOUS ! QUE FAISONS-NOUS DANS TOUT CELA ?

La représentante spéciale des affaires politiques en Libye, auprès de la mission d'appui des Nations Unies, l'américaine Stephanie Williams a alerté à partir de Londres, sur la situation explosive en Libye, en raison de la présence d'un grand nombre d'acteurs étrangers dans ce pays selon leurs agendas respectifs, risquant non seulement de provoquer l'éclatement de la Libye mais de mener à une guerre régionale. Cela explique en grande partie toute l'agitation de BHL, qui à force de pérégrinations sur les champs de bataille, a appris à sentir venir l'odeur de la poudre. Oui ! Il faut croire que nous ne sommes pas à l'abri d'une ingérence étrangère comme le demandent et le souhaitent avec insistance certains forces dites algériennes aux ordres de puissances étrangères de l'Occident et de son allié au sein de l'OTAN, la Turquie, à partir de leurs lieux d'exil doré de Londres notamment. Telle est la leçon qu'il faudra bien retenir si nous voulons nous prémunir du scénario catastrophe qu'on nous prépare.

Simple question de chroniqueur quelque peu curieux, mais surtout inquiet pour son pays: qui parmi nous aurait marqué la même détermination pour les intérêts de l'Algérie par les temps qui courrent, comme le fait BHL pour Israël et la France ? Chez-nous, l'amour de la patrie est devenu de nos jours, incompatible avec les intérêts des clans et des individus et le serment fait aux martyrs prend valeur d'un attachement ringard qui ne permet pas à nos dirigeants et gouvernants,

l'accès à la double nationalité. Oui, c'est cela le plus triste et à la fois le plus inquiétant ! Alors, les dirigeants arabes cherchent à plaire à ceux qui les ont mis dans leur ligne de mire, à ménager leurs susceptibilités, à se présenter bien souvent comme les défenseurs et les sous-traitants de leurs intérêts, au lieu de faire le cheminement inverse qui est celui du rapprochement avec leurs peuples en pratiquant une politique d'éveil qui tend à les unir et à les souder face au danger qui les guette.

BHL a aussi de nombreux adeptes et courtisans, même parmi certains « intellectuels » algériens de service (heureusement très peu nombreux) qui se reconnaissent dans mes propos, sans avoir à les citer pour ne pas avoir à trop les considérer comme des « grosses têtes », sans qu'ils ne soient reconnus par leurs pairs, certes moins visibles, mais juste pour des raisons de non-alignement sur les thèmes officielles des médias aux ordres, de loyauté à l'égard de leur pays et de dignité propre, alors que vivant en Europe et en France eux aussi.

Ces faux-frères qui ternissent l'image déjà peu reluisante de notre communauté, sont connus de toutes et de tous par leur fréquentation assidue de certaines officines et maisons d'éditions chargées du formatage mensonger des esprits non initiés aux thèmes préfabriqués et des plateaux de télés à la ligne éditoriale et à l'esprit uniques du « politiquement correct », dans leur quête de soumission et de gage de droiture par excès de zèle, à l'égard du pays d'accueil qui a fait d'eux ; des « voix autorisées », des « spécialistes », des « experts » et des « écrivains émérites » bien des fois primés, par retour d'ascenseur à ces « supplétifs » de « néo-gaulois » à la peau basanée, juste par le verbe caustique et la plume guidée dans le corridor du silence, de la voix étouffée et censurée .

Et dire que certains compatriotes d'ici et d'ailleurs en esprits crédules, assimilent cette pseudo-reconnaissance à du talent, comme si

c'était là, une denrée rarissime dans le pays de Molière et / ou de Shakespeare ! Quelle honte qu'ils soient considérés comme tels, lorsque à contrario, nous pensons à ces jeunes et braves lycéennes et lycéens de chez-nous qui ont préféré faire le choix de rejoindre le maquis dès le début de notre guerre de libération en mettant entre parenthèses leurs études et tous les espoirs de leurs familles pour se mettre au diapason avec leur peuple dans sa lutte pour une cause nationale noble et juste, pour laquelle bon nombre parmi eux et parmi elles ont payé un lourd tribut et souvent au péril de leur vie !

Gloire à vous martyrs, hommes et femmes de mon pays ! Oui, il n'y a pas si longtemps, l'Algérie de la fraternité, de la solidarité, de l'authenticité, de l'honneur et de la dignité était la référence pour tous les mouvements de libération et des luttes de décolonisation. Elle était le meilleur exemple à suivre pour de nombreux peuples ! Mais que s'est-il donc passé depuis la fin de la décennie 70 ? Que chacun fasse sa propre lecture en interrogant en toute conscience son libre arbitre, pas dans le brouhaha du café du « commerce », mais plutôt dans des cercles de réflexion et dans nos universités, en faisant participer nos jeunes qui doivent être éveillés, comme ils l'ont si brillamment montré lors du grand mouvement populaire, pacifique et uni du Hirak, pour voir là où nous avons failli à notre devoir et avons oublié notre Histoire, nos rêves et nos actions pour plus de dignité, de liberté, de progrès et de démocratie. Sans quoi, je dirai que nous sommes bel et bien dans l'impasse et la difficulté mes amis (es) et que nous serons malgré nous, les moutons de Panurge des stratégies qui programment et planifient ailleurs et ici, notre échec, notre inaction, notre fatalisme et notre régression jamais féconde, mais au contraire mortelle !

Abdelkader KHELIL

Le Maghreb en question à l'heure des réveils identitaires

L'annonce probable d'une rencontre au Maroc entre le Président Tebboune et le Roi Mohammed VI suscite espoir et interrogations. Cela se passe dans une conjoncture particulière, celle du drame sanitaire qui n'a pas épargné le Maghreb, comme celle des grandes incertitudes à la fois économiques, politiques et sociales. Quant au reste du dossier maghrébin, il n'a pas changé quant aux termes du différend, voire du malentendu, mais il se charge précisément des pesanteurs du long terme, qui en appelle à notre mémoire chaque fois convoquée. Aussi m'est-il paru opportun de revenir sur une vieille réflexion portant sur le Maghreb d'hier, celui d'aujourd'hui, avec une esquisse sur une configuration probable d'un Maghreb à venir.

Par Nadir Marouf

Une analyse de contenu du discours public sur le Maghreb depuis sa décolonisation permettrait d'en déduire un certain nombre de constantes. Ce qui m'a, en effet, frappé au travers des quatre dernières décennies, c'est que l'impératif maghrébin n'apparaît que dans les controverses régionales. Cet impératif marque, en revanche, moins les esprits à l'intérieur des cercles de réflexion locaux, voire nationaux. Ce constat est d'ailleurs confirmé par les préoccupations de recherche en sciences humaines : la monographie locale ou nationale prime sur la synthèse régionale et cela rejaillit, bien évidemment, dans les publications. Il va de soi que le handicap est d'abord documentaire. Mais l'effort de rompre avec le poids des habitudes n'a pas toujours été consenti, sauf lors des intermèdes des grandes rencontres scientifiques, le plus souvent organisées hors du territoire maghrébin, (France, Etats-Unis, Italie, Espagne) et dont les maîtres d'œuvre parviennent à exercer le temps d'un colloque - un rôle fédérateur. Donc le premier constat, c'est le caractère épisodique du mot d'ordre maghrébin, voire contingent et, en définitive, concernant le domaine scientifique, sa non-pertinence dans les programmes de recherche en sciences sociales.

Ce n'est, sans doute pas, un jugement rédhibitoire : il s'agit ici de la généralité des cas, en dehors de quelques initiatives fécondes ; rappelons, à cet effet, la création de l'Association « Alternatives Maghrébines » fondée par des universitaires d'Amiens, vers les années 80 et qui avaient, non sans difficultés financières, organisé deux rencontres internationales sur l'édition du Maghreb et ses implications multiples. Notons, également, l'heureuse initiative de Mohamed Chorfi alors Doyen de la Faculté de Droit de Tunis, qui lança, aux côtés de syndicalistes tunisiens, l'Association « Perspectives Maghrébines » à une époque (1980- 1982) où les « zizanies » entre la Tunisie et la Libye, la Libye et l'Algérie, l'Algérie et Maroc, le Maroc et la Mauritanie, etc.... n'en finissaient pas et où les frontières se fermaient, de plus en plus, aux citoyens. Cette initiative consistait alors à transgresser les raisons d'Etat en se disant qu'il était temps que l'indivisibilité géographique intellectuelle, sociologique et économique du Maghreb soit prise en charge par les intellectuels, en attendant que les décideurs politiques passent aux choses sérieuses : la première session (1980) s'était mal passée : en effet l'ambassade algérienne à Tunis a fait remarquer que la « délégation algérienne » était non grata [1].

La seconde eut lieu en septembre 1981, à Tunis, non sans concession vis-à-vis du gouvernement de Bourguiba qui ne voulait pas d'histoire avec ses voisins. Mouloud Mammeri, convié à cette session, était attendu de pied ferme pour restituer les événements du « printemps 80 » en Kabylie. Il en avait « perdu la voix » et se contenta de quelques allusions timorées, et cela pour dire le climat de tension et de terrorisme intellectuel que faisaient planer - par chancelleries interposées - les Etats sur toute initiative maghrébine.

La même « opportunité cyclique » anime le décideur politique, suivi le cas échéant par le manager : jamais le Maghreb n'a attiré les pouvoirs concernés en dehors des conjonctures fastes. On pense « Maghreb » le ventre plein, ce qui laisse entendre que la maghréinité apparaît moins comme moyen d'existence que comme moyen de pouvoir (au sens où il est permis d'hégémonie). D'où l'intense activité diplomatique ou politique sur le problème des prérogatives des pouvoirs nationaux respectifs. Les susceptibilités protocolaires (rappelons-



© Jacques Leclerc 2010

nous les sautes d'humeur de Maâmmar Al-Kadafi lors de la deuxième session fondatrice de l'UMA, à Marrakech), l'excès de vigilance pour prévenir contre tout leadership, (les souverains étant tenus de « sauver la face » eu égard aux pressions internes) ou contre l'éventualité que le maître de céans n'en récolte les dividendes en s'arrogeant le titre de fédérateur, etc... Tout cela prend, en définitive, plus d'importance que les questions de fond.

La guerre des signes (symbolique des règles de préséance, dans la rédaction des communiqués officiels, dans les techniques du corps même, dans l'ordre de nomination des orateurs, etc...) s'intensifie au moment même où le rituel annonce aux peuples concernés l'ère de l'apaisement. Or, il se trouve que, dans un bilan, ce qui est donné pour vrai aux yeux des peuples est très peu de choses à côté de la vérité des coulisses, du non-dit, où se met en scène une conflictualité, sinon personnelle, du moins archaïque et dénotant pour le moins les limites structurelles du volontarisme politique ambiant. Tant que la « maghréinité » pèse plus dans la balance de la régulation des légitimités politico-personnelles, voire charismatiques ou dynastiques que dans celle de la régulation économique (au sens de « rationalité économique »), le volontarisme politico-étatique continuera à ponctuer les temps forts de cette maghréinité, au gré des conjonctures fastes, quand elles existent, ou quand l'opportunité d'un grand Maghreb économique est soulignée, à partir de l'autre rive de la Méditerranée, ce qui n'est pas le moindre paradoxe de notre temps. Et pourtant, la maghréinité a pu, en dépit de circonstances historiques difficiles, survivre à ses sponsors patentés, aux remuements besogneux des rhéteurs faiseurs de sens, bref, la maghréinité a pu, au travers des siècles, survivre aux contingences du politique.

Mais peut-être faudra-t-il d'abord, fût-ce assez rapidement, situer les épisodes majeurs des volontarismes politiques, pour montrer que c'est là une vieille entreprise, avant de mener un bilan critique d'une maghréinité phénoménologique c'est-à-dire celle du vécu.

LE MAGHREB : UN VIEUX DÉBAT, UNE VIEILLE ENTREPRISE

Comme le rappelait Paul Balta [2], le rêve de réunir le « Grand Maghreb » a toujours existé : Syfax, réunissant à Siga près de l'île de Rachgoun, le premier Sommet méditerranéen de l'histoire et signant avec Caton et Hasdrubal un acte de paix mettant fin aux guerres puniques, agissait pour le compte d'un Maghreb dont il avait désormais la haute main. Beau-

coup plus tard, la dynastie Almohade est consacrée par la réunification des royaumes de l'Ifrîqiya : Abd-Almoumen Ben Ali, originaire de Honaïne (djebel Tadra plus exactement), va être, au contact d'Ibn Toumert de Marrakech dont il était le disciple, l'artisan de l'entreprise et de l'acte de fondation. L'époque ottomane aurait pu renouveler ce fédéralisme avant la lettre, si le Maroc avait été annexé par les Turcs. Mais toutes ces épopeées attestent une maghréinité impériale, qui a, peu ou prou, transformé les conditions d'existence des populations. Cela faisait partie des restructurations dynastiques qui affectaient l'élite dirigeante, sans retombée sensible au niveau de la base, sauf quand ces chassés-croisés ramenaient leur cortège impitoyable de guerres, d'épidémie, de famine et pour couronner le tout, d'exactions fiscales.

Cet élitisme n'a pas disparu, durant la période révolutionnaire, sauf que, aux yeux des masses tunisiennes, marocaines et algériennes, les leaders politiques qui agissaient en leur nom pour construire le Maghreb étaient reconnus légitimes. Le Maghreb dont il s'agissait alors était un Maghreb du combat libérateur, et les vertus d'un tel projet ont connu des hauts et des bas : le contexte des luttes de libération a donné sens à un fédéralisme militant qui a vite épuisé ses ressources quand le Maroc et la Tunisie ont收回é leur indépendance. Le plus candide dans cette idée de Maghreb restait l'Algérie car la multilatéralisation du conflit était un gage de succès et aurait sans doute écourté la guerre de deux ou trois ans. Mais, que l'on qualifie cet avatar en termes d'égoïsme pour les uns, ou de stratégie révolutionnaire pour les autres, le Maghreb en était resté au paradigme de la lutte anti-coloniale. Cet objectif une fois atteint, le projet ne se nourrissait plus daucune idéologie créative, le fédéralisme tombait dans l'opportunisme diplomatique dont nous avons esquissé le fondement plus haut.

Sur les aspects institutionnels de la question, il y a eu quelques tentatives de synthèse dont on rappellera l'ouvrage de Paul Balta déjà cité, ainsi que les actes d'un colloque du CRESM édité en 1985 par le CNRS et paru sous le titre : « Etats, territoires et terroirs au Maghreb ». Mais d'autres travaux, notamment des thèses en histoire et en sociologie politique, ont été soutenus sur le sujet depuis ces dernières décennies. Aussi, sera-t-il plus important de signaler des aspects qui ont moins retenu l'attention des chercheurs, à savoir la dimension anthropologique de ce Maghreb qui garde, par-delà les singularités, des invariants cardinaux. De cette maghréinité du vécu, des idées et de l'expérience partagée, il faut faire justice à deux figu-

res mythiques, de cette deuxième moitié du siècle dernier et qui se sont efforcées d'aller à l'encontre d'un orientalisme qui les a précédées et dont elles ont su explorer les prémisses sans en épouser les prédicts : il s'agit, dans l'ordre de « primogéniture » de Charles-André Julien et de Jacques Berque. Cette dimension civilisationnelle et anthropologique dans leur approche du Maghreb semble à jamais éteinte aujourd'hui [3], faute d'un renouvellement des matériaux d'analyse et sans doute, de la prégnance du local. Dans le cas inverse, l'approche globale n'existe que sous sa « visibilité institutionnelle » ou politologique. Les pistes à redécouvrir et à renforcer sont nombreuses, si on veut relever le défi. Enumérons-en quelques-unes :

LA MAGHRÉBINITÉ ANTHROPOLOGIQUE...

Le discours unitariste ou fédéraliste de la classe politique contemporaine s'inscrit dans une logique territoriale, celle de l'Etat-nation européen, qui se prolongea dans le contexte colonial sous forme de frontières surimposées. L'Anthropologie politique a pu mettre en évidence, en effet, que la territorialité n'est pas une fatalité historique et que la nation s'en est volontiers passée [4]. Ce fut vrai pour l'Europe dynastique (depuis les Mérovingiens au Vème siècle) comme ce fut le cas du reste de la planète, sauf les rarissimes situations d'autarcie dues à l'insularité ou à l'enclavement naturel d'un peuple. Ce qui faisait pendant à la territorialité, c'était le RESEAU de loyauté : l'idéologie religieuse, son incarnation théocratique dans les pouvoirs temporels, la socialisation millénaire des formes de sujétion par les populations courbant l'échine, ont eu plus d'efficacité institutionnelle que les Etats administrés. Le Capital et l'argent ont donné à la frontière territoriale une fonction de protection que la logique dynastique ne pourrait plus remplir [5]. La prolétarisation à marche forcée, la mobilité, l'individuation des existences, tout cela est concomitant avec l'idée de frontière, œuvre de l'ordre bourgeois, au même titre que la réification de la propriété et de la force de travail. Cette révolution totale a eu pour effet, corrélativement à l'avènement de la frontière territoriale, l'émergence d'une technologie militaire susceptible d'assurer une relative effectivité du contrôle et de la protection du territoire, et, consubstantiellement à l'effectivité techno-militaire, celle de l'administration directe. Ainsi s'achève l'histoire d'une géopolitique qui, depuis Clovis jusqu'au dernier roi Capet (soit treize siècles durant) a reposé, sur le principe de fidélité et d'hommage vassalique, et ce à moindres frais pour le pouvoir central.

Suite en page 14

Le Maghreb en question à l'heure des réveils identitaires

Suite de la page 13

Mais cette révolution ne s'est pas produite chez nous, en tout cas pas sous la forme ouest-européenne (où, de puis le 19^e siècle, elle reste la référence obligée de l'Etat-nation territorial). Elle s'est produite par l'entremise brutale de l'armée coloniale, qui a décidé des frontières là où n'existaient pas de frontière, pour l'agro-pasteur par exemple, que dans les limites écologiquement mobiles entre l'aire du pacage et le néant. Le territoire, dans l'écosystème agropastoral, c'est l'œkoumène nourricier. Néanmoins si les hommes s'y reconnaissaient pour y vivre et pour y édifier une sépulture, ils ont su tisser, cependant, avec d'autres groupes voisins ou éloignés, présentant une homologie avec eux ou appartenant à un système différent d'économie, une règle du jeu de l'échange à laquelle le Maghreb doit son unité linguistique et culturelle : convivialité horizontale, fonctionnelle, pratique écologique d'un côté, et forte hiérarchisation sociale de l'autre, qui se traduit non seulement par une topologie des castes et des statuts, à l'instar de toutes les féodalités sécrétées par l'histoire, mais aussi par des niveaux hiérarchiques de spatialité entre le local (fut-il « Siba », puisque les domiciliataires du Siba pouvaient, fort bien, se reconnaître dans une identité dynastique) et le «national». Le malaxage colonial a été brutal, nous l'avons dit, mais il a été aussi, partiel, à la carte. La frontière n'a jamais fabriqué la nation, sauf quand la discontinuité morphologique qu'elle met en œuvre, donne lieu à des différenciations institutionnelles, économiques et culturelles qui, de part et d'autre de ladite frontière, opèrent, à terme, une différence de « mentalités ». Autrement dit, une frontière se justifie à posteriori, jamais a priori. Or, c'est sur ce qui accompagne l'œuvre cartographique que le bât blesse : le colon a défini des frontières à l'intérieur desquelles il n'a pas toujours transformé les mentalités dans le sens de l'Etat-nation, fût-ce dans la mouvance de l'espace national métropolitain. C'est ce dysfonctionnement entre les niveaux morphologiques, et structurels que les pays maghrébins vont hériter au lendemain des indépendances. Si la conscience nationale s'est aiguisée, momentanément à l'intérieur des frontières coloniales, c'est en raison de la polarisation sociale qui a pu affecter les communautés respectives : le cadre syndical, les affiliations professionnelles et les formes de représentation fonctionnelle du corps social ont été façonnés, à l'intérieur des frontières coloniales. Bien sûr, il y avait place pour des solidarités transversales, au niveau politique, quelquefois au niveau des corporations syndicales, et quand ce fut le cas, saluons ces occasions qui, à la lueur du temps présent, peuvent apparaître comme des temps forts d'une maghrébinité à la base. Mais cela reste partiel et n'entame nullement le tissu social dans son ensemble, dont la maghrébinité en est restée au niveau de l'affect. Ce niveau ne fait plus recette face à l'activisme contemporain mais il n'en constitue pas moins « la somme et le reste ».

Concernant la société urbaine, par exemple, des traditions d'échange, y compris matrimoniales, ont pu pérenniser de vieilles solidarités : il en est ainsi des familles tlemcenaises et « fassi ». Avant que les tisserands de Tlemcen ne disparaissent, ils ne juraient que par Moulay Driss. La mémoire familiale est encore vivace : des rues-corporations de la Médina de Fès sont ainsi le lieu d'établissement de commerçants originaires d'Aïn-el-houtz (banlieue de Tlemcen). On se plaît à rappeler comme pour justifier ce « droit d'asile », que ces « ressortissants allophones » ont la qualité de « Chorfa ». Cette épithète vaut son « pesant de vertu », car elle signale que les solidarités traditionnelles et les règles d'affinité sont en porte-à-faux avec le cadre juridique de l'Etat-nation. (On pourra évoquer, au passage, la colonie algérienne de la Qissaria de Taza, provenant de l'exode massif de familles tlemcenaises ayant fait partie de la Smala d'Abdelkader). Les stigmates culturels et matrimoniaux de l'ordre médiéval sont encore là pour rappeler, non seulement concernant deux cités aujourd'hui légalement étrangères l'une à l'autre, mais l'ensemble des Médinas du Maghreb, que les antiques



codes de proxénie ont la vie longue. La réalité marchande et les solidarités inter-urbaines du passé pré-colonial contrastent - quelles que soient leurs distances respectives - avec la distance culturelle et linguistique qui existe entre chacune de ces cités et l'environnement rural immédiat. La vraie discontinuité dans le Maghreb profond a toujours existé entre la ville et la campagne, comme l'a superbement analysé Ibn Kaldoun, tandis que les villes, au gré des circonstances et des possibilités réelles d'échange, ont tissé, entre elles, des affinités confinant à l'intimité langagière, et ce indépendamment des contingences politico-institutionnelles, sauf quand des frontières sont fermées à tout jamais, ou en cas de siège (rappelons les deux sièges successifs de Tlemcen, prise entre l'état des Mérinides trente-sept années durant...). [6] Nous pouvons évoquer, en dehors du domaine urbain, des réalités d'écosystème qui rendent caduc le paradigme de l'Etat-nation : dans une oasis du Touat, le vieux Cadhi de Tamentit, Cheikh Abdeslam, aveugle et quasi centenaire à l'époque où je l'interviewais, [7] me confia alors que, très jeune, il accompagnait son père quelquefois pour participer à des « foires importantes de « l'autre côté de l'erg chergui ». Il énumérait les ksours où la caravane faisait escale, la dernière oasis s'appelait « Zarzis ». Dans le récit de mon témoin, « Zarzis » était plus connue comme « terminus » à un chapeco d'oasis que comme figurant dans un territoire s'appelant « Tunisie ». La référence étatique était pour lui secondaire. A cela s'ajoute, - mais ceci expliquant cela - la charge émotive de l'évocation. Car son père a pu, étant jeune lui aussi, aller vers des oasis plus au nord et pour d'autres motifs que le troc. Son père était un Khiouan actif de la secte de la « Reggania » (branche de la Taybiya ?) et même vicaire de la zawiya quand il partit avec d'autres Khiouan combattre aux côtés d'Ali Ben Ghdahoum, à Kérouan et même aux portes de Tunis. Tout Tunisien le connaît connaît la saga de ce révolutionnaire de l'époque pré-coloniale, qui a combattu les mamelouks - manipulés par la France (1870-72). Sans aller jusqu'à dire qu'une telle prise de position allait dans le sens national ou pour le moins anti-colonial, mesurons l'ampleur et la portée du geste. La grande leçon d'humilité, devant ce témoin du siècle, c'est de savoir que par-delà l'impression de solitude qui se dégage de ces ksours enlisés dans les sables, par-delà l'indigence du décor, et par-delà le silence, Tamentit a pu être - comme d'autres Ksour de la région - le lieu géométrique où la vie quotidienne et locale jouxte l'épopée des grands rendez-vous avec l'histoire du Maghreb.

La jonction entre le local et le régional, - supra-national dirions-nous aujourd'hui - était pleinement assumée dans la culture de base, tout comme le sens des responsabilités qui tour à tour, pouvaient interpeller ces hommes pour la louisa quand l'eau n'arrivait pas dans le jardin du voisin, ou quand un Ali Ben-Gheda-

houm, appartenant à une « confrérie-sœur », a besoin d'aide. Sans état d'âme, sans élitisme, sans imprégnation des élaborations volontaristes d'un Maghreb dont la classe politique semble découvrir aujourd'hui la nouveauté, le vieux Abdeslam m'a fait la démonstration que la maghrébinité fait partie de sa culture, de sa mémoire. On peut aussi identifier d'autres spatialités et d'autres solidarités correspondantes en vertu desquelles la maghrébinité vécue au quotidien défie l'histoire des institutions : c'est le cas des pêcheurs par exemple qui, pour le meilleur ou pour le pire, ont su cultiver une tradition de coopération et de solidarité au point où il est possible, dans le cadre de la Méditerranée occidentale, d'y déceler un langage commun, mettant d'ailleurs en synergie pêcheurs algériens, marocains et espagnols.

En définitive, la faillite du Maghreb comme projet, c'est d'avoir méprisé ses fondements populaires et d'avoir inventé, en réalité, un Maghreb mythique qui ne peut exister dans les conditions objectives de ce nouveau siècle. A l'instar de l'Europe des techno-bureaucrates qui est stigmatisée d'ailleurs par les « petites gens », craignant que ne se fabrique parallèlement une Europe des laissés-pour-compte, le Maghreb dont l'UMA nous donne l'esquisse est un Maghreb de techno-bureaucrates sans technologie et sans capitaux.

La logique de ce Maghreb volontaire suppose que soient réalisées les conditions du national d'abord, de l'étatique ensuite. Or, rien n'est moins sûr, quand on constate aujourd'hui que les revendications identitaires, sub-nationales, ou transnationales, à vocation ethnographique ou religieuse, sont le produit d'un projet étatique qui a avorté. L'Etat-nation a capitulé devant sa promesse fondamentale, devant son projet intégrateur. L'intégration nationale s'est faite, là aussi, de façon volontariste, c'est-à-dire

Notes :

[1] Il y avait Mohamed Harbi et Bachir Boumaza parmi les invités algériens.

[2] Paul Balta, « Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000 », éditions Laphomie, Alger, 1990.

[3] La tentative de restitution du Maghreb dans sa totalité historique a pu être menée par Abdallah LARAOUI dans son « Histoire du Maghreb ». Saluons la tentative, mais reconnaissions que le projet reste limité car il s'agissait, en fait, d'un réordonnancement interprétatif de faits historiques dont la mise en évidence avait fait l'objet, avant lui, de travaux de première main, et dont il s'est servi à juste titre, mais sans les confronter à ses propres sources. Ce n'est pas une critique historique des sources, c'est une critique de l'historiographie coloniale dont on peut discuter certains aspects. Concernant le peu d'intérêt que la coopération franco-marocaine accorde aux questions fondamentales du Maghreb en tant que tel, j'en ai la conviction quand le poste de directeur du Centre Jacques Berque de Rabat était ouvert à candidature (renouvelable tous les 4 ans). En 2004, j'avais candidaté à ce poste en tant que professeur titulaire d'anthropologie dans une université française. La commission, réunie au Quai d'Orsay et formée pour moitié de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et pour moitié de chercheurs du CNRS, n'a pas retenu ma candidature, pour avoir préconisé de continuer l'œuvre de Berque, qui fut mon ancien patron, pourtant considérée comme un chantier ouvert pour les nouvelles générations de chercheurs. Le candidat qui fut pris était spécialisé dans les réseaux de drogue trans-méditerranéens. Je compris alors que le Centre Jacques Berque n'avait de l'héritage « berquin » que le nom éponyme.

[4] Sur ce thème, je renvoie à quelques travaux essentiels mais non limitatifs :

[5] Pierre de LAPRADELLE : « la frontière ». Thèse, Editions Internationales, Paris, 1978.

[6] Claude BATAILLON : « Etat, pouvoir et espace dans le Tiers Monde », Paris, PUF, 1977.

[7] Pol TROUSSET : « L'idée de frontière au Sahara et les données archéologiques », in : « Enjeux sahariens », Éditions du CNRS, Paris, 1984.

[8] Mohamed Elbaki HERMASSI : « Etat et société civile au Maghreb », Ed. Anthropos, Paris, 1975.

[9] Voyons ce qui se passe plus près de nous : la construction de la Nation algérienne s'est faite sur fond de socialisation idéologique : il s'agissait de recomposer la société civile autour d'objectifs redistributifs (objectif de justice sociale) et de modernisation de la société (développement, scolarisation). Le consensus national est loin d'être atteint aujourd'hui, comparé à celui du peuple marocain, qui a connu des déconvenues autrement plus graves, et dont la pauvreté a été, sans doute, plus forte et qui, en dépit de tout cela, reste globalement arrimé à cette identité dynastique dont le pouvoir marocain hérite comme d'une rente venue du ciel...

[10] Cf. Sid Ahmed Bouali : « Les deux sièges de Tlemcen », essai sous forme de roman historique, mais didactiquement fort intéressant sur cette période (Ed. Enal).

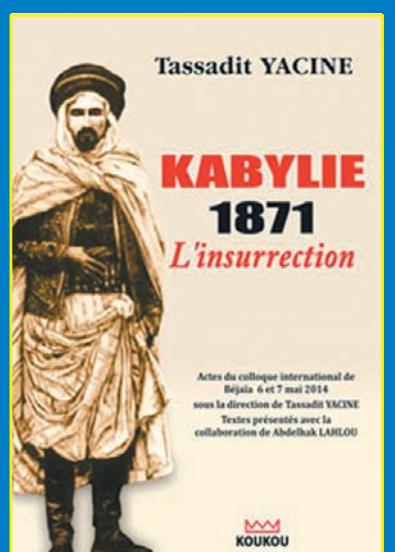
[11] C'était en avril 1974 : l'existence de ce personnage m'a été révélée par Gilbert Grandguillaume qui l'avait contacté une année auparavant, à l'occasion d'une mission commune dans le Touat (G. Grandguillaume travaillait alors sur un Zman détenu par Cheikh Abdeslam, sorte de « fiacre », restituant sur plusieurs siècles des informations hypothétiques mêlées à des informations sur la vie quotidienne locale...).

répressive et coercitive, et non point par le moyen de la recomposition sociale dont avait été porteur l'entrepreneur européen qui a fabriqué, en son temps, les personnages de Zola. Le Maghreb prolétarien n'a pas plus été fabriqué par les Etats-nations qu'il ne l'avait été durant l'époque coloniale. Si le repli identitaire s'annonce, en Occident sous le signe de l'omniprésence étatique, c'est, en revanche la déficience structurelle de celui-ci, c'est-à-dire économique, mais aussi sociétale (incapacité à produire un consensus autour d'un projet cohérent et crédible de société, en dehors des consensus clientélistes et factices) qui est source de désaffection et de segmentation du corps social. La logique officielle d'un Maghreb uni procède de la même utopie de départ qui a caractérisé l'Etat-nation. L'incongruité d'une telle logique vient de ce qu'elle ne ferait qu'accentuer les dysfonctionnements prégnants au sein des espaces « nationalitaires » (au sens où l'entend Maxime Robinson). Ce Maghreb-là est une fuite en avant. Il ne peut se réaliser - dans la logique qui lui a été tracée par les décideurs - que dans une dynamique de croissance accélérée et dans le contexte actuel, cette baraka ne peut venir que d'un formidable coup de pouce international.

En « attendant Godot », que faire ? Mon message consiste à affirmer que face au Maghreb des idéologies velléitaires, celui-ci a un contenu de réalité qui consiste à dire également que s'il est légitime de se poser la question : « faire plus grand pour quoi faire ? », le Maghreb ne se justifie pas seulement par un instinct de grandeur ou de puissance. En plus des contraintes de notre siècle, qui imposent chaque jour aux nations de regrouper leurs potentialités et répondre ainsi aux économies d'échelle, le Maghreb est une réalité culturelle, sociologique, dont le renforcement peut s'avérer le meilleur garde-fou contre les dérives politiciennes et corporatistes, en même temps que la ressource la plus féconde pour rendre possible et donner sens aux grands desseins. Sinon ceux-ci ne seraient que stratégie en chambre, même quand la bonne foi des dirigeants n'est pas en cause. Il faut signaler, d'abord et avant tout, l'urgence et l'impérative nécessité de générer une culture maghrébine, une conscience maghrébine qui ne soit plus le privilège d'une élite. En attendant que se fasse le « Maghreb par le Haut », il faut bâtir le « Maghreb par le bas », non pas en reproduisant les solidarités nomades, non pas en allant à la recherche nostalgique de la supra-nationalité confrérique, des réseaux marchands ou corporatifs - car cela n'est ni souhaitable ni possible aujourd'hui - mais en militant, chacun en ce qui le concerne (et les intellectuels sont ici au centre de cette interprétation) pour insuffler une nouvelle vitalité à cette mémoire collective d'un Maghreb vécu, mémoire qui reste aujourd'hui, hélas, résiduelle. Il faut espérer que, sur les traces de ce Maghreb - que les ancêtres ont pensé pour nous - se greffe une pédagogie conviviale à tous les niveaux, scolaire, scientifique, artistique, touristique, et dont les initiatives devraient pouvoir venir, essentiellement, du mouvement associatif, à charge pour les gouvernements respectifs d'y apporter leur soutien logistique et matériel.

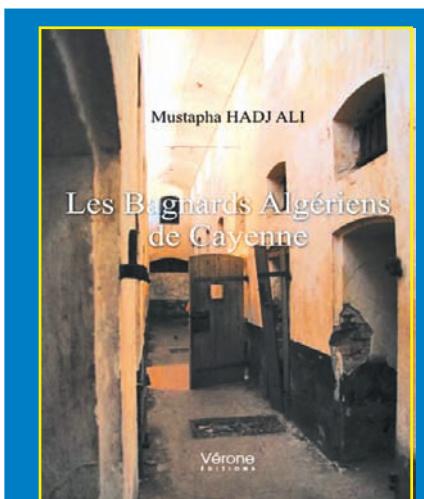
Nadir Marouf

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



KABYLIE 1871. L'INSURRECTION.
Actes du colloque international de Béjaïa, 6 et 7 mai 2014. Sous la direction de Tassadit Yacine (Textes présentés avec la collaboration de Abdelhak Lahlou). Koukou Editions, Cheraga / Alger 2019 - 254 pages - 800 dinars.

Les résistances populaires aux envahisseurs n'ont jamais cessé en Algérie. Mais, incontestablement, celle de 1871 - contre la présence coloniale française commencée en 1830 - a constitué un tournant important dans l'histoire contemporaine du pays. Car, pour la première fois, cela a aidé à la prise de conscience du monde rural du véritable visage de la politique coloniale et de la nécessité d'une unité d'action dans la lutte contre la colonisation. Elle mobilisa plus de 250 tribus alignées derrière des chefs comme Mohand Aït Mokrane (El Mokrani) et Cheikh Aheddad... Elle couvrit par son ampleur toute l'Algérie dite du «centre», celle qui va des contreforts de l'Ouarsenis à



LES BAGNARDS ALGÉRIENS DE CAYENNE.
Essai de Hadj Ali Mustapha.
Editions El Amel, ?????.
(lieu d'édition non indiqué) 2017 - 600 dinars - 176 pages
(Pour rappel : déjà publiée).

Cayenne ! Un nom qui reste gravé - aujourd'hui encore - dans les mémoires des grands et des petits, et dans la noire histoire de l'inhumanité franco-coloniale ; faite de dépossession, de brutalités, d'apartheid... et qui avait engendré les causes profondes des émeutes, des insurrections, des révoltes, des rebellions des individus ou des groupes, «le colonialisme étant source de misère laquelle, à son tour, est source du mal». Emile Larcher (Hachette/Bnf, Paris 2014) le note : «La plupart des délits commis par les Algériens durant la colonisation française et qui ont fait l'objet de leur transportation au bagne de Guyane avaient pour origines «la faim» et ce au moment où quelques savants estimaient que l'Algérie pourrait nourrir quarante millions d'individus». Cayenne et ses camps de détention... Du



LA LIBERTÉ ASSASSINÉE

I'ouest jusqu'à l'Aurès à l'est, et des rivages de Dellys à la Calle au nord jusqu'aux sables de Bou Saâda et les oasis du sud.

Malgré le peu de moyens de lutte (une population armée de vieux fusils à pierre, de simples couteaux, de sabres et haches) face à une armée régulière, moderne, au commandement unifié et un arsenal puissant, l'inégalité de moyens ne décourageaient pas les combattants. Hélas, le froid sibérien de l'époque, les massacres aveugles des populations, les incendies des villages, des récoltes et du cheptel, les impôts trop lourds, les exécutions sommaires et les jugements expéditifs (pourvoyeurs de déportés en Nouvelle Calédonie, à Cayenne ou à Madagascar) ont eu raison de la volonté de se battre... appauvrissant, du même coup, des régions et des populations entières par le biais de la dépossession systématique des terres et des séquestres individuels et collectifs.

Bien longtemps après (l'indépendance), l'histoire officielle a ignoré cette étape cruciale de la résistance populaire... comme pour d'autre étapes d'ailleurs. Heureusement, les mémoires populaires, à travers la poésie, le conte et le chant, ont continué à relater les événements avec beaucoup d'émotion et de fierté... et pour beaucoup la Guerre de libération nationale de 54 (et partant tout le mouvement national) ne fut que la continuité logique, naturelle de la catastrophe vécue par les insurgés de 1871. La revanche ! La victoire ! Enfin.

Les auteurs : Tassadit Yacine-Titouh est spécialiste de la culture berbère, enseignante universitaire (France), et anime la revue d'études berbères «Awal» (fondée en 1985 avec Mouloud Mammeri). Abdelhak Lahlou est professeur de lettres et sciences humaines à Paris.

début de la «transportation» en 1852 à sa fermeture en 1946, le nombre d'Algériens condamnés au bagne s'est élevé à environ 20.145, entre forçats et relégués. «On» a commencé avec les déportations d'ordre politique... «Eloigner pour intimider!» en commençant à partir de 1936 avec l'internement des khalifas de l'Emir Abdellah, puis ceux d'Ahmed Bey, puis les Braknas... dans des forts sur la côte méditerranéenne et en Corse... tous vite surpeuplés. Seuls moments de répit enregistrés par l'auteur-chercheur (sur la base de témoignages convaincants... des médecins, des historiens, des bagnards...) : la période de la guerre de 14-18, et pour la dernière tranche, celle allant de 1921 à 1938 (année de l'abolition de la transportation au bagne de Guyane).

1852-1866 : 1.041 condamnés

1867-1885 : 5.624

1886-1896 : 780... un effectif réduit suite à l'envoi des «coloniaux» (forçats)... en Nouvelle Calédonie en raison de la recrudescence des évasions.

1897-1912 : 4.800 condamnés (transportés dès 1900 par un steamer effectuant une desserte, Saint Martin de Ré - Alger - Guyane, deux fois par an)... soit 200 condamnés/an. Pour la plupart des Algériens musulmans.

1921-1938 : 7.900 au total avec des convois de 400 personnes / an et des pics de 600 et plus.

Durant les années 30, le total de bagnards maghrébins (Algériens en grande majorité) était de 40%... et les 20.

145 condamnés Algériens représentaient près de 30% du total des condamnés qui avaient «foulé» la terre de Guyane durant le siècle d'existence de son bagne et qui s'élevait à près de 70.000 bagnards.

La vie à Cayenne durant l'époque des bagnes ? L'enfer... surmultiplié sur terre. Des conditions de vie exécrables. «Au bagne, les forçats ne valaient rien, et cette race (les Arabes) encore moins» (p. 87. In «Le

Sommaire : Présentation / L'année 1871 en France et en Algérie... (Benjamin Stora) / Un point d'historiographie... (Fouad Soufi) / Insurrection de 1871... (Mouloud Kourdache) / «L'année de Boumezrag»... (Ouanassa Siari-Tengour) / 1871, stuperbe et désarrois dans la poésie orale... (Abdelhak Lahlou) / L'insurrection de 1871 : l'humiliation après la défaite (Rachid Oulebsir) / Histoires croisées... (Françoise Vergès) / Calédonie ou... (Mahdi Lallaoui) / Dans la vallée de la Soummam : les Ath Waghliss (Ali Mekki) / L'insurrection de 1871 en Kabylie... (Tassadit Yacine) / Partie II : Poésies populaires... / Partie III : Documents...

Extraits : «Laver l'affront de Sedan, par écrasement des indigènes hors de métropole : on retrouvera ce même processus à l'œuvre (une armée qui quitte le champ de bataille européen pour se rendre dans l'univers colonial) au moment des massacres de mai/juin 1945» (Benjamin Stora, p. 13). «Ce n'est point un mouvement de fanatiques religieux comme le prétendent certains, ni même celui des fonctionnaires indigènes en colère, c'est une expression fondamentalement politique fondée sur le refus de la situation de domination» (Mouloud Kourdache, p. 35). «Le fait est que cette histoire terrible est demeurée en marge de l'écriture» (Ouanassa Siari-Tengour, p38). «On ne peut comprendre l'embrasement de 1871 que si l'on ne perd pas de vue l'alliance réalisée entre seigneurs déçus et paysans mécontents. C'est la jonction entre la guerre patriotique et le mouvement social qui a permis à l'insurrection de s'étendre au-delà du fief des Mokrani» (Ouanassa Siari-Tengour, p45). «L'insurrection de 1871 qui met en relation la Commune

Grand livre du Bagne», Eric Fougère, Orphie 2002) : 53 types de punitions infligées... allant de deux jours de pain sec ou de prison à la mort... 20 pénitenciers, eux-mêmes, pour certains, composés de lieux de détention spécifiques (dont des camps de travaux forcés, des camps agricoles et d'élevage, des chantiers forestiers...) : Kourrou avait 10 camps, Maroni 4, Cayenne - fondé en 1863 - 16... des noms toujours assez bizarres faits surtout pour effrayer encore plus. Ajoutez-y le climat malsain et des épidémies diverses continues (fièvre jaune, paludisme, dysenterie, ankylostomiasis, scorbut, lèpre...) : un taux de mortalité atteignant souvent les 50% et pas moins de 10% en périodes creuses... et une espérance de vie des condamnés n'excédant pas les cinq années. Sur un total de condamnés de 17.000 de 1887 à 1953, seuls 768 étaient vivants en 1945... A noter pour la petite histoire qu'un Algérien, rescapé de Cayenne à l'âge de 68 ans, Mohamed Boukhobza, a vécu jusqu'à l'âge de 109 ans... à Skikda. A noter aussi que c'est le journaliste-reporter Albert Londres qui, grâce à ses grands reportages, en 1923, a dévoilé les conditions inhumaines des bagnes de Guyane. Par la suite, à partir de 1933, l'Armée du Salut s'installa pour apporter son aide aux bagnards libérés (car, auparavant, ils étaient livrés à eux-mêmes).

Ce ne sont pas seulement les hommes qui furent transférés en Guyane : ainsi, en 1872 on y vit la première femme algérienne, Yamouna bent Benalleg... Au bout de 35 ans, il y eut seize condamnées, dont treize se marièrent sur place... suivant les mœurs du pays natal... le premier mariage entre un homme et une femme forçats algériens fut célébré le 16 mars 1878...

L'auteur : Né en 1951 à Haizer (Kabylie). Fonctionnaire au sein de l'administration et d'entreprises, enseignant de français dans un lycée ; déjà auteur d'un roman et d'un recueil de poésie, édités en France.

de Paris, la Kabylie, la Nouvelle Calédonie, la résistance des Kanaks à la colonisation française et même Madagascar et la Réunion est un parfait exemple de télescopages, d'inattendus et de contingences, mais aussi d'une possibilité d'écrire autrement l'histoire des émancipations» (Françoise Vergès, p. 74). «Asegwas n 71 dirit-Ay ifx-iv felin it- Akk'at ced usaru» (Si Mohand Ou Mohand. Extrait, p. 221). «Son drame (note : celui de Si Mohand Ou Mohand de la famille des Aït Hamadouche) est celui de tout un peuple abasourdi par la défaite qui a vu émerger, des ruines de 1871, une nouvelle «race» d'hommes, sans foi ni loi, qui s'est appropriée pouvoir, honneurs et considérations depuis «l'exil des preux» (p. 222).

Avis Un titre qui peut induire en erreur, l'insurrection de 1871 ayant concerné toute la «Kabylie orientale»... jusqu'à Collo en passant par Mila (déjà, fin janvier, les hostilités y avaient débuté pour s'étendre jusqu'à Souk Ahras... et le Titteri s'est embrasé début février), El Milia et Jijel. Il est vrai que la vraie guerre avait commencé à Seddouk, le 8 avril. Des interventions courtes, précises... et prenantes car nous plongeant directement dans un temps que nous avons encore en nous.

Citations : «Il y a dans l'histoire de l'Algérie, deux fils rouges : la terre et la culture... La lutte pour la terre et la culture traversent notre histoire et notre présent et les expliquent» (Fouad Soufi, p. 17). «Les armées qui écrasent la Commune de Paris, tuent et massacent Parisiens et Communards, sont celles qui pratiqueront la politique de la terre brûlée en Algérie» (Françoise Vergès p. 77).

Extraits : «Lors des insurrections, les premiers à payer les frais de la colonisation étaient les colons fermiers qui représentaient aux yeux de la population musulmane le symbole même de leur misère, avant d'en découvre avec l'armée qui rappliquait aussitôt. Le colon voyait la terre et ses produits synonymes de richesse ; l'Algérien avait faim, alors pour se venger, il se résout à anéantir sa plantation, sa résidence avant de l'abattre, mais en fin de compte, l'administration voyait le criminel. Les insurgés perdaient alors leur statut de belligérants, en étant considérés comme de vulgaires criminels, ils étaient déférés devant les cours d'assises qui les condamnaient à la transportation aux bagnes d'outre-mer» (p. 63).

Avis Un peu fourre-tout, ce qui ne facilite pas la lecture, et pas mal de «coquilles»... sujet déprimant... mais d'un apport historique formidable. Il nous rappelle que la colonisation, ce n'est pas seulement l'occupation et l'exploitation du sol au profit d'une seule population étrangère... ce sont aussi des méthodes génocidaires pour se «débarrasser» de tous ceux et toutes celles qui résistent. Au nom d'une «justice»... à la seule vitesse du colon.

Citations : «L'invasion en juin 1830 de l'Algérie par la France ne répondait qu'à l'intensification du projet que s'étaient tracés les empires coloniaux du vieux continent : celui du partage du reste du monde entre eux où chacun tentait de dominer en conquérant le plus de territoires possibles» (p. 47), «Au bagne, on meurt par la faim, les travaux forcés sont une peine, la faim en est une autre» (p. 129). «En France, il y a le chevreuil, du faisand, du lièvre, en Guyane, il y a l'homme et la chasse est ouverte toute l'année» (p. 149). «La justice française n'était jamais juste quand il s'agissait de traiter une affaire où la victime fut un Arabe, autrement dit : un Algérien» (p. 156).

Impact du coronavirus : un coup dur pour les métiers de fêtes

L'annulation sinon le report des cérémonies de mariage prévues pour le printemps en raison du confinement général ont suspendu toutes les activités professionnelles liées à cet effet. Les salles des fêtes se sont trouvées interdites d'abriter tout événement susceptible de favoriser le rassemblement.

La Presse
DE TUNISIE

Les centres de mise en beauté ainsi que les coiffeuses ont dû baisser leurs rideaux dans l'attente d'une reprise indéfinie dans le temps. Les troupe musicales, elles aussi, n'avaient plus d'autres choix que d'attendre le dénouement d'une pandémie jamais vue. De même pour les spécialistes de location de robes de mariées et de soirées ainsi que pour les organisateurs des fêtes... Autant de mariages annulés ou reportés, autant d'argent versé par les futurs mariés en guise d'acomptes qui est resté ni tout à fait gagné par les prestataires desdits services ni carrément perdu par les jeunes couples... Ce flou qui a marqué toute une panoplie d'activités complémentaires a été vécu, non sans difficulté, et par les uns et par les autres. Et en raison des estimations quoique incertaines portant sur une éventuelle 2e vague du Covid-19, la question est loin d'être tranchée du moins pour cet été!

Hajer travaille comme responsable dans une salle des fêtes située à Tunis. Il s'agit de l'une des plus anciennes et des plus abordables salles des fêtes dans la capitale. Et bien qu'elle ne prenne pas en charge tous les services relatifs aux cérémonies, à l'exception des jus servis aux convives, cet espace comptait abriter durant la période mars/avril plus d'une trentaine de mariages. «Certains couples avaient réservé la salle une année à l'avance. Mais la période du confinement et celle qui lui a succédé ont mis en stand-by toute activité. Nous avons été dans l'obligation de fermer la salle durant le trimestre mars/mai en dépit des engagements signés avec nos clients, confinement et consignes gouvernementales obligent», indique-t-elle. Et d'ajouter que la salle a rouvert ses portes au début de juin pour abriter les mariages et les fiançailles dont les dates sont fixées, au préalable, pour ce mois, mais aussi pour revoir les possibilités de fixer de nouvelles dates au profit des clients dont les cérémonies ont été suspendues à cause du confinement. «Pour le moment, souligne-t-elle, seuls trois ou quatre couples nous ont contactés dans l'optique de fixer une nouvelle date pour leurs mariages».

Les boutiques spécialisées dans la location des robes de mariées ainsi que des robes de soirées ont également baissé leurs rideaux alors que la saison des mariages 2020 pointait à peine du nez. Mounira Abidi détient l'une des boutiques pré-citées, située à Oued Ellil, un quartier populaire du Grand-Tunis. Cela fait trente ans qu'elle excelle dans ce domaine avant de voir, peu à peu, les cérémonies de mariage diminuer et le nombre des costumes commandés, habituellement, pour mettre en valeur la beauté de la mariée durant les sept jours précédant la nuit des noces, s'atténuer pour se restreindre à seulement deux, sinon, une tenue tout au plus. «Depuis la révolution, et à cause de la flagrante baisse du pouvoir d'achat et de la cherté de la vie, les mariées se contentent de peu. Certaines, et à défaut de moyens, ne commandent qu'une robe de mariage. Fini le temps des mariages dont les festivités s'étaient sur sept jours et



sept nuits ! Fini aussi le temps où la mariée dénichait les costumes qu'elle enfilait, accompagnée qu'elle était par tout un groupe de marraines tout aussi exigeantes, qui cherchaient, elles aussi, à être belles pour célébrer le mariage de leur fille chérie !», avoue-t-elle, sur un ton nostalgique, tout en essayant, les yeux larmoyants, de réussir les retouches d'une robe commandée par une cliente rien que pour sauver un acompte...

PAS DE NOUVELLE COLLECTION !

En dépit de cette activité qui a du mal à perdurer, surtout dans un quartier populaire où les habitants éprouvent autant de mal à subvenir à leurs besoins élémentaires qu'à s'engager dans un projet conjugal, Mounira s'accroche à son gagne-pain. C'est le rendement modeste —sinon moindre— que lui assure sa boutique qui lui permet, depuis des années, de nourrir sa famille, comptant trois fils dont deux au chômage. Cette femme avait l'habitude de se réjouir de la fête nationale de l'habitat traditionnel, laquelle représente pour elle le démarrage d'une saison qu'elle espère prometteuse. Cette année, les choses ont mal tourné à cause de la pandémie. «Les commandes relatives à la période située entre mars et juillet ont été quasiment toutes annulées ! Je suis en train de faire les retouches d'une robe qu'une cliente qui avait donné un acompte de 120D voulait en tirer profit pour assister à une cérémonie», souligne-t-elle. Vivant dans un quartier où les revenus sont classés parmi les plus faibles, Mounira a la ferme conviction qu'il est de son devoir de baisser les prix pour dessiner des sourires sur les lèvres des futures mariées démunies. «Je loue parfois plusieurs tenues de soirées contre un forfait de 500D. Mais dans la majorité des cas, poursuit-elle, je me contente de peu, soit 250D pour la location d'une «keswa» et 100D pour la location d'une tenue traditionnelle pour hommes». Contrairement aux années du bon vieux temps, Mounira ne se hasarde plus à accepter une marchandise, alors qu'elle n'a aucune garantie de pouvoir payer son fournisseur. La pandémie du Covid-19 a, de surcroît, enfoncé le clou ! «Cette année, je me suis trouvée dans l'obligation de refuser toute proposition de la part de mes fournisseurs. Ces derniers avaient l'habitude de m'approvisionner en robes et en costumes sans aucune garantie. Or, comme la situation s'avère critique, ils m'ont demandé de donner des chèques de garantie sinon de payer 50% du prix de la marchandise. A défaut d'argent, j'ai préféré préserver l'ancienne collection que de prendre le risque d'acheter de nouveaux costumes sans pour autant pouvoir les payer par la suite», explique-t-elle, frustrée. Connaissant parfaitement la situation des mariés dans les quartiers populaires, elle indique que les cérémonies de mariage se limitent désormais à une trentaine de convives tout au plus. D'autant plus que l'on a tendance à organiser plusieurs cérémonies en un seul jour, faute

d'argent. Mounira s'inquiète pour son gagne-pain et pour la saison des mariages qui s'annonce non prometteuse.

CENTRES DE MISE EN BEAUTÉ : TOUT DÉPEND DES DEUX MOIS À VENIR !

Toujours dans ce quartier populaire se trouve, aussi, le centre d'esthétique, de mise en beauté et de location de robes spécial mariée, implanté par Zohra Ouerghi depuis trois ans. Zohra avait commencé par fixer ainsi que ses clientes les dates des cérémonies de mariage pour la saison. Or, et contre toute attente, des demandes de report lui ont été adressées par les six mariées qu'elle comptait embellir pour leurs nuits des noces. «Toutes les clientes qui comptaient se marier cet été ont reporté leurs mariages pour 2021. Elles ont insisté pour que je maintienne les acomptes pour une date jusque-là indéterminée. Seules les fiançailles d'une cliente prévues pour le 16 juin ont été maintenues», indique-t-elle. Zohra ne sait plus sur quel pied danser : comment pourrait-elle gérer son projet dont l'essor est essentiellement fondé sur la saison estivale ou la saison des noces ? Certes, les décisions gouvernementales spécial Covid-19 exemptent les PME de payer les crédits bancaires jusqu'au mois de septembre. Néanmoins, et à défaut d'une bonne reprise, il serait difficile pour elle de garantir la liquidité nécessaire à cet effet. «Notre clientèle est essentiellement issue des quartiers populaires. Aussi, proposons-nous, explique-t-elle, des forfaits imbattables de l'ordre de 1.600D tout compris et des réductions promotionnelles dans l'espoir de pouvoir aussi bien satisfaire nos clientes que garantir la pérennité de notre source de revenus».

TROUPES MUSICALES : 35% DES ENGAGEMENTS MAINTENUS...

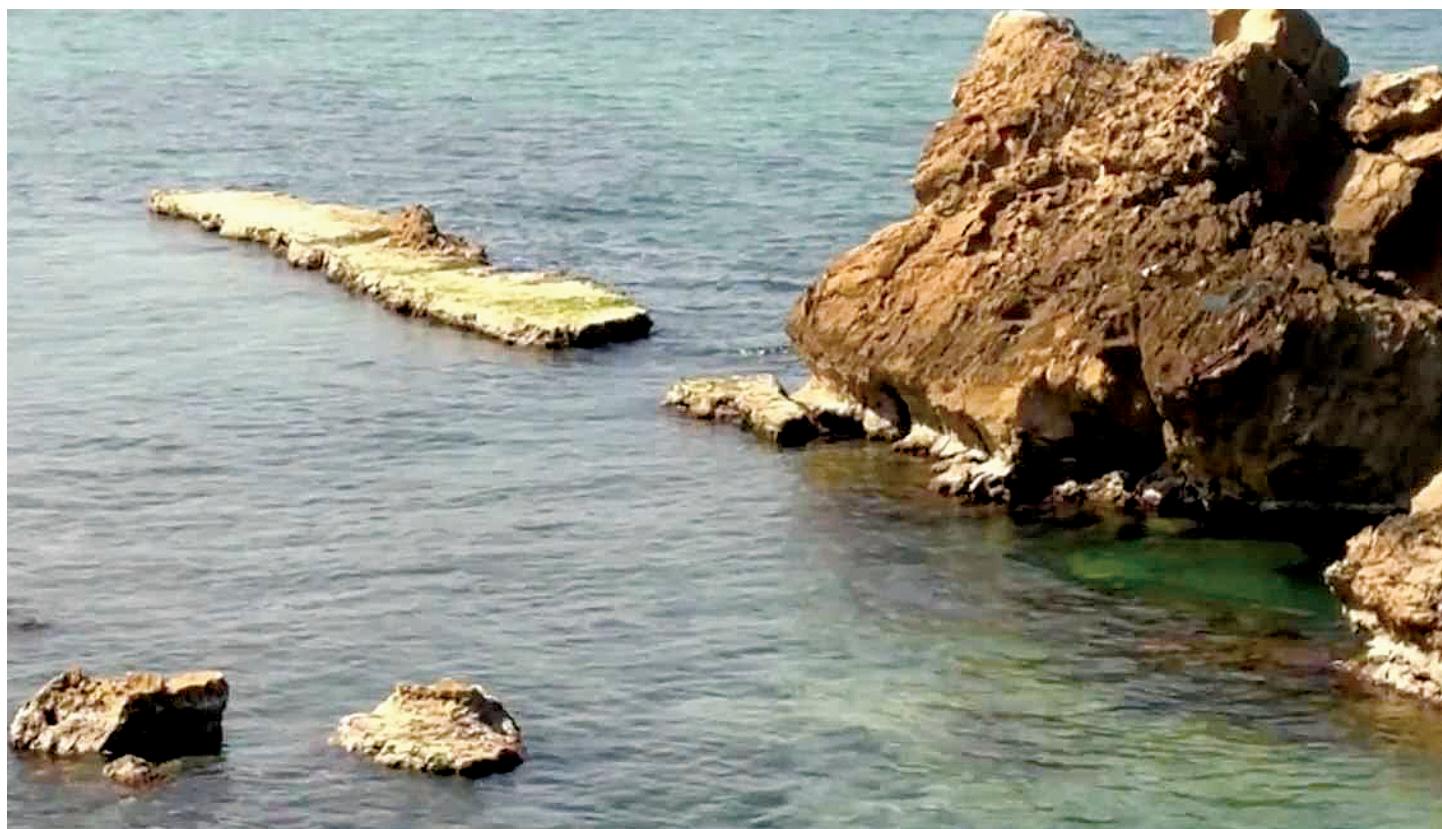
Nous quittons Oued Ellil pour rencontrer Nabil Ouerfelli, chef d'une troupe musicale de renom, créée en 2010. Comme la majorité des professionnels intervenant dans la célébration des fêtes de mariage, il croyait entamer la saison en égayant une douzaine de soirées des noces. Mais son calendrier professionnel a connu, à cause de la pandémie, un impitoyable coup de chiffon ! «Sur les douze mariages prévus durant la période du confinement, quatre ont été convertis en de petites cérémonies de signature de contrats de mariage et quatre autres, reportés pour le mois d'août. Au final, le confinement a eu droit de l'annulation de quatre mariages, soit un tiers des engagements de la troupe pour ladite période», indique-t-il. Nabil a dû rétrocéder deux ou trois acomptes aux couples qui ont annulé leurs mariages ; des acomptes qui varient de 300 à 500D. «Seul un couple a fait preuve de compassion et n'a pas accepté de reprendre son argent», avoue-t-il. Nabil doit désormais trouver des compromis avec les clients qui se précipiteraient pour organiser, à la va-vite, leurs cérémonies de ma-

riage ou de fiançaille en prenant soin de trouver des dates disponibles en juillet et en août, ce qui ne serait point une évidence, surtout que l'activité de la troupe doit aller de pair avec la disponibilité des salles des fêtes ! Certes, la troupe de Nabil s'active pour mener à bien son rythme professionnel comme il a été prévu pour ce mois. Cela dit, un tumulte relatif à la disponibilité des salles pour la période juillet/août nécessite d'être éclairci.

FIXER DE NOUVELLES DATES : UNE QUESTION DE DISPOBILITÉ ET DE COMPLÉMENTARITÉ

Ahmed Arraguï doit, lui aussi, trouver des solutions pour rajuster son agenda selon les disponibilités des salles des fêtes mais aussi selon les dates préfixées pour la période juillet/août. Ahmed détient une société spécialisée dans la location du matériel indispensable aux cérémonies ainsi que dans la conception de la décoration cérémoniale. Il s'agit d'un métier qu'il a hérité de son père et dont il est passionné. Cette année, il a dû, comme tous les intervenants dans l'organisation des mariages, surmonter une situation hors-pair : le confinement, l'interdiction de son activité trois mois durant et le chamboulement de tous ses engagements professionnels pour cet été ! «Le décalage des cérémonies de mariage et de fiançaille prévues pour mars et avril, dû à la pandémie, a été à l'origine de l'annulation de 40% de mes engagements. Pour le reste, je suis dans l'obligation de trouver un compromis avec les clients qui aspirent à fixer de nouvelles dates durant les mois de juillet et août, sachant que les week-ends sont plus ou moins complets et que les nouvelles dates dépendent aussi de la disponibilité des salles et des espaces des fêtes», souligne-t-il. Tout comme Nabil, Ahmed a remboursé les couples qui ont préféré annuler leurs cérémonies de mariage. «Nous proposons des packs de plus de 1.000D par cérémonie. Les acomptes que nous recommandons tournent aux alentours de 200 à 500D. Personnellement, j'ai préféré rétrocéder les acomptes aux clients qui ont annulé leurs cérémonies aussi bien par solidarité sociale que par respect pour la déontologie de ma profession. Ce qui compte le plus pour moi, c'est de gagner la confiance de ma clientèle», ajoute-t-il. Tout ce remue-ménage causé par le confinement général sera surmonté, sans doute, aussi bien par les futurs mariés que par tous les acteurs non seulement par souci de relancer la dynamique desdits métiers; des métiers qui dépendent plus de la saison estivale et des cérémonies heureuses pour arrondir les fins des douze mois de l'année, mais aussi par souci de redonner à la société la joie de vivre et de fêter, comme il se doit, les unions conjugales. Finalement, le spectre du Covid-19, et en dépit des efforts fournis pour le stopper, rode encore. Mais la lueur de l'espoir, elle, et l'envie de donner à la vie tout son éclat prendront sûrement le dessus !

En raison d'une pollution
La plage artificielle des «Genêts» fermée
Sur arrêté du wali d'Oran, les autorités locales ont prononcé avant-hier, la fermeture de la plage artificielle «Les Genêts» et son interdiction à la baignade.

**Houari Barti**

L'arrêté en question, signé mardi par le chef de l'exécutif, sous le n°1630 justifie cette mesure de fermeture et d'interdiction à la baignade de la plage artificielle par les résultats des prélèvements effectués dans les eaux de cette plage dont l'analyse qualitative a révélé l'existence de substances polluantes pouvant être dangereuses pour la santé des baigneurs. Selon le même document de la wilaya, la décision de fermer la plage à la baignade est prise sur la base d'une proposition de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, formulée dans une correspondance datant du 4 août, sur la base d'un rapport de situation de la part de la direction de l'Environnement de wilaya, mais aussi sur proposition du directeur de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG) de la wilaya d'Oran. L'article 3 dudit arrêté souligne que tout contrevenant aux dispositions de ce texte s'expose aux sanctions pré-

vues par la loi, et ce, à compter de la date de signature de l'arrêté (article 4).

A noter que l'Association de la Protection du consommateur (APOCE) avait, en date du 28 juillet dernier, publié sur sa page 'Facebook' des photos satellites, montrant une vaste nappe de pollution sur un grand périmètre de la plage. Une vidéo publiée, le même jour, montre par ailleurs des déversements de quantités importantes d'eaux usées au niveau d'une zone mitoyenne à la plage.

Officiellement, l'objectif « zéro rejet à la mer d'eaux usées », a été concrétisé en mars 2019 avec la mise en service du projet de refoulement des eaux usées de la partie basse d'Oran.

Ce système de refoulement des eaux usées est destiné à prendre en charge la collecte et l'acheminement des eaux usées de la partie basse d'Oran vers la station d'épuration d'El Kerma via la station de relevage de Hai Dhaya (ex Petit-Lac). Cinq mini-stations de relevage et un linéaire de réseau de plus de 7,5 km ont été réalisés pour résoudre, de manière définitive,

l'épineux problème de rejet des eaux usées de la partie basse de la ville au littoral. Ces stations de relevage ont été réalisées au centre-ville, à Gambetta, à Hai Sanaoubar (ex-Les Planteurs), à Ras El Ain et à la Pécherie, pour capter les eaux usées qui se déversaient en pleine mer et les raccorder à des canalisations d'une longueur de plus de 7,5 km linéaires.

Les travaux du projet ont été sectionnés en 2 lots distincts. Le 1^{er} a concerné le bassin-ouest qui comporte 2 stations de relevage à Sanaoubar et Ras El Ain, sur un linéaire de près de 2,4 km. Le 2^{me} lot concernant le bassin-est, comporte 3 stations de relevage (Pêcherie, Centre-ville et Gambetta) sur un linéaire de 4,7 km. Ces mini-stations sont censées collecter les rejets déversés en mer des parties est et ouest d'Oran, pour les refouler jusqu'au grand jardin d'Oran là où les 2 parties convergent vers le même récepteur qui est la station de relevage de Hai Dhaya et puis la STEP d'El-Kerma.

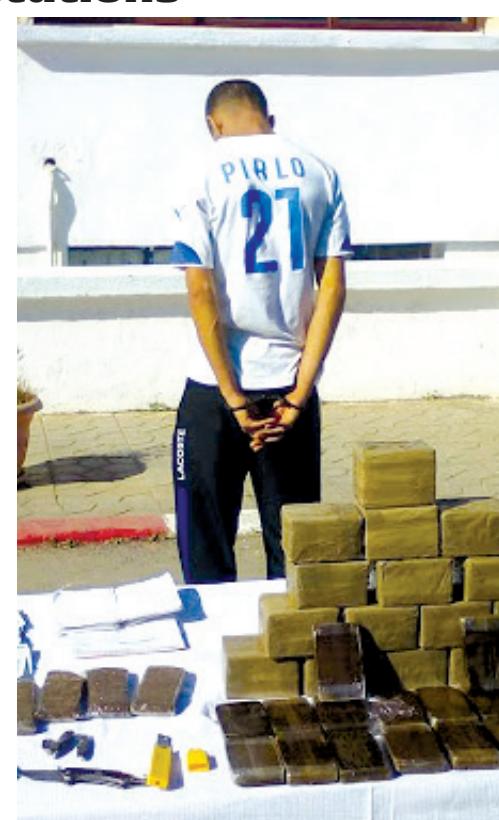
Sidi Chahmi 27 kg de kif saisis, six arrestations

K. Assia

Quelque 27 kg de kif traité ont été saisis, ces derniers jours, à Sidi Chahmi par les éléments de la Brigade mobile de l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur (Aéroport Ahmed Ben Bella), en collaboration avec les services de l'ANP a-t-on appris, auprès de M. Zaoui directeur de la communication et de l'informatique à la direction régionale des Douanes d'Oran.

Six individus dont une femme impliqués dans cette affaire ont été arrêtés et 3 véhicules qui servaient aux membres de ce réseau pour se déplacer et transporter le produit prohibé, ont été saisis. Une enquête a été ouverte.

Le 1^{er} a concerné le bassin-ouest qui comporte 2 stations de relevage à Sanaoubar et Ras El Ain, sur un linéaire de près de 2,4 km. Le 2^{me} lot concernant le bassin-est, comporte 3 stations de relevage (Pêcherie, Centre-ville et Gambetta) sur un linéaire de 4,7 km. Ces mini-stations sont censées collecter les rejets déversés en mer des parties est et ouest d'Oran, pour les refouler jusqu'au grand jardin d'Oran là où les 2 parties convergent vers le même récepteur qui est la station de relevage de Hai Dhaya et puis la STEP d'El-Kerma.



ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Maâza Wardia, 86 ans, El Hassi
Abdou Amine, 28 ans, Akid Lotfi
Belbrik Jilali, 86 ans, 2 rue Zinasni Mohamed
Boukhalfa Fatima, 90 ans, Haï Bouâmama

Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 dhou el hidja 1441

El Fedjr
04h39

Dohr
13h09

Assar
16h56

Maghreb
20h06

Icha
21h34



Des travaux pour améliorer l'AEP et l'assainissement

B. M.

Beaucoup de quartiers ont connu une perturbation dans l'alimentation en eau potable, durant cet été. La situation a été encore plus difficile pour certains durant les deux jours de la fête de l'Aïd où le manque de pression et coupures ont donné du fil à retordre aux ménagères qui devaient faire face à la corvée du nettoyage durant cette fête.

Pour pallier à ce déficit, la SEOR a réalisé des opérations de renforcement de l'alimentation en eau potable dans plusieurs quartiers. A Hai Sabah et Hai Yasmine, dans la partie basse et la partie haute, deux conduites de 310 m linéaires ont été posées avec un piquage réalisé sur le 2^{me} siphon.

Une opération réceptionnée avant l'Aïd, afin de régler le problème de pression qui se posait pour ces deux quartiers.

L'amélioration de l'alimentation en eau potable a été également programmée pour la partie haute du quartier de Sidi Bachir à Haï Hamar et Haï Louz par la pose d'une conduite à partir de la conduite 48 pouces, reliée au réservoir de Canastel.

Dans la daira d'Aïn El-Turck, à Bousfer, la SEOR a procédé à la pose d'une conduite de 200 m linéaires, dans le quartier des 48 logements LSP, tandis que dans le centre-ville d'Aïn El-Turck, il a été procédé à la pose d'un by-pass de 200 m linéaire à partir du réservoir de Bousfer. Toujours au centre-ville d'Aïn El-Turck, à la rue de la République, une conduite en PEHD, de 170 m linéaires a été rénovée.

Dans la partie haute de Mers El Kebir, la SEOR a réalisé 3 stations de pompage, dont 2 sont opérationnelles et une en cours de finalisation et ceci pour régler le problème de pression dans cette zone.

D'autres opérations de renforcement de l'alimentation en eau potable sont programmées pour la partie-ouest d'Oran et du centre-ville.

Quant à l'assainissement, une opération de réhabilitation du réseau des eaux usées a été effectuée à Garéta et Sidi Maârouf où une conduite de 160 m linéaires a été réhabilitée avec la réalisation de 80 évaloirs. D'autres zones telles Sidi Chahmi, à Haï Nedjma, lotissement 4 et 5, boulevard des Martyrs, Haï Emir Abdelkader, cité 89 logements, Haï Yasmine 2, rue Boulila Mohamed, Haï Bel Air, cité Amel, cité 261 logements Haï Nedjma, cité 38 logements Benaicha, zaouia Sidi Maârouf, Haï Chahid Benyamina Mohamed ont été également concernées par cette opération de réhabilitation des conduites des eaux usées.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° :098431079071219

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune de Bethioua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimales.

Opération : Réalisation et l'aménagement urbain à Hai Cherifia

Parus dans les journaux : Le Quotidien d'Oran en date du 14-07-2020

L'entreprise	Montant		Délai	Note technique	Nif	Obs
	Proposé	Corrigé				
E.T.P SAYAH Mohamed	14 449 575,00	/	2 mois	61,00	177310500443194	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bethioua dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

1 / AOUT 2020
Bethioua le
Le président de l'APC

ANEPE N° 2031005220 Le Quotidien d'Oran 06/08/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
0-0-0-0-0
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
0-0-0-0-0

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
NIF : 415024000027296

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le 28/05/2020 dans les quotidiens nationaux « Quotidien D'oran » et dans « El-Chourouk » le 31/05/2020 relatif à LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 800/200R à SAYADA MOSTAGANEM (EN LOTS SEPARES).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les contrats ont été provisoirement attribués aux entreprises citées dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

Entreprises	Lots	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	Note Tech nique	OBS
1 RADJADJ Youcef	Lot N°01: RAR bloc logement d'astreinte	27.224.701,00	27.225.534,00	168191600732119	10 mois	68,00	Moins disant
2 ALLILICHE Ayache	Lot N°02: salle de sport	32.434.110,00	32.434.110,00	195626520036920	10 mois	58,00	Moins disant
3 BENCHAABANE A.E.K	Lot N°04: RAR réfectoire+ cuisine	24.376.507,40	24.376.507,40	196848220027529	10 mois	62,00	Moins disant
4 ELAFANI Ahmed	Lot N°05: RAR VRD+ mur de clôture+ terrain de sport	25.108.532,13	25.225.652,13	197448220034332	04 mois	62,00	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres lancé dans le cadre de la procédure adaptée, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031005204 Le Quotidien d'Oran 06/08/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA DE RELIZANE

NIF : 0994 4801 9000 131

Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction

AVIS D'APPPEL D'OFFRES OUVERT

AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°005/2020

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour:

OPERATION :VRD Primaires et Secondaires (P/S) Des Logements Publics Achevés

ou En Volet'Achevement

LOT: Travaux d'Achèvement de voirie et Aménagement des trottoirs 250 lots (100/1300 RHP2011 + 100/4400 LPL/2011 + 50/3000 LPL/2011)commune de Mendes

Les entreprises qualifiées en activité principale en travaux Public Catégorie 02 et plus en cours de validité pour le Lot: Travaux d'Achèvement de voirie et Aménagement des trottoirs et, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction sise à rue zone des sièges route de Sidi M'hamed BenoaudaEx Garde Mobil Relizane, service des marché public.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité seront présentées.

Les offres accompagnées des documents suivant de cahier de charge doivent être déposés à l'adresse suivante :

Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Relizane

ZONE DES SIEGES

ROUTE DE SIDI M'HAMED BENAOUEDA

EX GARDE MOBIL RELIZANE

Sous pli anonyme Contenant trois Plis séparés l'un pour l'offre de candidature et le deuxième pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière, l'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 005/2020

Soumission à ne pas ouvrir

OPERATION :VRD Primaires et Secondaires (P/S) Des Logements Publics Achevés

ou En Volet'Achevement

LOT: Travaux d'Achèvement de voirie et Aménagement des trottoirs 250 lots (100/1300 RHP2011 + 100/4400 LPL/2011 + 50/3000 LPL/2011)commune de Mendes

La durée de préparation des offres est fixée à vingt deux (22) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'à un jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu la convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis technique et financier le dernier jour de la durée de préparation des offres qui s'effectuera en séance publique, conformément au cahier des charges et du Décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

La sélection se fera conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent douze jours (112) à compter de la date de dépôt des offres.

ANEPE N° 2031005211 Le Quotidien d'Oran 06/08/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DE L'ENERGIE
N° FISCAL/098532019000336

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application du décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 article 65, portant réglementation des marchés publics et délégation service public la Direction de l'énergie El Bayadh porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales n°02/2020 paru dans le quotidien national (النهار) en date du 08/06/2020 et quotidien d'Oran du 08/06/2020, relatif à :

L'opération : ELECTRIFICATION EN PHOTOVOLTAIQUE DES ZONES EPARSES ET ISOLES PAR DES KITS SOLAIRES AU NIVEAU COMMUNE BOUALEM (60kw)(50foyers).

Que l'appel d'offre est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

projet	soumissionnaire	Note technique Globale/10	Montant de l'offre (DA)	Montant après vérification (DA)	N° FISCAL	Délai	OBS
Electrification en photovoltaïque des zones éparses et isolées par des kits solaires au niveau commune BOUALEM (60kw)(50foyers)	SARL LAGUA ORAN	~56,16	20 854 750,00	20 854 750,00	000531010814099	60 jours	Moins disant Qualité Technique

Tous les soumissionnaires sont invités dans délai de 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire des marchés dans les quotidiens nationaux, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel n° 25-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portantes réglementations des marchés publics et délégation service public.

Tous les soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours apuré des autorités compétentes de la wilaya d'El Bayadh, dans les dix jours(10) qui suivent, à compter de la première parution de présent avis dans les quotidiens nationaux, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel n° 25-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portantes réglementations des marchés publics et délégation service public.

EL BAYADH LE : 03 AOUT 2020

ANEPE N° 2031005213 Le Quotidien d'Oran 06/08/2020

TLEMCEN

L'EHS «mère et enfant» revoit son organisation

Khaled Boumediene

L'Etablissement hospitalier spécialisé «mère et enfant» de Tlemcen a dû revoir son organisation en cette crise sanitaire du coronavirus. Selon le chef de service de gynéco-obstétrique, le Pr Belarbi Boumediene, une unité d'isolement a été mise en place récemment pour la prise en charge de la femme enceinte (et allaitante) atteinte du Covid-19. «Cette unité Covid-19 est dotée d'une salle d'accouchement et d'une salle de réanimation, pour éviter toute contamination pour les patientes enceintes fragiles et l'accueil des nouveau-nés dans les meilleures conditions de prévention possibles. Mais malheureusement, cette unité ne dispose pas encore de salle opératoire pour la prise en charge des urgences obstétricales», a indiqué hier le Pr Belarbi Boumediene, lors d'une brève entrevue. Selon notre interlocuteur, près de sept opérations césariennes ont été réalisées sur des femmes enceintes atteintes au complexe mère et enfant de Tlemcen. Par ailleurs, une importance particulière est accordée à l'hygiène et au strict respect des précautions contre les infections pendant cette période épidémique pour «assurer une grossesse et un accouchement sans danger. Les femmes enceintes qui sont infectées doivent être traitées par les thérapies de soutien recommandées par l'OMS, en consultation avec le Collège national des gynécologues et obstétriciens ainsi que le Comité scientifique Covid-19 relevant du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière. Les femmes qui allaitent et qui tombent malades ne sont pas séparées de leurs nouveau-nés sauf pour des formes graves où des précautions sont nécessaires pour les femmes enceintes trop malades, qui ne peuvent allaiter leurs enfants et qui doivent être isolées. Pour les formes minimes ou modérées, les mères allaitantes qui sont infectées doivent porter un masque à proximité de leurs bé-



bés, se laver les mains avant et après la tétée, et désinfecter les surfaces contaminées. Des psychologues de l'EHS assurent le suivi et un soutien psychosocial des femmes affectées et de leurs familles», a déclaré le Pr Belarbi, qui a déploré l'insuffisance des moyens de protection individuelle mis à la disposition des médecins et des sages-femmes contre les infections. Vantant les efforts déployés par les médecins, sages-femmes, anesthésistes et infirmières, pour lutter contre le virus, le chef de service de gynéco-obstétrique, a exprimé sa reconnaissance aux blouses blanches qui risquent leur vie. «Environ 35% de notre personnel médical et paramédical ont été atteints de coronavirus. Je tiens aussi à rendre hommage à toutes les équipes médicales et paramédicales ainsi que le personnel administratif de tous les services du CHU de Tlemcen et tous les établissements de santé de la wilaya qui sont au cœur des efforts de lutte contre le virus», a souligné le professeur Belarbi. Par ailleurs, le directeur général du CHU de Tlemcen a fait savoir hier que les travaux d'aménagements et de réhabilitation du sanatorium de l'action sociale sont totalement achevés pour son rattachement à la direction de la santé et de la population de la wilaya, afin d'assurer l'accueil des malades relevant des trois spécialités médicales de la rééducation fonctionnelle (du Pr Benmansour Mohamed), la dermatologie (Pr Dahmani Boumediene) et de l'hématologique (Pr Mesli Naïma). Il faut rappeler que cette réorganisation a été décidée par les autorités sanitaires pour parer à une éventuelle recrudescence du Covid-19 dans la wilaya et pour soulager le CHU. Il faut noter également que la décision prise par le Haut-Conseil de sécurité pour la réouverture progressive des plages et mosquées a été saluée par les habitants de la wilaya de Tlemcen. Pour sa part, le wali de Tlemcen a appelé à «plus de vigilance» lors de sa visite avant l'Aïd aux services de pédiatrie et de la chirurgie infantile ainsi que le pavillon 470 pour soutenir les efforts déployés par les équipes soignantes médicales et paramédicales. A noter que le nombre de patients du Covid-19 en réanimation dans l'ex-service de chirurgie A est de 21 malades. On relève 72 hospitalisations au pavillon 470 et 23 autres malades du Covid-19 présentant des formes sévères au service des maladies infectieuses (de la Pr Benchouk Samia).

Covid : plus de 1.700 infractions aux mesures préventives

Cheikh Guetbi



Pour faire respecter les mesures prises face à la pandémie du Covid-19, les services de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont mis en œuvre des opérations continues. 1.723 infractions ont été enregistrées. Le plus grand nombre d'infractions commises concerne le non-respect du port du masque de protection. Ainsi, 846 infractions ont été constatées dans ce cadre et pour lesquelles les responsables seront passibles de peines prévues par le code pénal.

Les mêmes services font également de 417 infractions relatives au non-respect de la distanciation physique. Pour la non-application des différents moyens de protection des clients tels la désinfection régulière des locaux, la non-mise à la disposition du client des produits de désinfection..., on signale 232 infractions. Enfin, 228 autres infractions sont liées au non-affichage de l'obligation pour le client de respecter les gestes barrières.

TIARET

Un jeune, victime d'une chute, secouru

K. Assia

Les éléments de la protection civile de Oued Lili dans la wilaya de Tiaret ont réussi dans la nuit de mardi à porter secours à un jeune de 29 ans victime d'une chute dans un fossé de 8 mètres de pro-

fondeur et où des travaux étaient lancés pour la réalisation d'un tunnel. Les unités d'intervention dépêchées vers 22 heures sur les lieux ont déployé un important dispositif pour extraire la victime qui souffre de contusions au dos. Le jeune a été évacué vers l'hôpital où des soins lui sont prodigués

MASCARA

Retour à la normale à l'APC de Tighennif

Belkecir Mohamed

Le conflit à l'APC de Tighennif, qui était géré par un administrateur, en l'occurrence le SG de la daïra de Hachem, connaît son dénouement. La population est soulagée de voir enfin l'équipe dirigeante de la cité de Sidi Senouci revenir à de bons sentiments et reprendre la gestion de la ville. C'est ce qui ressort d'une réunion avec ces élus locaux tenue au cabinet du wali.

TIARET

Livraison de plus de 1.000 véhicules Mercedes-Benz

El-Houari Dilmî

ques civiles publiques et privées. «Cette opération rentre dans le cadre du processus de développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, conformément au programme national visant la promotion de la production nationale et la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, sous la supervision directe de la Direction des fabrications militaires du MDN», selon le communiqué du MDN. Le même communiqué a également précisé que cette «importante» opération s'inscrit dans «la dynamique des précédentes livraisons et démontre la capacité de cette société à satisfaire les commandes tant en termes de quantité que de qualité des produits, en plus du strict respect des délais de livraison». A noter, enfin, que 2.900 véhicules ont été fabriqués et livrés par la Société algérienne de fabrication des véhicules de Aïn Boucheikif depuis le début de l'année en cours.

RELIZANE

Convention pour intégrer des stagiaires au complexe textile

Une convention de partenariat et de coopération a été signée mardi à Relizane entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, le ministère délégué chargé des Petites entreprises et le complexe intégré des métiers de textile «Tayal» de Sidi Khettab pour l'intégration et l'accompagnement des stagiaires du secteur de la formation professionnelle dans ce complexe. L'accord signé au siège du complexe intégré des métiers de textile «Tayal» de Sidi Khettab, en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Hoyam Benfriha, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, et de l'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, comporte l'intégration au complexe des diplômés des centres de formation professionnelle dans les spécialités textiles et confection et leur accompagnement pour créer des entreprises de sous-traitance, outre l'ouverture de spécialités liées à la filière textile au niveau du complexe intégré des métiers de textiles, réalisé dans le cadre du partenariat algéro-turc.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a souligné, dans une allocution pour la circonstance, «que cet accord couvre le processus de coordination entre le secteur et les représentants du complexe intégré des métiers de textile visant à adapter la formation

APPARTEMENTS

VILLAS

EMPLOIS

■ Situé sur le Front de mer Route des Falaises dans la Résidence El Bahia Mobi-lart : Vends bel Appart 4 Pièces au 1^{er} étage - Superficie 166 m² avec Box - Mob : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A louer : Appart F4. 110 m². 1^{er} étg. 2 F. avec Ascenseur en face la Poste Haï Sabah + Appart F4. 110 m². Toute commodité. 2 F. 3^{me} étg. en face Gendarmerie avec 2 Ascenseurs + Caméra surveillance Maraval + Villa R+1 - 400 m² avec Chauf. central Résidence ENSEP Senia + Villa 380 m² la LOFA - A vendre Appart F3. 88 m² - Tél : 0773.24.62.36

■ A vendre F3 - Acté - 4^{eme} et dernier étage à Yaghmoranen (ORAN) - Bien situé - Bon voisinage - Libre de suite - Prix après visite - Tél : 0771.55.58.11

■ A vendre à ORAN à Lofti / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{me} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer Appart F3 aménagé en F2 : Grande Cuisine - SDB et WC et 2 Pièces - Au RDC - Bien aménagé - Situé à Bâtiment CIA Victor Hugo - ORAN - Prix 2,3 U/mois - Avance 6 mois - Tél : 0771.22.38.12

■ Vends Appart de 65 m² - Acté - au 4^{eme} étage à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé - Tél : 0668.06.79.36 - Prix : 730 U. Négociable

■ A vendre un joli Appartement F2 meublé (Acté + Livret foncier) au RDC + Débarras à la Cité des 400 Logts (LSP) Ain Turck (W. D'ORAN) - Superficie 52 m² - Prix après visite - Pas de courtier SVP - Merci d'appeler au : 0659.62.07.08 entre 15 h et 17 h

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre une petite Résidence à 2 niveaux contenant 5 Apparts et un Local commercial au rez-de-chaussée face Route Express les Andalouses à Bousfer-plage - Contactez-nous au N° : 0540.41.08.38 pour plus d'informations

■ Villa à vendre R+1. Sup. 276/40 - 02 façades - RDC : Une belle entrée - 1 Gd Pièce - Cuisine avec Séjour - SDB - Garage 03 voitures - Petit Jardin - 03 Locaux en activité sur Bd commercial - 1^{er} étage : 4 Chambres - 2 Gd Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. 6 Mrds 500 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0773.71.02.80

■ CASTEL (ORAN) : Loue beau Niveau de Villa F3 + Hall - Très bien aménagé - N° Tél : 0555.81.74.54

■ SIDI BEL ABBES - Vends Maison 310 m². 2 façades. R+1. Actée + L.F. T. bien située sur Gd Boulevard (près du Consulat du Maroc). Bâche d'eau : 2 Gdes Citermes. Chauffage central & Puits - RDC : 2 Pièces. Jardin. Cour. Garage. 2 SDB. Gd Hall. Hammam - 1^{er} étage : 4 Chambres. SDB. 2 Gds Balcons. Cuisine. Très Gd Hall de 50 m², curieux et courtois s'abstenir - Tél : 0770.45.80.11

■ Immeuble 25 Apparts Hôtel 5 étages à Corales côté Andalouses - ORAN. Vends ou Echange à ORAN ou à ALGER bord de mer - Notarié - 13 Milliards Cms - Call : 0661.41.94.37

■ Loue à ORAN Trouville-plage : Villa de 400 m² de 2 niveaux - Grand Jardin + Garage + Bâche d'eau - Située à 100 mètres de la plage pour longue durée - Tél : 0659.18.39.18

■ Société privée à ORAN cherche Secrétaire maîtrise arabe - français et anglais et outil informatique - Expérience 5 ans minimum - email : kurapika6677@gmail.com

■ Société privée à ORAN cherche Poseurs de marbre - Email : bgroup.recruit@gmail.com

■ Cherche Coiffeuse très qualifiée sachant tout faire - Respect d'horaire - Bien présentable - Tél : 0696.72.35.67

■ Pharmacie à HASSI BEN OKBA cherche Venduse expérimentée - Tél : 0770.18.43.53

■ Retraité de l'enseignement - 40 ans d'expérience - cherche emploi comme Veilleur de nuit ou Standardiste dans une Société privée ou publique à ORAN ou environs - Tél : 0663.94.95.85

■ Loue à ORAN Trouville-plage : Villa de 400 m² de 2 niveaux - Grand Jardin + Garage + Bâche d'eau - Située à 100 mètres de la plage pour longue durée - Tél : 0659.18.39.18

■ Vends ou Echange Terrain 10 Hectares Zone Joktal TLELAT avec Acte et Livret foncier contre Villa Gd Stand à ORAN + Compl. - Etudie toutes propositions - Cabinet Immob. 04. Rue Mohamed Khemisti - ORAN face à la banque CPA - Tél : 041.36.16.43 / Mob : 0552.58.43.72

■ A vendre Terrain avec Plate-forme - Sup. 200 m² - Coop. El Fadjar - BIR EL DJIR (ORAN) - Tél : 0783.24.00.01 - 0790.55.90.95

■ Vends Terrain de 02 Hectares à EL HAMOUL en bord de route au-dessus du village agricole et une Villa à BOUHANIFIA - Contacter le N° 0781.75.04.12

■ A louer Licence Taxi - ORAN - Tél : 0550.32.82.91

■ Cours 3.A.S. - Physique - Maths et Science. Pour préparer son BAC - Tél : 0771.07.76.32

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 650 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chtéib) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Superficie couverte de 1.500 m² avec bureaux - équipé d'un poste de transfert de 400 KVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ A vendre ou à louer : Local de 40 m² situé sur Grand Boulevard face Ferrielle Chtéib - ORAN - N° Tél : 0666.74.25.73

■ A vendre à Haï Yasmine - ORAN : Local commercial de 280 m² - Tél : 0661.20.88.51

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Flement Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space +2 SDB - Convent Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone

Ligue des champions d'Europe Suspense garanti à Barcelone et Turin



Adjal Lahouari

Pour rejoindre le « Final 8 », qui débutera le 12 août prochain, huit clubs devront en découdre demain et après demain. Parmi eux, seul le Bayern est quasi certain d'être présent à Lisbonne. En effet, on imagine mal les Munichois en super forme se faire éliminer à domicile, alors qu'ils ont surclassé l'équipe de Chelsea par le score de 3 à 0. Donc, qui accompagnera le Bayern dans quelques jours ? Le choc le plus attrayant aura pour cadre l'Emirates Stadium où les poublains de Zidane sont au pied du mur. Ou c'est l'exploit grandeur nature ou une élimination dont les contours sont apparus à Barnabéu lors du match aller. Il faudrait que les protégés de Zidane sortent une grosse performance pour poursuivre l'aventure.

Du coup, les observateurs sont amenés à se poser la question suivante : y a-t-il une différence de niveau entre le champion de la Liga 2019-2020 et le dauphin de la Premier League archi dominé par un Liverpool au sommet de son art ? La réponse est affirmative, car les experts mettent l'accent sur le faible niveau de la Liga - n'en déplaise à ceux qui ne veulent pas voir la réalité - une compétition de haute volée. Car il est certain que ce n'est pas la meilleure version du Real dont les atouts sont connus : une défense solide et un Benzema en grande forme. Est-ce suffisant face à un Man City au pouvoir offensif redoutable évoluant à domicile ? Même si l'équipe de Guardiola a connu quelques phases plus faibles, il n'en demeure pas moins qu'elle est en meilleure posture que son rival du

jour après sa victoire à Madrid. Avec ce score, ce sont les Madrilènes qui sont au pied du mur et qui sont contraints d'attaquer et donc à se découvrir. Or, c'est le contexte tactique idéal pour les coéquipiers de Ryad Mahrez. Les médias espagnols peu avares en éloges et en critiques ont qualifié ce match de « duel des rois » opposant l'attaque la plus prolifique celle de Man City à la plus hermétique défense d'Europe celle du Real.

La seconde rencontre de cette journée paraît plus équilibrée même si, sur le papier, la Juventus est annoncée supérieure avec ses stars. Néanmoins, depuis la reprise de la Serie A, la formation turinoise inquiète son entraîneur. Certes, le titre a été conquis, mais grâce au parcours de la phase aller. Ces dernières semaines, la « Vieille Dame » a aligné plus de bas que de hauts, trop dépendante du duo Ronaldo-Dybala. En outre et en dépit de la forme de son gardien Szczesny, la défense point fort traditionnel n'affiche plus la même solidité. Il est certain que les Lyonnais ont pris bonne note de ces donnes et qu'ils ne vont pas se présenter au stade en victimes.

Après une préparation face à des adversaires largement à leur portée, les hommes du président Aulas ont connu leur premier revers (aux Tab) en finale de la Coupe de la Ligue, dont c'était l'ultime édition. Certes, les coéquipiers d'Aouar ont livré une prestation sérieuse face à un Paris SG moins brillant mais ils ont manqué d'ambition. Ce match a confirmé que Rudi Garcia est un entraîneur frileux, qui a trop respecté son rival parisien. En témoignent ses changements hasardeux et notam-

ment en laissant sur le banc le très prometteur Cherki. De ce fait, Rudi Garcia aura la particularité d'être le premier entraîneur à ne pas qualifié l'OL à une coupe européenne en 20 ans !

Demain, il y aura deux rencontres absolument différentes. Explications : à Munich les Anglais de Chelsea qui « sortent » d'une défaite amère en Coupe d'Angleterre, face à Arsenal, ont le moral bien bas en foulant le terrain de l'Allianz Arena. En effet, déjà battus à domicile (3-0), ils affrontent tout simplement le favori de ce « Final 8 ». Le Bayern est une équipe complète dans toutes les lignes alors que le secteur défensif de Chelsea n'est pas un modèle de solidité. Donc, pronostic favorable aux Munichois. Enfin, à Barcelone, ce n'est pas la joie loin de là. Sans Liga, ni Coup du Roi, les Catalans n'ont plus que la Ligue des champions pour tenter de sauver une saison cauchemardesque dont les incompétents dirigeants sont les premiers à être pointés du doigt. Avec deux suspensions et les blessures, le coach Setién va improviser et présenter une formation chargée de composer sa qualification en quarts de finale.

Aux dernières nouvelles, le coach aurait décidé d'opter pour un 3-5-2 inhabituel d'où les spéculations sur les joueurs à aligner, notamment au milieu et en attaque. Griezmann rétabli, sera-t-il titularisé ? Car le jeune Ansu Fati a les faveurs du vestiaire. Riqui Puig pourra-t-il tenir le milieu face à des Italiens plus expérimentés ? Et pourtant, le Napoli actuel n'a rien à voir avec celui des saisons écoulées.

En outre son capitaine Insigne s'est blessé récemment et pourrait manquer à l'appel. Avec l'avantage du score à l'aller (1-1) les Barcelonais partent de peu favoris. Il ne faudrait pas oublier qu'en cas de qualification, ils « hériteront » du Bayern en quarts de finale.

Vendredi à 20h00

Juventus Turin	-	Lyon
Manchester City	-	Real Madrid
Samedi à 20h00		
Bayern Munich	-	Chelsea
Barcelone	-	Naples

Angleterre Brentford et Benrahma échouent à retrouver l'élite

Fulham a battu Brentford (2-1 après prolongation) mardi, en finale du barrage d'accès à la Premier League, à Wembley et retrouvera l'élite anglaise un an seulement après l'avoir quittée.

La malédiction des playoffs a encore frappé Brentford qui, depuis la saison 1990/1991, a perdu en demi-finale ou en finale lors des neuf barrages qu'il a disputés, que ce

soit pour accéder à la Championship ou à la Premier League. Fulham, arrivés 4e de la saison régulière, devancé à la différence de but par Brentford (3e) qui avait la meilleure attaque avec 80 réalisations,

ont attendu la prolongation pour débloquer ce derby de l'ouest londonien devant pendant 90 minutes. Le héros aussi tardif qu'improbable du

match a été le latéral gauche Joe Bryan, qui a inscrit un doublé.

La triplette Said Benrahma, Bryan Mbeumo et Ollie Watkins - surnommée BMW - , qui avait inscrit le total appréciable de 59 buts en championnat cette saison, a été bien trop discrète. Les Cottagers ont cependant bien mérité leur victoire sur ce match après avoir eu les meilleures occasions.

Dijon FCO Yassine Benzia espère rejouer en janvier

L'attaquant international algérien de Dijon FCO Yassine Benzia, toujours en phase de rééducation après une grave blessure à la main gauche suite à un accident de buggy, espère pouvoir retrouver la compétition au mois de janvier prochain, selon le journal L'Equipe.

L'ancien Lyonnais (25 ans), qui compte quatre sélections avec l'Algérie (1 but), a été victime de cet

accident en mai dernier. A un certain moment, les médecins avaient craint pour la viabilité de sa main gauche, car elle avait été sérieusement endommagée. C'est d'ailleurs au prix de plusieurs lourdes opérations que sa main a pu être sauvée, notamment après la réduction de la fracture et la stabilisation du poignet. Pour l'instant, toute forme de course lui est proscrite. Les délais

Arabie Saoudite Belaili rapatrié en jet privé

Le meneur de jeu algérien du Ahli Djeddah, Youcef Belaili, toujours à Oran depuis pratiquement le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus, devrait pouvoir rejoindre ses coéquipiers «à partir du 10 août à bord d'un vol spé-

cial», selon un dirigeant du club saoudien. «En principe, Belaili sera avec nous à partir du 10 août.

Le club va lui réservé un avion privé», a assuré le porte-parole du Ahli, Faycal Zaid. En raison de la fermeture de l'espace aérien, l'ancien joueur du

OGC Nice Blessé, Boudaoui quitte le stage d'Autriche

Le milieu international algérien Hicham Boudaoui, blessé au genou, n'ira pas au bout du stage en Autriche de l'OGC Nice, a indiqué le club français de football dans un communiqué. Boudaoui a dû quitter préma-

turément ses coéquipiers et rentrer à Nice pour «passer de nouveaux examens et compléter ceux effectués sur place à Saalfelden en Autriche», après s'être blessé à un genou lors du match d'application contre le FC Dac (6-0), a ex-

Tennis - ATP Nadal renonce à l'US Open

L'Espagnol Rafael Nadal, N.2 mondial et tenant du trophée à l'US Open, a annoncé sur les réseaux sociaux qu'il ne défendrait pas son titre à New York cette année en raison des conditions sanitaires incertaines et d'un nouveau calendrier qu'il qualifie «de folie». «Après mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas participer à l'US Open cette année. La situation sanitaire est encore très compliquée dans le monde entier avec des cas de COVID-19 et des nouveaux foyers épidémiques qui semblent hors de contrôle», écrit le détenteur de 19 titres du Grand Chelem sur son compte Twitter, avant de s'en prendre au très dense calendrier post-coronavirus établi par l'ATP. «Nous savons que



le calendrier après quatre mois sans jouer est une folie», lance Nadal, alors que l'US Open, à partir du 31 août, et Roland-Garros, à partir du 27 septembre, sont prévus coup sur coup, chacun précédé d'un Masters 1000, à Cincinnati et à Rome. Celui de Madrid a été définitivement annulé plus tôt dans la journée. «C'est une décision que je n'aurais jamais voulu prendre mais, pour cette fois, je suis mon cœur qui me dit que, pour l'instant, je préfère ne pas voyager», poursuit-il.

TF1

20.05 Stars 80 : la suite



Comédie - France - 2017
Avec Jina Djemba, Patrick Timsit, Richard Anconina, Bruno Lachet
Vincent Richet et Antoine Miller félicitent leurs vedettes : la tournée a été un franc succès et tous promettent de se revoir rapidement après des vacances bien méritées. Seulement, Vincent et Antoine découvrent rapidement que Maurice, leur directeur financier, est parti avec la caisse et que leur société doit rembourser un million d'euros au fisc.

•2

20.05 La course des champions



Présenté par Sandy Héribert, Olivier Minne, Laury Thilleman
De nuit et dans l'enceinte mythique du Stade de France, à Saint-Denis (93), se déroule une nouvelle course-poursuite entre un simple coureur et un champion. Le sportif amateur doit franchir cinq obstacles spectaculaires qui peuvent lui rapporter de 2 500 à 50 000 euros.

TF1

20.05 Cuisine impossible



Les grands chefs Julien Duboué et Juan Arbelaez ont accepté un sacré défi. Chacun va envoyer l'autre dans un pays étranger pour y reproduire un plat traditionnel local à l'aveugle. Le premier s'envole pour la Slavonie tandis que le second part au Québec. Ils ne peuvent compter sur aucune recette ni commis.

•2

20.05 Maman a tort



Série dramatique - France - 2017
Saison 1 - Episode 1 / 6
Avec Anne Charrier, Samuel Theis, Tom D'Ornano, Pascal Elbé
Marianne Augresse, commandante de police au SRPJ, traverse une période compliquée. Elle ne parvient pas à résoudre son enquête sur un important hold-up, où plusieurs centaines de milliers d'euros ont disparu et où les deux principaux suspects sont toujours dans la nature.

3

JEUDI

6

20.05 Sous la peau



Série policière - France
Avec Anne Marivin, Nicolas Gob, Benjamin Bellecour, Karina Beuthe
Alors qu'elle s'apprête à suivre sa première séance de radiothérapie, Marion Kovic est appelée pour enquêter sur le meurtre d'une étudiante, poignardée en plein centre de Lyon. Par ailleurs, elle doit faire équipe avec Julien Vidal, un ancien collègue qui semble vouloir marcher sur ses plates-bandes.

CINE + PREMIER

19.52 Jeanne d'Arc



Film historique - France - 1999
Avec Milla Jovovich, Faye Dunaway, John Malkovich, Pascal Greggory
En 1420, Jeanne a 8 ans. Quand les Anglais incendient son village de Domrémy, elle assiste, impuissante, au agression et au meurtre de sa sœur. Elle se réfugie alors dans la prière. Quelques années plus tard, Jeanne assure que des voix venues du Ciel l'enjoignent de délivrer la France de la domination anglaise.

3

VENDREDI

6

20.05 Les enfants de la musique fêtent l'été



Présenté par Bruno Guillon, André Manoukian
Les plus grands tubes des sixties aux eighties sont évoqués par Bruno Guillon avec André Manoukian, toujours prêt à raconter d'étonnantes anecdotes musicales. Autour d'un orchestre, des stars d'hier et d'aujourd'hui se rencontrent autour de leurs succès. Les invités - Lio, Salvatore Adamo, Enrico Macias, Michèle Torr, Dave, Pascal Danel, Patrick Hernandez...

CINE + PREMIER

19.50 Les heures sombres



Drame - Grande-Bretagne - 2017
Avec Gary Oldman, Hannah Steele, Kristin Scott Thomas, Lily James
Le 9 mai 1940, alors qu'Adolf Hitler a envahi la Tchécoslovaquie, la Pologne, le Danemark et la Norvège, trois millions de soldats allemands sont stationnés à la frontière belges, prêts à envahir le reste de l'Europe.

20.05 Les copains d'abord



Série jeunesse - France
Saison 1 - Episode 3/6
Avec Olivia Côte, Julien Boisselier, Judith Siboni, Benjamin Bellecour
Alors que les deux couples sont en visite sur le chantier du leur futur immeuble, un voisin vient les informer des dégâts provoqués chez lui à cause des travaux. Peu après, Julie entre en conflit avec Dimitri, choquée d'apprendre qu'il souhaite inscrire sa fille dans un lycée privé.

CANAL+ family

19.52 Chasseurs de dragons



Film d'animation - France - 2008
Pour débarrasser son oncle, le richissime seigneur Arnold, du dragon Bouffe-monde, qui sème terreur et désolation dans la contrée, la petite Zoé entreprend de trouver des héros, semblables à ceux des récits de chevalerie qu'elle lit. Malheureusement, l'enfant tombe sur Gwizdo et Lian-Chu, de piétres chasseurs qui n'ont rien de preux chevaliers.

CANAL+

20.03 Penny Dreadful : City of Angels



Série d'horreur - Etats-Unis - 2020
Saison 1 - Episode 5
- Les enfants du soleil royal
Avec Natalie Dormer, Daniel Zovatto, Kerry Bishe, Adriana Barraza
Mateo s'est laissé pervertir par l'esprit maléfique qui rode chez les Pachucos en assassinant Jimmy Reilly, le policier qui avait agressé sa soeur. Tiago et Lewis sont chargés d'enquêter sur le meurtre de leur collègue.

CANAL+ CINEMA

19.50 Space Cowboys



Film d'aventures - Etats-Unis - 2000
Avec Clint Eastwood, Loren Dean, James Cromwell, William Devane
Pour Frank Corvin, Hawk Hawkins, Jerry O'Neill et Tank Sullivan, 1958 devait marquer leur baptême de l'espace, avant que la Nasa ne leur préfère un chimpanzé. Plus de quarante ans après, l'agence spatiale américaine rappelle Corvin à la rescousse pour aller réparer un satellite russe à la dérive, dont lui seul maîtrise l'ancienne technique.

TF1

20.05 Cuisine impossible



Les grands chefs Julien Duboué et Juan Arbelaez ont accepté un sacré défi. Chacun va envoyer l'autre dans un pays étranger pour y reproduire un plat traditionnel local à l'aveugle. Le premier s'envole pour la Slavonie tandis que le second part au Québec. Ils ne peuvent compter sur aucune recette ni commis.

•2

20.05 Maman a tort



Série dramatique - France - 2017
Saison 1 - Episode 1 / 6
Avec Anne Charrier, Samuel Theis, Tom D'Ornano, Pascal Elbé
Marianne Augresse, commandante de police au SRPJ, traverse une période compliquée. Elle ne parvient pas à résoudre son enquête sur un important hold-up, où plusieurs centaines de milliers d'euros ont disparu et où les deux principaux suspects sont toujours dans la nature.

3

VENDREDI

6

20.05 Reef Break



Série policière - Etats-Unis - France - 2019
Saison 1 - Episode 11 / 13
- Poison d'amour
Avec Poppy Montgomery, Ray Stevenson, Desmond Chiam
Tous les amis de Cat sont réunis pour célébrer son anniversaire. Mais alors que la fête bat son plein, elle se sent soudainement très mal. Elle est transportée à l'hôpital. Cat a été infectée par une bactérie mortelle. Il faut trouver au plus vite l'antidote.

RTL 9

19.50 Batman



Film fantastique - Etats-Unis - 1989
Avec Michael Keaton, Jack Palance, Jack Nicholson, Kim Basinger
Après l'assassinat de ses parents, Bruce Wayne a juré de combattre le crime. Milliardaire excentrique le jour, il se transforme, la nuit, en homme chauve-souris qui fait justice lui-même. Ainsi, il combat Jack Napier, bras droit d'un caïd local.

CANAL+

20.02 Fahim



Comédie dramatique - France - 2019
Avec Assad Ahmed, Isabelle Nanty, Gérard Depardieu, Mizanur Rahaman
Fahim quitte le Bangladesh pour Paris, avec Nura, son père, un pompier et opposant politique. Sur place, ils logent dans un foyer pour réfugiés à Créteil en attendant d'avoir leurs papiers. Fahim, très doué aux échecs, rencontre Sylvain, un misanthrope qui dirige un club et a entraîné de grands joueurs.

CINE + FRISSTON

19.50 Le choc des Titans



Film fantastique - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2010
Avec Ralph Fiennes, Liam Neeson, Sam Worthington, Gemma Arterton
Bébé, Persée est recueilli par un couple de pêcheurs. Ces derniers l'élevent loin de la révolte grondante des hommes contre les dieux. Mais un jour les parents adoptifs de Persée sont tués par Hadès et ses harpies. Témoin du massacre, Persée jure de se venger. Il est fait prisonnier et emmené à Argos devant le roi.

DÉTENTE

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

Bélier 21-03 au 20-04
Aujourd'hui, vos pensées s'évadent vers des sphères plus spirituelles. Pensez à les partager ensuite avec ceux qui vous aiment... et que vous aimez !

Taureau 21-04 au 21-05
 En ce moment, votre foyer compte autant que vos amis. Si vous faites partie d'une équipe ou d'un groupe, vous les considérez presque comme des membres de votre famille.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Aujourd'hui, vous avez quelques difficultés à envoi le bout du chemin. Sans toute parce que la peur vous fait croire qu'il est très loin. Une simple illusion d'optique !

Cancer 22-06 au 22-07
Aujourd'hui, vous rêvez d'aventure ou de voyage, loin des vicissitudes du quotidien. Soyez réaliste : en avez-vous vraiment les moyens ? Si tel est le cas, n'hésitez pas !

Lion 23-07 au 23-08
La Pleine Lune pourrait bien vous donner l'occasion de faire la fête! Pourquoi pas en famille, ou chez vous lorsque vous vous y sentez si bien en ce moment?

Vierge 24-08 au 23-09
Est-ce votre tendance à vous isoler qui vous conte aux remontrances de votre partenaire ou de vos collaborateurs? Prenez du recul mais ne fusez pas le dialogue.

Balance 24-09 au 23-10
Aujourd'hui, vous n'êtes pas en très grande forme et le moral s'en ressent. Heureusement, l'un de vos amis vous remet du baume en vous en vous recontactant.

Scorpion 24-10 au 22-11
Vous voilà dans la meilleure période pour valoriser vos qualités et votre savoir faire. De plus, votre créativité est à son maximum. Vous n'vaincrez tout le monde !

Sagittaire 23-11 au 21-12
L'un des membres de votre famille vous préoccupe et cela mine quelque peu votre moral. Que cela ne nous empêche pas de programmer ce qui doit l'être dans le futur proche.

Capricorne 22-12 au 20-01

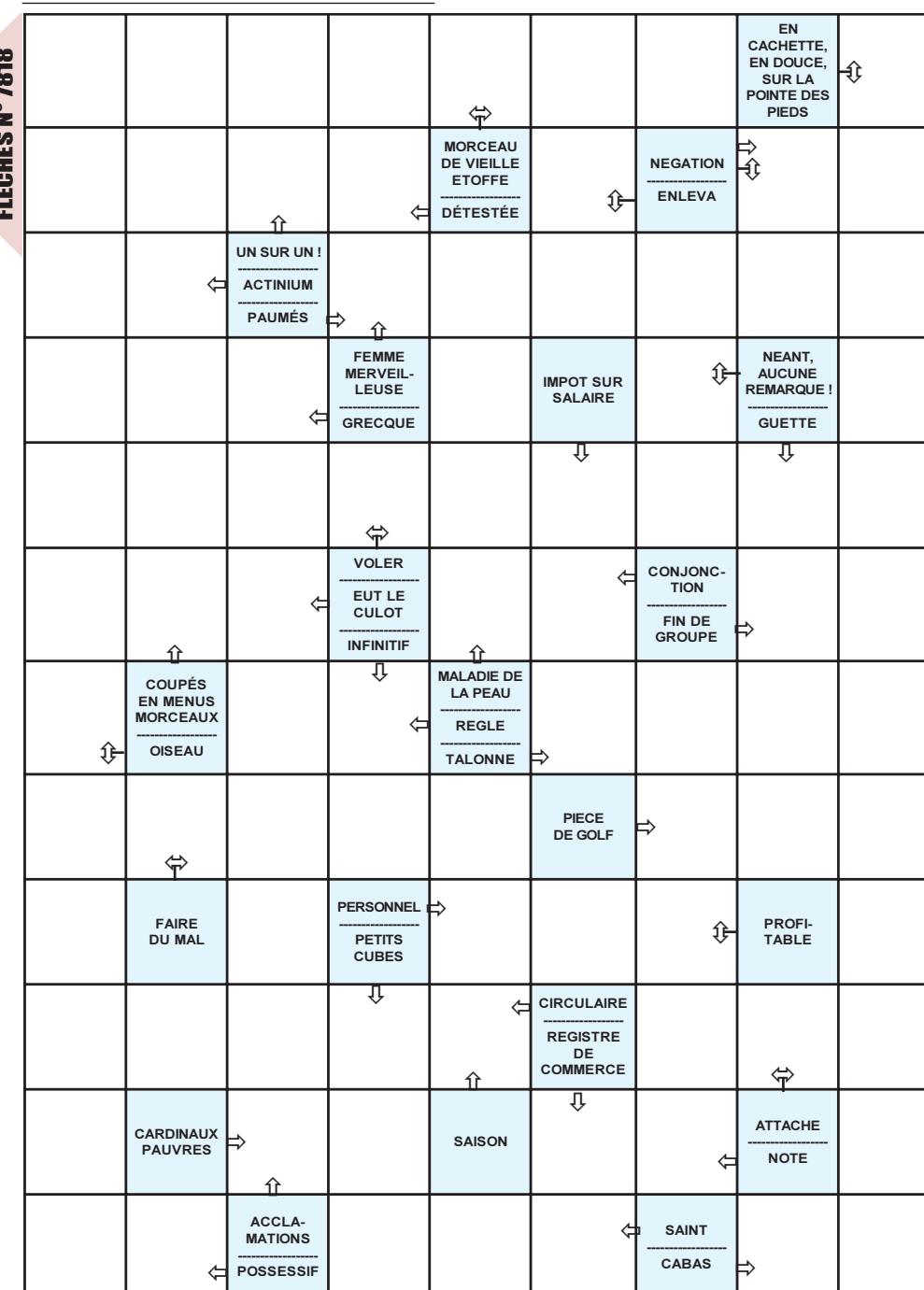
Vos voisins ou vos frères et soeurs vous causent peut-être des soucis, saez donc les rassurer en restant le plus calme possible, surtout s'il est question d'argent...

Verseau 21-01 au 18-02
Les goûts et les couleurs peuvent très bien se partager, à partir du moment où aucun respecte les choix et les attitudes de l'autre. Sachez vous apprécier.

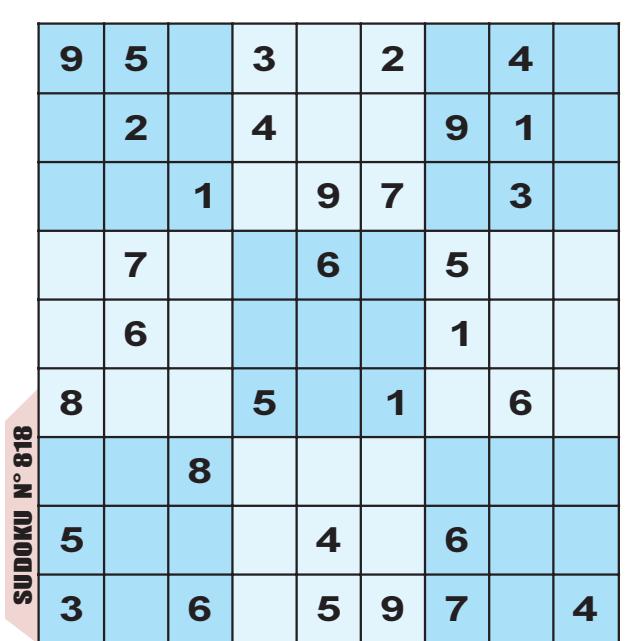
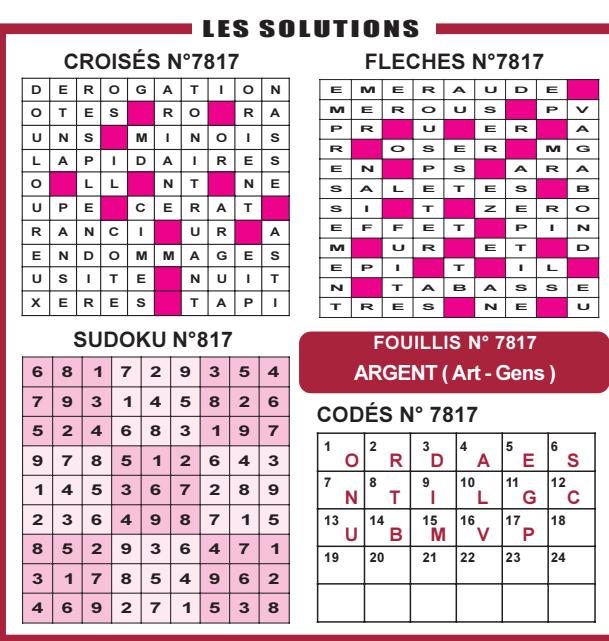
Poissons 19-02 au 20-03

Vous êtes à fond dans le boulot mais vous le sentez comme une contrainte, qui vous rend maussade. Un conseil : mettez de l'humour dans ce que vous faites.

2		4
	9	1



100 ENTREPRENEURS



Barrage sur le Nil : l'Egypte demande la suspension des pourparlers



L'Egypte a demandé mardi la suspension des négociations en cours avec le Soudan et l'Ethiopie concernant la construction controversée d'un méga-barrage par Addis Abeba sur le Nil. "L'Egypte et le Soudan ont demandé que les réunions soient suspendues pour que puissent se tenir des consultations internes sur la proposition éthiopienne, qui va à l'encontre de ce qui avait été décidé lors du sommet de l'Union africaine le 21 juillet", a annoncé le ministère égyptien de l'Eau. Cette décision intervient à l'issue d'une rencontre entre les comités techniques et juridiques des trois pays concernés par la construction du Grand barrage de la Renaissance (Gerd), source de tensions persistantes depuis 2011.

L'Ethiopie y a présenté un projet d'accord à l'Egypte et au Soudan dans lequel la question de la gestion du barrage n'est pas mentionnée, a indiqué Le Caire, déplorant que la proposition éthiopienne n'inclut pas de mécanisme juridique de règlement des différents.

Le Soudan a de son côté menacé de se retirer des pourparlers, jugeant inacceptable la volonté de l'Ethiopie de lier les discussions à une renégociation d'un accord sur le partage des eaux du Nil bleu.

Amnesty dénonce la «répression sanglante» des manifestations au Mali

Amnesty International a dénoncé mercredi "la répression sanglante" qui a visé le mois dernier des manifestants appelant à la démission du président malien Ibrahim Boubacar Keïta, dont une dizaine ont été tués par balles par les forces de sécurité selon des témoins cités par l'ONG. Le weekend du 10 juillet, une manifestation à l'appel du Mouvement du 5 juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), opposé au président Keita, a dégénéré en trois jours de troubles meurtriers.

Le 11 juillet, après des rumeurs concernant l'arrestation de la figure de proue de la contestation, l'imam Mahmoud Dicko, des manifestants et des habitants se sont rassemblés près de son domicile, a expliqué dans un communiqué Ousmane Diallo, spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à Amnesty. "Des agents de sécurité et des policiers ont alors tiré à balles réelles sur les manifestants, tuant quatre personnes", a dit le responsable d'Amnesty. L'ONG affirme également que plusieurs personnes ont été tuées par des balles perdues alors qu'elles ne participaient pas aux manifestations. Elle cite le cas d'un homme de 25 ans atteint dans une mosquée et celui d'un laveur de voitures de 21 ans.

Explosions «apocalyptiques» à Beyrouth : 113 morts et des dizaines de disparus



Au moins 113 personnes ont péri dans l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth et des dizaines sont portées disparues, selon un bilan fourni hier mercredi par le ministre de la Santé, Hamad Hassan. L'énorme déflagration survenue mardi soir a aussi fait 4.000 blessés. "Il y a certainement encore (des victimes) sous les décombres et nous recevons des dizaines d'appels pour des disparus", a-t-il précisé à des journalistes, en marge d'une réunion du gouvernement. Beyrouth restait abasourdie au lendemain d'explosions ahurissantes, des habitants cherchant encore des disparus et des affaires personnelles au milieu de paysages d'apocalypse. D'après les autorités, quelque 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium, stockées "sans mesures de précaution" dans le port de Beyrouth, sont à l'origine de la puissance des déflagrations, les pires vécues par la capitale libanaise, malgré son histoire tourmentée. "La situation est apocalyptique, Beyrouth n'a jamais connu ça de son histoire", a estimé le gouverneur de Beyrouth, Marwan Aboud. "On aurait dit un tsunami, ou Hiroshima (...). C'était un véritable enfer", a raconté à l'AFP Elie

Zakaria, habitant du quartier de Mar Mikhaïl, célèbre pour ses bars nocturnes et qui fait face au port. "C'est un massacre. Je suis sorti au balcon, j'ai vu des gens qui criaient, ensanglantés, tout était détruit."

La puissance de ces explosions présentées comme accidentelles est telle qu'elles ont été enregistrées par les capteurs de l'institut américain de géophysique (USGS) comme un séisme de magnitude 3,3. Et leur souffle a été clairement ressenti jusqu'à l'île de Chypre, à plus de 200 km de là. Le paysage, mercredi, restait lunaire: les conteneurs ressemblent à des boîtes de conserve tordues, les voitures sont calcinées, le sol jonché de valises et de papiers provenant de bureaux soufflés par l'explosion. Selon le gouverneur de Beyrouth, jusqu'à 300.000 personnes sont sans domicile en raison des énormes dégâts. Il a estimé les dommages, qui ont touché selon lui plus de la moitié de la capitale, à plus de trois milliards de dollars. Des secouristes, épaulés par des agents de sécurité, ont œuvré toute la nuit à la recherche de survivants ou de cadavres sous les décombres. Les opérations continuent. L'explosion a soufflé les

vitres des habitations dans la plupart des quartiers de Beyrouth et de sa grande banlieue, et les artères de la ville restent jonchées de bris de verre. Les hôpitaux de la capitale, déjà confrontés à la pandémie de Covid-19, sont saturés. Des habitants, blessés et ensanglantés, ont dû faire le tour des hôpitaux toute la nuit pour les supplier d'être admis.

Le Premier ministre, Hassan Diab, a décrété trois jours de deuil national et promis que les responsables devraient "rendre des comptes". "Il est inadmissible qu'une cargaison de nitrate d'ammonium, estimée à 2.750 tonnes, soit présente depuis six ans dans un entrepôt, sans mesures de précaution. C'est inacceptable et nous ne pouvons pas nous taire", a déclaré le Premier ministre devant le Conseil supérieur de défense, selon un porte-parole.

Le ministère des Affaires étrangères algérien a annoncé, hier, que deux (02) ressortissants algériens avaient été légèrement blessés lors des explosions qui ont secoué le port de Beyrouth, affirmant que "jusqu'à présent aucune présence de ressortissants algériens n'a été signalée au niveau des hôpitaux de Beyrouth".

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

FAUSSES SAINTETES

A de nombreux égards, l'Espagne et son peuple n'avaient pas besoin des trop vilaines tribulations royales de ces dernières heures. L'ancien roi Juan Carlos par qui la démocratie espagnole à l'apparence sans faille, n'était donc qu'un voyou couronné à la faveur d'une histoire perturbée avec ses coups de hachoir et ses drames dont les traces ne sont pas effacées. Comme s'il était dans le besoin et ne se contentant pas de la rente financière que la sueur du peuple espagnol lui dispensait, le roi malfrat a reçu en dessous-de-table 100 millions de dollars de la part de la monarchie saoudite et aux dernières nouvelles, il aurait été aussi gratifié de plusieurs hectares de terre marocaine par le roi r'bat. Rien n'est donné par altruisme et toutes les suppositions mènent avec certitude vers des

trocs secrets rendant la politique et la rapine mêlées. Les gratifications souterraines ainsi échangées permettent à l'évidence d'établir que les bénéfices individuels des trocs ont une incidence sur la marche du monde et sur l'avenir des peuples. Voilà donc ce que ne seraient les profils et les carrières réels d'hommes et de chefs d'Etat auréolés de fausses saintetés chargés de régir à leur niveau et d'influer sur la marche du monde armés d'une cupidité monstrueuse souvent aux avant-postes pour donner des leçons de respectabilité et de moralité.

Juan Carlos n'est pas casé à lui seul dans la boîte de Pandore d'où se dégagent de plus en plus les effluves caractérisant les

Le Brent à plus de 45 dollars, une première depuis cinq mois

Les cours du pétrole étaient en hausse mercredi, revenant à des niveaux inédits depuis cinq mois, alimentés par l'anticipation d'une baisse des stocks de brut et d'essence aux Etats-Unis, selon des données de l'EIA attendus plus tard dans la journée.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 45,38 dollars à Londres, en hausse de 2,14% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre grimpait de 2,33% à 42,67 dollars.

Les deux cours de référence retrouvaient ainsi des niveaux proches de ceux de début mars, au moment de la chute déclenchée par une courte mais intense guerre des prix entre la Russie et l'Arabie saoudite, et l'aggravation de la pandémie de Covid-19 en Europe. Plusieurs analystes désignaient la baisse attendue des stocks de brut et d'essence américains pour la semaine achevée le 31 juillet comme facteur principal de soutien des cours, en qualité de témoin de la vigueur de la demande chez le premier consommateur mondial d'or noir.

Tunis impose le port obligatoire du masque

Le ministère tunisien de la Santé a annoncé mercredi l'obligation de porter un masque sanitaire dans tous les espaces publics, sous peine de sanctions, afin de limiter la propagation de la pandémie de Covid-19. "Mettre les moyens de protection et surtout les masques est obligatoire", a déclaré aux journalistes le ministre de la Santé Mohamed Habib Kchaou. Cette mesure s'applique à tous les espaces publics, fermés et en plein air, sur l'ensemble du territoire, a précisé le ministère de la Santé à l'AFP. Des sanctions seront imposées aux contrevenants. La nature de ces sanctions sera décidée jeudi lors d'un conseil ministériel.

Quelque 1.585 cas ont été officiellement déclarés depuis début mars, dont 51 décès. Selon le ministère, 306 personnes sont encore porteuses du virus, dont neuf sont hospitalisées. La réouverture le 27 juin des frontières a été effectuée sans précautions spécifiques imposées aux voyageurs venus de pays classés "verts", dont la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne. Depuis, les cas officiellement déclarés sont en hausse.

immenses inconséquences de prétendus grands dirigeants. Les liens secrets entre l'ancien président français Sarkozy et Kadhafi lubrifiés dans l'ombre par les valises clandestines sont une autre certification de la vraie diplomatie et ses artifices quand à l'opposé des grandes leçons de bien-séance et de démocratie sont servies théâtralement aux peuples au grand jour pour les enivrer. La panoplie financière des excroissances au cœur et au plus haut des Etats, toujours sidérantes, est encore plus longue pour démentir les croyances et raser totalement les naïvetés.

Les cupidités des dirigeants et leurs comportements de mafiosi indiquent pourquoi le monde d'aujourd'hui est ce qu'il est et expliquent pourquoi la confiance des peuples envers leurs gouvernements est irrémédiablement anéantie.